

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

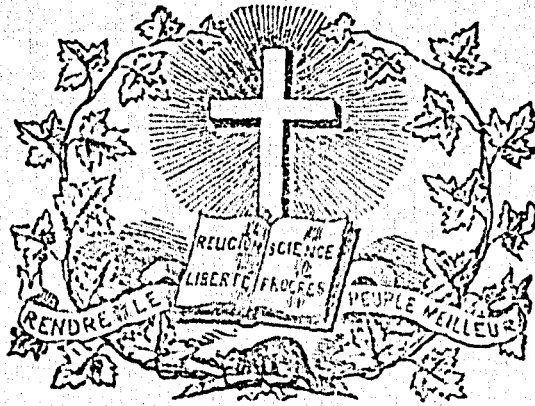
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IX.

Montréal (Bas-Canada), Octobre et Novembre, 1865.

Nos. 10 et 11.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: La Pie voleuse.—L'heure des enfants.  
L. P. Lemay.—L'estancia de Santa-Rosa, par Mme Beck, (suite et fin).—AGRI-  
CULTURE: Colonisation du la Mantawa. A. N. Montpetit.—ÉDUCATION: Du  
développement de la force physique chez l'homme. Sir E. P. Taché, (suite).—  
Rapport à l'Empereur sur l'état de l'instruction publique en France en 1863.  
V. Duruy, (suite et fin).—AVIS OFFICIELS.—Diplômes octroyés par les Bu-  
reaux d'Examinateurs.—PARTIE ÉDUCATIVE: Le Conseil de l'Instruction  
Publique.—Les diplômes des Instituteurs.—Vingt-troisième Conférence des  
Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval.—Rapport du  
Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour 1864, (suite et  
fin).—Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'école pour 1861 et 1862,  
(suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes:  
Paris, Londres, Boston, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOU-  
VELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des  
Lectures.

## LITTÉRATURE

### POÉSIE.

#### LA PIE VOLEUSE. (1)

(Traduit de Longfellow.)

Sous le ciel africain, dans une ville antique,  
On voyait autrefois, sur la place publique,  
Une haute colonne au piédestal d'airain  
Qu'avait fait élever un puissant souverain,  
Et sur cette colonne une statue en pierre  
Figurait la Justice impartiale et fière;  
Une large balance, un glaive menaçant  
Étaient ses attributs, et disaient au passant  
Que dans cette cité la suprême justice  
De l'opprimé toujours était la protectrice.  
Cependant la balance, au fond de ses plateaux,  
Voyait, chaque printemps, bien des petits oiseaux  
Bâtir leurs nids moelleux en chantant et sans craindre  
Le glaive flamboyant qui semblait les atteindre.  
Mais petit à petit se corrompit la loi:  
Aux misères du pauvre on n'ajouta plus foi,  
Et le faible, sans cesse en butte à l'ironie,  
Dut subir du plus fort la lâche tyrannie.  
On afficha le vice, et chaque tribunal  
Outragea l'innocence et protégea le mal.

Un jour il arriva que certaine duchesse  
Perdit un collier neuf d'une grande richesse:  
N'ayant pu le trouver elle voulut, du moins,  
Venger avec éclat et sa perte et ses soins.

Elle accusa de vol, en face de la ville,  
Une pauvre orpheline, une pieuse fille,  
Qui depuis de longs jours la servait humblement.  
Le procès, pour la forme, eut lieu bien promptement.  
Et le juge pervers condamna la servante  
À mourir au gibet d'une mort infamante.  
Autour de l'échafaud on vit les curieux,  
Pressés, impatients, inonder tous les lieux.  
La jeune fille vint, calme mais abattue,  
Subir son triste sort au pied de la statue.  
Le bourreau la saisit. Au moment solennel  
On son âme montait vers le Juge Éternel,  
Un orage mugit; l'impitoyable foudre  
Ebranla la colonne et la réduit en poudre,  
Et la balance tombe avec un sourd fracas;  
Or dans un des plateaux qui se brisent en bas  
On voit un nid brillant... c'était un nid de pie  
Dans lequel s'enlaçait avec coquetterie,  
Parmi les brins de foin, le collier précieux!...  
C'est ainsi qu'éclata la justice des cieus!

L. P. LEMAY.

#### L'HEURE DES ENFANTS.

(Traduit de Longfellow.)

Lorsque les feux du jour commencent à s'éteindre,  
Que de son aile noire, au loin, la nuit vient ceindre  
Les lucs aux flots d'azur, et les bois et les champs,  
Le tumulte se tait, le travail se repose,—  
L'oiseau vole à son nid, le zéphyr à la rose...  
C'est aussi l'heure des enfants!

Dans la chambre, là-haut, j'entends un bruit étrange,  
Et plus d'un pied mignon qui soudain se dérange  
Et froisse, en trotinant, les dessins du tapis;  
J'entends le son plus sourd d'une porte qu'on pousse,  
Et des petites voix, l'une humble, l'autre douce,  
Qui bruissent comme des épis.

De l'étude où je suis, ma lampe qui scintille  
Me laisse apercevoir une forme gentille  
Qui descend l'escalier au fond du corridor:  
C'est ma chère Allégra, ma petite riieuse;  
Alice est avec elle, et fait la sérieuse;  
Et puis Edith aux cheveux d'or!

Elles se parlent bas d'un ton plein de mystère...  
L'une à l'autre, aussitôt, fait signe de se taire...  
La joie éclate bien dans leurs regards coquins!  
C'est, sans doute, un complot qu'en secret l'on machine...  
Il me vient des soupçons!... On veut, je le devine,  
Me surprendre sur mes bouquins!

(1) Pour le texte de ces deux charmantes pièces, voir notre dernier journal anglais. Tous nos lecteurs seront d'avis comme nous, que dans ces deux morceaux, la muse de M. Lemay soutient très-bien la comparaison.

Et la troupe enfantine avec ardeur s'élança,  
Par trois portes où j'ai négligé la défense,  
Et franchit vaillamment mes superbes remparts !  
Le succès l'encourage ! elle monte à son aise  
Sur les bras, le dossier de mon antique chaise !...  
Je suis cerné de toutes parts !

Pour se tenir sur moi l'une à l'autre s'appuie :  
Leurs baisers sur mon front tombent comme une pluie ;  
Elles m'ont fortement enchaîné dans leurs bras !  
Je suis, comme autrefois, cet évêque célèbre  
Captif aux bords du Rhin, ou peut-être de l'Ebre,  
Dans la tour magique des Rats.

Mais croyez-vous vraiment, adorables canailles,  
Parce que vous voilà dans mes vieilles murailles,  
Que de vos grands yeux bleus, moi, je vais avoir peur ?  
Je vous retiens ici, mes charmantes guerrières !  
Vous ne sortirez plus ! Vous êtes prisonnières,  
Et prisonnières dans mon cœur !

Inutile pour vous de faire les rêtives,  
Vous êtes bien à moi, vous êtes mes captives !  
Ma victoire m'inspire une juste fierté !  
Jusqu'à ce que mon cœur que la tristesse mine  
S'en retourne en poussière, et soit une ruine,  
Vous n'aurez plus la liberté !

L. P. LEMAY.

### L'estancia de Santa-Rosa.

SCÈNES ET SOUVENIRS DU DÉSERT ARGENTIN.

(Suite et fin.)

#### IV

Au moment où la charrette qui portait les trésors, entourée de don Estevan et de sa famille, s'arrêtait à la porte de l'estancia, d'autres personnes y arrivaient. C'étaient don Aniceto Cabral et ses fils. A leur vue, Mercedes devint très pâle, Dolores sourit et rougit, et un nuage sombre passa sur le front de José. Sir Henri perça d'un coup d'œil le mystère qui enveloppait toute cette scène. Les deux Cabral s'inclinèrent respectueusement devant les jeunes filles, tandis que don Aniceto leur baisait la main. Gonzalès, après les premiers compliments de bienvenue, raconta brièvement à son ami la découverte qu'il venait de faire des trésors déjà légendaires de Santa-Rosa, et comme il rendait témoignage au loyal dévouement de José, il se retourna pour le présenter à don Aniceto ; mais le jeune homme avait disparu.

Le soir de ce même jour, don Estevan l'appela dans sa chambre, et lui remettant un pli cacheté : — Grâce à toi, dit-il, je suis rentré en possession de la fortune de mes oncles, mais j'ai décidé que tu en aurais ta part. Ceci, dit-il en montrant le papier, est une donation en bonne forme que je te fais de mon estancia du Romero. Elle est parfaitement située, riche en bons pâturages, en eau, en ombrages, et possède déjà de cinq à six mille têtes de bétail. L'habitation est en bon état ; pendant cinq années encore, je me charge de payer *peóns* et *capataz* ; d'ici à dix ou quinze ans, tu seras un des plus riches *estancieros* du pays.

José, surpris, immobile, ne disait mot. Enfin il se jeta aux pieds de don Estevan, et prit sa main, qu'il baisa. *Senor !* mon père ! s'écria-t-il d'une voix étouffée, gardez vos richesses, et laissez-moi auprès de vous !

Don Estevan fut touché. — Mon enfant, répondit-il, en te donnant Romero, je ne prétends pas t'y exiler, d'autant moins, ajouta-t-il avec un sourire triste, que d'ici à peu de temps je serai probablement seul à Santa-Rosa.

Cette allusion, que José comprit, et qui lui traversa le cœur comme une lame aiguë, acheva de l'accabler. Il appuya son front couvert d'une sueur glacée sur la main de don Estevan.

— Merci, merci, *senor !* dit-il avec effort, que Dieu vous rende tous vos bienfaits ! Et il s'élança hors de la chambre.

Don Estevan le rappela. — José, dit-il, sans l'arrivée de don Aniceto, nous serions déjà partis pour Santa-Fé, où le gouver-

neur donne un bal. Nous pensons nous mettre en route demain de grand matin pour éviter la chaleur ; viendras-tu avec nous ?

— Non, *senor*, répondit José, qui se sentait un grand besoin de solitude. Demetrio a son frère malade à Coronda ; il veut aller le voir, et m'a parlé de le remplacer.

Gonzalès parut contrarié. — J'aurais voulu te présenter au gouverneur, dit-il. Enfin ce sera pour une autre occasion.

La soirée se passa tranquillement. Les *caballeros*, réunis dans le grand salon de l'estancia, parlaient chevaux et politique. Sur la table de marbre blanc qui occupait le milieu de la pièce Eusebia avait posé un *saumador*, une cassolette d'argent dans laquelle brillait un petit bâton de résine odorante du Pérou, appelée *pastilla*. Les portes donnant sur le *patio* étaient ouvertes. A travers le nuage parfumé qui remplissait la salle, sir Henri pouvait observer, sous la véranda opposée, les deux sœurs dans leur petit salon ou *aposenito*. L'*aposenito* était éclairée par une lampe de verre de couleur suspendue au plafond. Mercedes et Dolores, en vue de la fête du gouverneur, avaient essayé leurs robes de bal, qui étaient de satin blanc recouvert d'un nuage de crêpe de la même couleur. Mercedes avait arrangé la coiffure qu'elle pensait mettre le lendemain : c'était une magnifique torsade de perles fines qui, enroulée dans ses épaisses tresses noires et lustrées, formait comme un diadème au dessus de son front. Elle essayait de disposer de même la riche chevelure de Dolores, assise devant elle sur une chaise basse. Mercedes, penchée sur sa sœur, avait un air triste et accablé qui contrastait avec ces apprêts de fête. Dans l'ombre des piliers de la véranda, sir Henri crut apercevoir José debout, la tête inclinée, les yeux fixés sur Mercedes, dont il suivait tous les mouvements avec une sorte d'extase mélancolique, triste comme un adieu.

Dans le salon, don Estevan racontait à son ami comment son cheval Corazon lui avait sauvé la vie en temps de révolution, franchissant toujours au galop, en une seule nuit, les quarante-cinq lieues qui séparent le Rosario de Santa-Fé. — De tels chevaux sont rares, ajouta-t-il ; cependant j'en possède un aujourd'hui qui ne le céderait pas à Corazon.

Il parlait encore, lorsqu'un hennissement prolongé retentit près de l'estancia. Tout le monde prêta l'oreille ; un second hennissement se fit entendre ; José traversa rapidement la cour. — C'est Palomo, s'écria don Estevan : je reconnais sa voix.

Il courut vers la porte d'entrée, tous le suivirent. Palomo s'était abattu près du seuil. Il paraissait hors d'haleine et comme effrayé. Eusebia, un flambeau à la main, l'examinait en tous sens. Don Estevan, dont Palomo était le cheval favori, ne comprenait pas ce qui lui était arrivé : il lui parlait, le caressait ; l'animal ne se relevait pas. En lui passant la main autour du col, il sentit quelque chose de dur attaché à sa crinière. C'était un morceau d'écorce d'arbre sur lequel on avait écrit avec la pointe d'un couteau : *Guida, Santa-Rosa !* (prends garde, Santa-Rosa !) On se regarda. — C'est un avertissement donné par un ami inconnu, dit sir Henri ; je pense qu'il est prudent de veiller et de prendre quelques mesures de défense.

Les *capataz* et les *peóns*, réunis près de la porte, avaient un air effaré ; les servantes, accourues aussi, se mirent à pousser des cris de terreur. Don Estevan paraissait calme, mais indécis, José en proie à un désespoir sombre et contenu ; les Cabral faisaient bonne contenance. Tous s'adressèrent à sir Henri. — *Senor*, conseillez-nous, dites, qu'y a-t-il à faire ?

Sir Henri commença par reléguer sans façon les mulâtres et négresses au fond de la troisième cour, en leur ordonnant sévèrement de se taire ; puis, réunissant toutes les armes de la maison, il les chargea avec soin, et montra à deux petits *peóns* à faire des cartouches. Il était minuit à peu près ; il alla vers la porte, l'ouvrit et appuya simplement le loquet. L'antique et lourde voiture qui devait conduire don Estevan et sa famille au bal, et qu'on avait à cet effet tirée de la remise, fut traînée en travers de l'huis. Entre les roues, sir Henri fit placer de vieilles barriques que l'on remplit de terre, de débris de maçonnerie et autres déblais. Les préparatifs achevés, sir Henri disposa son monde derrière la barricade improvisée ; les fenêtres et les volets furent soigneusement fermés, les lumières éteintes, sauf celle de la

chapelle. Il monta alors sur la terrasse en se baissant à la hauteur du mur d'appui, il consulta l'horizon. La lune s'était levée : sa clarté bleue, lumineuse, transparente, permettait de voir au loin. La plaine paraissait solitaire et silencieuse.

Une demi-heure se passa ainsi. Enfin sir Henri eut distinguer quelques points noirs se mouvant dans les lignes vaporeuses du *campo*, puis très rapidement les points grandirent, se rapprochèrent : il reconnut des chevaux, des hommes, des lances... Il n'y avait plus de doute, c'étaient les Indiens !... Il pouvait être alors deux heures du matin. A la lueur seraine et transparente que la voûte du ciel répandait sur la terre, sir Henri put voir les fils du désert montés sur leurs maigres et rapides chevaux, aux crinières hérissées de fragments d'os qui les frappent à mesure qu'ils marchent et accélèrent tous leurs mouvements. Ils étaient une trentaine environ. Armés de leurs lances et de leurs *bolos*, ils avaient cet aspect sinistre et féroce des hordes indisciplinées. Arrivés à une portée de fusil de l'estancia, ils s'arrêtèrent et se consultèrent un moment. Quelques-uns d'entre eux mirent pied à terre et ouvrirent doucement les portes des *ranchos* dépendans de Santa-Rosa : les trouvant vides, ils se récrièrent ; mais une voix que sir Henri eut déjà entendue leur représenta qu'il n'y avait là rien d'étonnant, le maître étant absent. Ces mêmes hommes firent le tour de l'habitation, qui paraissait ensevelie dans l'ombre et le silence. Enfin, toutes ces reconnaissances accomplies, sir Henri les vit s'avancer vers l'entrée principale.

En ce moment, une figure se détacha des rangs et se porta un peu en avant. Il sembla bien à sir Henri que c'était Carmen, et pourtant cette supposition lui paraissait si odieuse qu'il s'efforçait de la repousser. Il descendit alors de la terrasse et rentra dans la cour, où sa petite armée était en bon ordre, chacun à son poste : il prit le sien à côté de José, dont l'aspect le frappa. Sir Henri devait commander le feu. Le silence était solennel. On n'entendait au dehors que le bruit sourd des pas des chevaux des Indiens qui marchaient sur le gazon. Enfin ils ébranlèrent la porte, qui, n'étant qu'appuyée, tomba avec fracas, et au même instant ils se précipitèrent en tumulte dans l'allée, ne se rendant pas compte du genre d'obstacle qui barrait l'entrée de la cour. Sir Henri leva la main : c'était le signal convenu pour tirer. Une décharge bien nourrie et presque à bout portant amena le désordre dans la troupe des assaillants : deux ou trois d'entre eux, atteints gravement, tombèrent de leurs montures : quelques chevaux s'abattirent. Les Indiens emportèrent leurs blessés, et, furieux, désespérés, hurlant comme des démons, revinrent sur la barricade, qu'ils tentèrent de franchir. Profitant du moment où ils se repliaient, sir Henri avait fait recharger les carabines ; lui-même armait son *revolver*, s'appêtant à tirer, lorsque José lui mit la main sur le bras. — Ma mère !... dit-il avec un accent déchirant.

Sir Henri en effet aperçut cette fois nettement Carmen, qui, une pique à la main, semblable à une panthère blessée, s'efforçait d'escalader le sommet de la barricade. Elle allait l'atteindre et se trouver face à face avec son fils, lorsque celui-ci poussa une faible cri et s'affaissa sur lui-même. Un javalot lancé par une main invisible avait pénétré jusqu'à son cœur. Sir Henri l'emporta dans ses bras et le déposa sur le seuil de la chapelle de Santa-Rosa, où Mercedes et Dolores s'étaient réfugiés comme dans un asile inviolable.

José s'affaiblissait rapidement. Sir Henri appela Mercedes. — Venez vite, lui dit-il.

La jeune fille, encore revêtu de ses habits de fête quo dans sa terreur elle n'avait point songé à ôter, s'avança sous la porte de la chapelle. A la vue de José expirant, elle ne poussa pas un cri ; mais, s'agenouillant silencieusement auprès de lui, elle prit sa main, qu'elle serra dans la sienne. Les yeux du mourant se portaient alternativement de Mercedes au groupe des combattants, où les Cabral se défendaient avec courage et sang-froid. Mercedes comprit cette prière anxieuse, et s'inclinant vers le jeune homme : — José, dit-elle d'une voix basse, mais ferme, je n'appartiendrai jamais qu'à Dieu...

Une expression d'heureuse sérénité fit place à l'agitation qui avait contracté les traits du mourant. Ses lèvres remuèrent

comme s'il voulait parler : mais il ne put articuler aucun son, et Mercedes vit un paisible, un dernier sourire illuminer son visage... Elle ôta son châle de soie blanche et l'étendit sur le corps inanimé du jeune homme ; puis, rentrant dans la chapelle et s'agenouillant devant l'antique crucifix qui ornait l'autel, elle resta immobile et comme absorbée dans une douloureuse méditation. La lampe de la chapelle éclairait son beau visage, au-dessus duquel brillait encore le diadème de perles dont elle s'était parée quelques heures auparavant. Dolores pleurait doucement dans un angle reculé ; mais sa sœur ne semblait pas la voir. Sir Henri n'osait lui parler, et, le cœur serré, il retourna vers la barricade.

Les Indiens, découragés par la manière dont ils avaient été reçus, épouvantés par l'effet meurtrier des armes à feu, qu'ils redoutent si fort, avaient fini par s'éloigner. Sir Henri était d'avis de les poursuivre ; mais don Estevan s'y opposa. — En rase campagne, dit-il, ou dans les bois, ils pourraient encore avoir l'avantage sur nous... Du reste, notre victoire est complète, et je vous assure qu'ils ne reviendront pas de si tôt.

Don Estevan, absorbé par les péripéties de la défense, n'avait pas vu tomber José. En apprenant sa mort, des larmes coulèrent abondamment sur ses joues ridées. Il sentait instinctivement que cette fin tragique et prématurée jetterait une ombre triste sur le reste de son existence. La douleur de Mercedes, profonde et contenue comme l'avait été son affection, mais où l'on pouvait pressentir le deuil d'une vie entière, fut pour don Estevan toute une révélation. Cependant, respectant le voile de pieuse sérénité et de douce tristesse dans lequel sa fille enveloppait sa peine silencieuse, il ne lui parla jamais de José.

Bientôt sir Henri reçut une lettre qui le rappelait à Londres. Ce fut avec une vraie douleur qu'il se sépara de ses amis de Santa-Rosa, auprès desquels il avait oublié, du moins pour un temps, sa mélancolie, et dont il avait partagé les peines et les joies.

Don Estevan Gonzalès lui écrivit quelques mois après son départ. Il lui disait qu'on ne savait pas ce qu'était devenu Carmen et Manuel. On ne doutait pas que ce ne fût ce dernier qui, entraîné par sa mère et regrettant peut-être sa faiblesse, avait renvoyé Palomo à l'estancia avec le mot d'avertissement qui les avait sauvés ; mais, chose étrange, ni les Indiens soumis, ni ceux de Chaco, ne pouvaient donner des nouvelles de Carmen et de son fils. L'avis d'Eusebia était que le démon les avait emportés en punition de leur ingratitude. Sur la fin tragique de José, les opinions différaient aussi. Quelques-uns pensaient que les caciques, redoutant au fond l'ascendant d'un chef jeune, instruit, intelligent, avaient profité du tumulte de l'attaque pour le frapper traîtreusement. D'autres croyaient que José, placé dans la plus cruelle des alternatives, s'était lui-même donné la mort. Don Estevan ajoutait que Mercedes lui avait formellement exprimé son intention de rester auprès de lui, et que Dolores déclarait ne jamais vouloir quitter sa sœur.

Dix ans après les événements que nous venons de raconter, un ami que sir Henri avait dans la marine royale stationnait sur la frégate de guerre de sa majesté, l'*Oberon*, dans les eaux du Rio-Parana. Un jour, il retrouva dans son portefeuille une lettre à laquelle il ne pensait plus, et que sir Henri lui avait donnée pour d'anciens amis du désert. L'officier prit à l'instant sa résolution ; il demanda des chevaux et un guide, et partit pour Santa-Rosa. Il y arriva au soleil couchant. A la porte de l'habitation, il trouva un vieillard aveugle, assis dans un fauteuil entre deux personnes encore jeunes et d'une remarquable beauté ; elles portaient l'habit de religieuses *professes*, ayant prononcé tous les vœux, sauf celui de clôture, ce qui permet aux *professes* de rester dans leurs familles. Sur le devant de leurs robes de mérinos blanc descendait une large bande de taffetas noir formant une croix sur la poitrine. Une guimpe de batiste plissée entourait l'ovale parfait de leurs visages, et un long voile de mousseline blanche recouvert de crêpe noir encadrant leur front descendait jusqu'à l'ourlet de leurs robes longues et traînantes. Ce costume sévère, mais non dénué de grâce et de poésie, donnait à la beauté encore splendide des deux sœurs un charme de plus.

L'étranger fut accueilli comme sir Henri l'avait été jadis.

Don Estevan lui faisait mille questions sur son ami d'autrefois, et souriait en pensant qu'il n'avait pas oublié Santa-Rosa et ses habitants. Au désert, les habitudes ne changent guère. L'officier de marine retrouva les choses exactement comme sir Henri les lui avait dépeintes : les fleurs, les oiseaux, les broderies, le jardin, Eusebia de dix ans plus vieille, il est vrai, et ressemblant assez à une momie ambulante, mais encore pleine d'activité et d'initiative ; les gazelles seules manquaient, et l'officier en allait demander des nouvelles lorsque, passant devant la chapelle dont la porte était ouverte, il y entra, et vit déposé sur la première marche de l'autel un petit collier de cuir tressé garni de rosettes d'argent ciselé. Ce souvenir, que Mercedes avait déposé dans un asile inviolable comme la fidélité de son affection, lui rappela ce que sir Henri lui avait raconté, et il se tut, sachant que, dans la vie des femmes surtout, les souvenirs qui les occupent le plus sont ceux dont elles parlent le moins, et dont il ne faut jamais leur parler. Néanmoins il ne pouvait s'empêcher de déplorer la vie solitaire des deux sœurs, et un jour qu'il y faisait allusion devant elles, Mercedes répondit simplement :—J'ai eu très jeune une cruelle épreuve à supporter ; j'ai bien souffert, je souffre encore. Je suis heureuse néanmoins de nourrir ma douleur dans l'isolement. Le ciel m'a fait cette destinée : pourquoi aurais-je une autre volonté que celle de Dieu ?

Mme LINA BECK.

## AGRICULTURE

### Colonisation de la Vallée de Mantawa.

(Extrait d'une lecture faite par M. A. Napoléon Montpetit, devant l'Institut Canadien-Français de Montréal, le 12 octobre 1865.)

J'ai fait tout récemment une petite excursion vers les profondeurs du comté de Joliette, dans le but d'étudier et de faire connaître les ressources qu'offrent ces cantons à la colonisation. J'étais en compagnie de M. Provost, curé de St. Henri de Mascouche, dont vous avez entendu plusieurs lectures sur des explorations du même genre, avec un plaisir que je n'espère pas voir se renouveler ce soir ; et de M. Lambert, marchand du même lieu.

Au retour, nombre de personnes m'ont demandé de publier les observations que j'ai recueillies sur les établissements de la Mantawa et sur la possibilité et les avantages d'en former de nouveaux dans cette partie du pays ; j'ai promis de le faire et je saisis, ce soir, la première occasion qui m'est offerte de répondre à cette légitime curiosité.

Donc, le 17 août dernier, de grand matin, nous nous trouvons tous trois, M. Provost, M. Lambert et moi, sur le seuil du presbytère de St. Henri de Mascouche, nous mettant en route pour la vallée de Mantawa.

Le soleil se lève radieux, la végétation se baigne dans une rosée abondante, l'air est pur et vivifiant, nous avons du beau temps à plein ciel.

A chaque instant, sur notre route, nous rencontrons de braves cultivateurs, qui nous saluent par ces paroles : " Que le bon Dieu vous conduise et vous ramène. " — Plusieurs bonnes dames et même des jeunes filles nous promettent le secours de leurs prières, et nous nous gardons bien de douter de leur puissance et de leur efficacité.

L'Épiphanie, St. Paul, l'Industrie, se trouvent sur notre route. Il est environ 5 heures de l'après-midi, lorsque nous arrivons à la gorge de la chaîne des Laurentides, qui s'ouvre derrière St. Ambroise de Kildare, par où nous entrons dans les montagnes.

Cette grande ligne bleue des Laurentides qui borde l'horizon au nord du St. Laurent, s'effrange, à mesure que nous en approchons, et ce n'est plus bientôt qu'un amas de montagnes et de rochers abrupts précipités pêle-mêle. Nous gravissons un chemin attaché aux flancs de pics hérissés de rochers, qui, d'un côté, pèsent sur nos têtes pendant que de l'autre s'ouvre un abîme d'une insondable profondeur. Bientôt nos chevaux ont besoin de prendre haleine, nous nous arrêtons sur un plateau élevé. Du point où nous sommes, nous apercevons au bord d'un lac un moulin à scier le bois entouré de quelques maisons, qui nous font l'effet par leurs formes exiguës d'oiseaux de mer perchés sur des rochers et dormant au bord de l'eau.

Nous traversons des montagnes et des vallées, puis des montagnes et des vallées encore, et cependant le spectacle change à chaque ins-

tant. Le fond du tableau reste le même, mais les reliefs varient incessamment.

Tout le versant méridional des Laurentides est habité en cet endroit. Il y a des terres d'ouvertes jusque sur la crête des montagnes ; rien ne représente mieux la fécondité que ces montagnes et ces collines recouvertes de grasses moissons. Il semble que ce soient là les mamelles mêmes de la nature. Sur tout le parcours de notre route, depuis St. Ambroise jusqu'à St. Alphonse Rodriguez, nous voyons les champs les plus fertiles, des blés, des orges à pleine récolte. Et cependant cette partie des Laurentides est bien plus âpre, plus escarpée que ne l'est le versant septentrional. On doit en effet remarquer le fait général que la plupart des montagnes ont une de leurs pentes très-escarpée et l'autre très-douce. L'escarpement se manifeste, le plus souvent, au flanc qui regarde de grandes masses d'eau. Les Alpes descendent plus rapidement du côté de l'Italie que du côté de la Suisse. Les Pyrénées sont plus roides du côté du sud que du côté du nord, le mont Liban borde la Méditerranée par des falaises escarpées. Le voisinage du St. Laurent a dû influencer de même sur la conformation des Laurentides. Et de fait, j'ai pu constater, moi-même, que de la vallée de la Mantawa, on n'aperçoit que des collines de quelques centaines de pieds qui s'effacent de plus en plus à mesure qu'on se rapproche du nord. La pente de ces collines est si douce qu'au lieu d'être un obstacle à la culture, elle en facilite au contraire les opérations, spécialement pour l'écoulement des eaux. Quand le roc apparaît quelque part à nu et coupé à pic, le couronnement prend toujours la forme d'un plateau sur lequel croissent également des arbres de haute futaie.

Enfin M. Provost pointe du doigt une modeste maison blanche assise sur la rive droite de la rivière L'Assomption : " Vois-tu cette maison ? c'est là chez nous, " me dit-il avec cet accent indiciel que l'on puise à la source des jouissances les plus pures et les plus durables, à la source de l'amour filial. Ce seul mot, *chez nous*, renferme les plus grandes, les plus belles idées, l'idée de la famille, l'idée de l'autorité et du devoir, l'idée fraternelle de tous pour chacun et de chacun pour tous. C'est un mot plein de vie, d'espérance et de rayonnements. Chez nous, c'est là que l'on revient toujours avec plaisir à tous les âges de la vie ; c'est à la fois notre berceau et le trésor de nos souvenirs. Nos joies comme nos malheurs nous y ramènent incessamment. On peut s'en éloigner, mais l'oublier, jamais.

Combien est glacial, à côté de ce tendre *chez nous*, le *chez moi* de l'infortuné célibataire ! Nulle âme, nulle vie, nulle vertu dans l'idée qu'il représente ; il nous fait l'impression d'un tombeau habité par un cadavre vivant. C'est que l'homme est avant tout fait pour la famille, et celui qui s'en isole, à moins qu'il ne soit marqué du caractère du sacrifice, ne rencontre dans la vie que mépris ou pitié.

Nous passons le seuil de ce toit hospitalier où nous sommes reçus à bras et à cœur ouverts. M. Provost y est au milieu de sa famille, à la fois fils et père. Touchant spectacle que nous offre la religion, le fils et la mère sont tour à tour aux genoux l'un de l'autre. Le père incline ses cheveux blancs devant l'autorité de son fils. C'est ce dernier qui conseille et dirige ceux qui devaient le conduire dans le sentier de la vie.

Que n'ai-je ici le temps de vous tracer les portraits de cette famille patriarcale ? Le père porte vigoureusement ses soixante ans ; la mère, malgré son âge avancé, voit à tout, à l'œil sur tout. Ses enfants sont dans sa main comme dans son cœur. Ils font tout ce qu'elle veut et ne font que ce qu'elle veut. Elle représente trait pour trait la femme forte de Solomon.

Entourée de soins et de vénération, une vieille parente, âgée de 93 ans, vit au milieu d'eux. Elle a conservé ses facultés dans toute leur vigueur sous les coups les plus rudes de la fortune. Ne pouvant plus travailler des mains, elle apprend aux petits enfants à bégayer le nom de leurs parents et les soutient dans l'essai de leurs forces ; elle aide leurs premiers pas dans la vie.

Nous quittons cette maison le lendemain, enchanté de l'hospitalité que nous avons reçue, et à une heure de l'après-midi nous entrons dans la grande forêt qui sépare Mantawa de St. Alphonse. Nous avons laissé loin derrière nous les habitations de l'Énergie et nous cheminons dans une belle route carrossable l'espace d'environ quatre lieues. A partir de ce point nous entrons dans un sentier étroit rempli d'obstacles de toutes sortes, que nous suivons à la file les uns des autres et ainsi jusqu'aux premiers établissements de Mantawa.

Je me vois forcé ici de passer outre au récit circonstancié de notre voyage. La vie sous la tente, les préparatifs du campement, la description des rivières et des sites pittoresques qui se multiplient sous nos pas, les traits de caractères et de mœurs m'entraîneraient trop loin et j'arrive d'un bond sur les bords de la Mantawa.

Quatre jours après notre départ de St. Henri de Mascouche, nous apercevons la belle nappé du lac Kaiakamak qui est le point de jonction entre la rivière du même nom et la rivière Mantawa.

Nous entrons chez M. St. Antoine, le plus ancien colon de l'endroit. Quinze à vingt personnes de tout âge, de tout sexe et toutes de bonne

mine et bien vêtues y étaient réunies. Lorsqu'on me présenta, comme étant un jeune avocat de Montréal, je devins de suite l'objet d'un grand intérêt et d'une grande curiosité. Vous concevez que de fait, les avocats sont plus rares à Mantawa qu'à Montréal et qu'ils y revêtent par conséquent une plus grande importance.

A 4 h. nous glissons sur le lac Kaiakamak en route pour chez M. Brassard ; il nous reste environ deux lieues à faire, nous y serons à la nuit tombante. Une forte brise s'élève, nous embarquons quelques lames que nous accueillons en riant. Arrivés à la tête du lac en longeant les montagnes qui se dressent en falaises à l'ouest, nous entrons dans la rivière Mantawa, étroite et sinueuse en cet endroit. Le vent tombe tout à fait, nous admirons des champs couverts de moissons. Le ranz et les clochettes des vaches se font entendre dans les bois voisins. Quelques chalets se montrent çà et là et tranchent sur la forêt qui sert de fond au tableau. Le soleil se couche et ne colore plus que les sommets. Nous apercevons la demeure de M. Brassard, au haut du mont Roberval. Le paysage est enchanteur, et ce qui lui donne le coloris le plus suave, c'est que nous touchons au terme de nos rudes fatigues, c'est que nous sommes enfin à ce Mantawa que l'on croyait au bout du monde.

M. Provost entonne de sa plus belle voix :

Comme le dit un vieil adage :  
Rien n'est si beau que son pays.

Et sur les rives quelques personnes accourues pour nous voir passer répendent avec entrain :

O Canada ! mon pays, mes amours !

Encore quelques coups d'aviron, et nous tombons dans les bras de M. Brassard, le créateur de la colonie et qui en reste le père. Il me semble le voir encore, ce brave et saint vieillard, l'œil animé, la poitrine gonflée de bonheur et nous tendant les mains. " Arrivez, arrivez, soyez les bienvenus ; que je suis content de vous voir ! " voilà les mots qui lui partent du cœur plutôt que des lèvres. Il donne le bras à M. Provost, à moi la main, comme à un enfant, en me disant : " Viens, mon petit. " M. Lambert nous précède et nous gravissons ainsi, en groupe d'amitié, la pente du mont Roberval.

A peine sommes-nous entrés dans la demeure hospitalière de M. Brassard, qu'un orage soudainement formé éclate au dehors. C'est un double sujet de satisfaction pour nous d'être arrivés et de nous trouver à l'abri de cette ondée.

— Eh bien ! maintenant, quelles nouvelles de là-bas, nous dit M. Brassard après nous avoir donné des sièges. Il y a deux mois que je n'en ai aucune. Comment sont les amis ? Quels sont les morts ? Quels sont les vivants ?

Je croyais relire une page des *Martyrs* en écoutant ce vénérable solitaire, cette page où l'hermite Paul demande à Eudore :

" Comment vont les affaires du monde ? Bâtit-on encore des villes ? Quel est maintenant le maître de l'Empire ? "

— Bonne nouvelle, bonne nouvelle, répond M. Provost avec transport, le gouvernement vous a octroyé deux mille piastres pour achever la route d'ici à l'Energie.

CHEMINS.

Cette nouvelle était si peu espérée que M. Provost, pour être cru, dût produire les documents qui en faisaient foi. Et ce qui corroborait les doutes de M. Brassard, c'est qu'étant descendu lui-même à Québec dans l'espérance d'obtenir quelque argent, il n'en avait rapporté que des promesses vagues qu'il ne comptait plus voir se réaliser cette année. En un instant toute la colonie fut informée de cet heureux événement, et tout le monde fut plongé dans la plus grande joie.

C'est que les chemins de colonisation sont la vie même de tout nouvel établissement de ce genre ; c'est que partout, dès qu'ils sont ouverts, on voit les familles s'échelonner avec rapidité sur leur parcours, quelquefois à deux et trois rangs dans les profondeurs. Il en est ainsi dans les cantons de Gaspé, de Bonaventure, au Saguenay, dans les cantons de l'Est et de l'Ottawa. C'est une vérité unanimement reconnue aujourd'hui que c'est le moyen le plus efficace d'avancer la colonisation ; et si les sociétés de colonisation eussent consacré leurs ressources à cette fin au lieu de distribuer des secours, en argent ou en nature, à des individus ou à des familles qui ne leur offraient aucune garantie d'établissement, elles en seraient arrivées à de bien meilleurs résultats.

Nous avons rencontré, sur notre route, plusieurs personnes qui nous ont dit qu'elles n'attendaient que l'ouverture du chemin pour aller s'établir à Mantawa. Un cultivateur à l'aise, de la paroisse de St. Alphonse, a résolu de vendre trois propriétés considérables qu'il possède pour se rendre à la Mantawa. Je ne doute nullement qu'une centaine de terres y seront prises dès cet automne et que de nombreux défrichements vont commencer au printemps prochain.

Car enfin, ce chemin tant désiré on va le rendre passable aux charrettes avant la fin de l'automne, et avec quelques centaines de piastres de plus on en fera un chemin carrossable, au printemps prochain.

M. Dorion, étant ministre, avait suggéré l'idée de consacrer le produit de la vente des terres au tracé et à l'ouverture de nouveaux chemins. Cette idée m'a paru bonne, et je la signale avec plaisir dans l'espérance qu'on lui donnera l'attention qu'elle mérite.

Depuis dix ans, le gouvernement a dépensé plus d'un demi-million de piastres pour des chemins de colonisation. On en a ouvert au-delà de 2,000 milles dans les différents cantons du pays.

Les deux illustres citoyens dont nous déplorons la mort récente : les honorables Taché et Morin, ont été deux des plus ardens promoteurs de cette œuvre.

Dès 1853, M. Morin faisait voter \$130,000 dans ce but, en dépit de toute espèce d'obstacles qu'on lui suscitait, et quelques années après, il venait, au milieu des moqueries et des sarcasmes de ses amis, ouvrir les premières terres du township qui porte son nom et où l'on trouve les terres les plus fertiles et les plus belles du pays. Homme d'initiative et de force, la postérité le venge déjà des détracteurs de son entreprise, et sa folie revêt petit à petit le caractère du génie.

Sir Etienne P. Taché faisait commencer, en 1860, cette grande artère qui porte son nom et qui traverse les comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, artère vigoureuse qui a porté des flots de notre sang national dans tant de lieux déserts et en a fait surgir la prospérité et même la richesse.

Le Ministre actuel de la colonisation marche à leur suite d'un pas égal. Il fait tout ce qu'il peut et il le fait bien. De tous côtés on publie ses louanges, on vante sa prudence, sa circonspection et son équitable répartition des deniers.

CHEZ M. BRASSARD.

M. Brassard ignorait la mort des hons. Taché, Morin et de Beaujeu ; il en fut douloureusement affecté et parut considérer ces pertes comme dignes d'un véritable deuil national.

Mais bientôt la fatigue nous gagne et chacun cherche où passer la nuit.

Nous dormons bien ; M. Brassard nous éveille au soleil levant pour nous montrer son domaine.

Nous nous hâtons à sa voix. La journée promet d'être belle. Des vapeurs tièdes s'échappent de la terre imbibée par l'orage de la veille et adoucit l'âcreté de l'air sur ces hauteurs ; les nuages en s'élevant nous découvrent un triple rang de montagnes qui s'étagent à l'est et au nord en amphithéâtre.

Pendant que M. Provost donne quelques ordres à ses hommes, M. Brassard me fait visiter les dépendances de sa maison. Ses étables, sa laiterie, sa porcherie, sa grange, tout est bien distribué et dans l'ordre le plus parfait. Ces bâtisses occupent, avec sa maison, la surface d'un rocher uni d'un arpent et demi environ en superficie qui forme le centre même du mont Roberval. Tout autour se trouve une terre grasse et plantureuse, qui porte de riches moissons. Cette petite montagne, de forme parfaitement élliptique, est complètement dépouillée de ses arbres. D'énormes pins gisent renversés sur ses flancs, comme des morts sur un champ de bataille. Le vainqueur n'a pas encore eu le temps de les brûler, mais peu de temps s'écoulera avant qu'il les livre aux flammes.

Au pied de cette montagne, du côté sud-ouest, se précipite la chute de Mantawa, d'une hauteur de 55 pieds. C'est au pied de cette chute que M. Brassard a construit un magnifique moulin à farine et à scier le bois qui attend, outre cela, un moulin à cardes et différentes espèces de machines. La bâtisse est d'une construction solide et mesure 60 pieds de longueur sur 40 de largeur et 40 de hauteur. Il n'y a que deux trémies qui fonctionnent au moulin à farine, mais, au besoin, il pourrait en recevoir huit.

De l'autre côté et presque à la même hauteur que le mont Roberval, s'étend l'emplacement du futur village de St. Michel des Saints. Les rues y sont déjà tracées, la place qu'occupera l'église est choisie, et M. Marcil, intelligent ouvrier de Montréal qui demeure chez M. Brassard depuis plusieurs mois, doit y bâtir deux maisons au printemps prochain. M. Brassard a obtenu du gouvernement une concession de plusieurs centaines d'acres de belle et bonne terre à son choix, qui restera attachée à l'église ou aux institutions religieuses qui y seront établies. En homme prévoyant et à vues larges, M. Brassard n'oublie rien de ce qui peut assurer l'avenir de son œuvre. Il commence une tâche que d'autres générations devront finir. Vieillard déjà, il ne songe pas à l'heure du repos qui pourtant est déjà sonnée pour lui ; il travaille, travaille quand même. Son lit de repos, il l'a choisi en marquant l'endroit d'un cimetière. " Je serai enterré là, nous disait-il. Ce que j'aurai commencé par mes bras, je l'achèverai par mon tombeau. Ma pierre tumulaire sera peut-être la pierre angulaire del'éta

blissement de Mantawa. Car au moins, j'espère qu'on ne souffrira pas que mon cadavre pourrisse ici, dans la solitude et l'abandon."

Du point principal du plateau qu'occupera l'église, le regard embrasse un immense horizon. Au nord, s'ouvre la vallée de la Mantawa, et au sud-est celle de la rivière Sauvage; et si vous suivez des yeux le cours de la rivière Mantawa vers l'ouest, une autre vallée non moins riche s'étend à perte de vue devant vous.

Au-delà de 2,000 familles peuvent trouver place à l'ombre de cette croix qui doit bientôt s'élever, et lors qu'on examine les avantages de toutes sortes qu'offre cette colonie au défricheur, ou reste convaincu que bientôt un fort courant d'émigration se dirigera vers ces cantons.

(A continuer.)

## EDUCATION

### Du développement de la force physique chez l'homme.

(Suite.)

Nous croyons maintenant en avoir assez dit pour faire sentir l'importance, la nécessité d'introduire dans nos habitudes les exercices gymnastiques, surtout à l'égard de ceux de nos enfants à qui nous désirons donner une éducation soignée dans le dessein d'en faire plus tard des hommes de profession, des littérateurs ou des artistes.

D'abord, nous examinerons ce que l'on entend par la gymnastique moderne, son but, comment on la divise, et les exercices dont elle se compose; et ensuite, jetant un coup d'œil (car c'est tout ce que l'on peut faire dans les bornes circonscrites d'une seule leçon) sur ses parties les plus essentielles, nous indiquerons, en passant, les exercices qui, à notre estime, pourraient se pratiquer sans inconvénients dans le bas âge, sous les yeux des parents et dans les écoles, et ceux qui devraient être réservés pour le gymnase proprement dit, à la sortie des cours et pendant les quelques années d'études que le jeune homme doit faire avant d'embrasser un état.

La gymnastique moderne, comme l'ancienne, consiste à donner à la machine humaine tous les mouvements, toutes les positions possibles, exercer et utiliser toutes nos facultés physiques. Tous les exercices qui tendent à rendre l'homme plus robuste, plus courageux, plus intrépide, plus véloce, plus souple, plus agile, plus adroit, en font partie.

Elle a pour but principal la bienveillance. Elle enveloppe les facultés morales comme les qualités physiques, et est utile, non seulement à celui qui l'exerce, mais aussi à l'Etat et aux hommes en général, quels que soient leur condition et leur âge.

"La gymnastique, disait une commission de savants français, est aussi utile et nécessaire aux pauvres qu'aux riches; les gouvernements doivent s'empressez de la protéger et de la répandre, car celui qui reste à terre quand les autres marchent doit être soulé aux pieds."

La gymnastique moderne étant une science toute d'application, d'imitation et de pratique, il serait assez difficile d'établir clairement sa théorie; ce que nous croyons avoir de mieux à faire est de donner une analyse du Manuel du colonel Amorost, directeur du gymnase militaire et civil de Paris. Faire connaître les diverses branches de la méthode gymnastique suivie par le colonel Amorost, c'est démontrer l'utilité de ces exercices. Voici les principales :

1. Exercices élémentaires, ou mouvements gradués des extrémités supérieures et inférieures du corps, accompagnés de chants, pour accoutumer à la régularité et à l'ensemble de ces mouvements, développer la voix, faciliter la résistance à la fatigue et donner une direction morale à l'enseignement.

2. Marcher sur des terrains faciles ou difficiles et parsemés d'obstacles; glisser et patiner, exécuter des courses longues et rapides, dont l'habitude est très utile aux soldats, surtout pour

atteindre l'ennemi qui fuit, lui couper la retraite, remplacer la cavalerie, s'emparer d'une hauteur, surprendre un poste, etc.

3. Sauter en profondeur, largeur et hauteur, dans toutes les directions, en avant, en arrière ou de côté, avec ou sans armes, à l'aide d'un bâton ou d'une perche, d'un fusil ou d'une lance.

4. L'art des équilibres, ou le passage sur des piquets, des poutres, des pierres fixes, vacillantes, horizontales ou inclinées, à cheval, debout, en avant ou en arrière, par-dessus ou par-dessous, pour s'habituer à passer des rivières ou des précipices à l'aide de troncs d'arbres ou d'une perche, ou d'un pont étroit sans garde-sous.

5. Franchir des barrières, des murs, des fossés, des ravins ou des torrents, sans être arrêté par aucun obstacle, à l'aide de quelques instruments ou sans aucune ressource, en portant un fardeau, un malade, un enfant, ou sans rien porter.

6. Lutter de plusieurs manières pour développer la force des muscles, l'adresse du corps, résister plus facilement à la fatigue, vaincre son adversaire dans les combats particuliers, arracher un drapeau au soldat ennemi, quand il aurait une force supérieure, ou le faire prisonnier. Les luttes ont lieu avec ou sans instruments.

7. Monter à l'assaut à l'aide d'échelles de bois droites ou renversées, fixes ou vacillantes, par devant ou par derrière, avec les pieds seuls sans se servir des mains, ou avec les mains sans se servir des pieds, chargé ou non; grimper au haut du mur, avec ou sans instruments, au sommet d'un mât, ou d'une perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou inclinée, tendue ou lâche, ainsi que par des échelles de corde; descendre ou glisser de toutes les manières possibles, en se servant des objets que l'on rencontre.

8. Traverser un espace quelconque, une rivière ou un précipice, passer d'un bâtiment à un autre, en se tenant suspendu par les bras, les mains; à l'aide d'une poutre, d'une perche, d'une barre de fer, ou d'une corde tendue ou lâche.

9. Nager nu ou habillé, avec ou sans fardeau, avec des armes à feu, plonger et se maintenir longtemps sous l'eau; faire adroitement usage de toutes sortes de scaphandres et de machines à plonger; apprendre à retirer une personne de l'eau, sans se laisser entraîner par elle.

10. Porter, étant arrêté ou en mouvement, avec adresse et sécurité, des corps incommodes et pesants, quelquefois des hommes ou des enfants, pour les sauver d'un danger, retirer des hommes d'un champ de bataille, ou les forcer à se rendre; tirer à soi, soulever, traîner et pousser des poids ou des masses considérables, pour appliquer tous ces moyens à un grand nombre de cas de guerre ou d'intérêt public.

La gymnastique comprend encore :

1. L'art de lancer les paumes, balles et ballons de différents poids et grosseurs, les javelots, dards, lances, pierres et toutes sortes de projectiles guerriers, et la manière de frapper au but.

2. Le tir à la cible et à des objets mouvants, avec des arbalètes, des arcs, des fusils, des mousquetons, des tromblons, des pistolets, etc.

3. L'escrime à pied et à cheval, et le maniement de toutes sortes d'armes blanches, telles qu'épée, sabre, baïonnette, couteaux de chasse, espadons, haches de combats et de sapeurs, et des pinceaux et des leviers.

4. L'équitation et la voltige sur des chevaux de bois premièrement, et des chevaux vivants ensuite, pour accoutumer les fantassins à monter lestement en croupe, même lorsque le cheval est en marche, et passer ainsi les rivières et autres endroits difficiles; apprendre aussi aux cavaliers à monter lestement à cheval et à descendre de même; ramasser un objet tombé par terre sans quitter le cheval.

5. Les danses pirraïques ou militaires et les danses de société plus ou moins développées.

6. Les leçons de chant et d'expression musicale si puissante sur l'esprit des hommes, de physiologie au moyen de laquelle ils se rendent raison de leurs mouvements et des fonctions de leurs

organes; de constructions de machines diverses et instruments utiles.

7. Enfin, de modeler toutes sortes de matières. Ici le colonel Amoros a fait l'énumération des machines et instruments dont on se sert dans le gymnase; mais comme il nous serait impossible d'entrer dans d'aussi longs détails, nous nous bornerons, en terminant l'analyse que nous venons de faire de son Manuel, à donner sa division des exercices gymnastiques; laquelle est comme suit :

Gymnastique générale, se divisant en gymnastique civile et industrielle, gymnastique militaire de terre et de mer, gymnastique médicale et gymnastique scénique ou de théâtres, lumbulique ou des danses de cordes.

Vous avez dû remarquer, messieurs, que parmi cette variété infinie d'exercices qui constitue la gymnastique française, il n'est fait aucune mention du pugilat, ou comme nos co-sujets d'une autre origine l'appellent, "the art of self-defence."

Ceci cependant ne doit pas nous étonner, puisqu'en France on regarde cet exercice comme une coutume barbare, indigne d'une nation civilisée. Nous concevons assez facilement qu'un Français, philosopant tranquillement dans son fauteuil, entouré de trente-trois millions d'hommes qui pensent bien comme lui, puisse, à l'idée de voir deux créatures humaines se meurtrir et s'assommer de coups, déclarer un pareil amusement "barbare et indigne d'une nation civilisée." Néanmoins, il est permis de douter que la même personne jetée au milieu de vingt et quelques millions d'Anglo-Saxons qui peuplent l'Amérique, demeurât longtemps du même avis, surtout à la suite de l'application, sur sa propre personne, d'un petit échantillon du savoir-faire de nos boxeurs. Non, messieurs, avouons-le de bonne foi, il n'y a point de philosophie qui tienne contre un coup de poing vigoureusement appliqué; et tout le monde admettra sans peine qu'il n'y a rien de plus digne de pitié qu'un sage s'essayant le nez et cheminant avec une paire d'yeux bien et dûment pochés.

La pratique du pugilat a été conservée depuis un temps immémorial chez le peuple anglais. L'enfant est-il arrivé au point de pouvoir se balancer sur ses extrémités inférieures que ceux qui l'entourent lui enseignent à prendre des attitudes offensives et défensives; chaque jour il fait le coup de poing, d'abord avec ses frères et sœurs, ensuite à l'école avec ses compagnons. Les parents et les instituteurs semblent ne point observer les lutes journalières qui ont lieu sous leurs yeux. L'enfant s'accoutume ainsi à voir son sang sans frayeur; il bondit de joie lorsqu'il le fait couler à son adversaire. De l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à la virilité, l'Anglais s'exerce sans cesse à la lutte. Il apprend bien vite à ne jamais céder; car l'expérience de chaque jour lui prouve qu'il ne faut qu'un hasard, un coup heureux et inattendu pour abattre un antagoniste formidable et le prosterner à ses pieds. Il ne faut donc pas être étonné si l'Anglais sur le champ de bataille, et partout où il est appelé à combattre, déploie une fermeté et une persévérance sans égales. Bien des gens croient que John Bull, et il le croit probablement lui-même, est constitué d'une pâte toute partiennière; que la providence l'a doué d'une force et d'un courage qu'elle a refusés aux autres hommes! Quant à nous, nous ne croyons rien de tout cela: le secret des avantages si souvent remportés par la race anglo-saxonne se trouve dans les moyens qu'elle emploie pour développer ses facultés physiques.

Si le proverbe populaire est vrai, savoir, qu'avec les loups il faut apprendre à hurler, nous devons en justice à nous-mêmes encourager l'enseignement du pugilat. Rien de plus propre que cet exercice à développer la force des muscles du tronc et des bras, et rien de plus efficace pour se protéger et se mettre à l'abri des insultes, des outrages de la basse classe. Cet exercice est surtout nécessaire aux hommes faibles; car au moyen de l'art ils peuvent fréquemment rosser un imprudent provocateur calculant sur la taille délicate, et faible en apparence, de son antagoniste. Cependant, en recommandant le pugilat, nous désirons qu'il soit bien compris que nous ne sommes point à l'encourager que comme moyen de protection et de défense, persuadé que notre position sociale nous impose l'obligation de pourvoir avant tout à notre sûreté personnelle lorsque nous sommes injustement attaqués,

Ainsi le veut la loi naturelle, qui permet, poussé au pied du mur, de repousser la force par la force; et dans tous les cas de nécessité absolue, on ne saurait, il me semble, blâmer l'usage, tout en condamnant l'abus.

Au nombre des exercices que l'on pourrait enseigner et pratiquer sous la surveillance des parents lorsque les enfants ne sont pas encore d'âge à aller à l'école, et sous la direction des maîtres lorsque le temps est arrivé de les y envoyer, sont compris presque tous les exercices élémentaires et quelques-uns de ceux de l'art des équilibres. Tous les divers mouvements dont nous allons donner l'énumération devraient s'opérer accompagnés du chant; et rien assurément ne pourrait mieux remplir l'objet que l'on a en vue que nos chansons de voyages, c'est-à-dire, développer les organes vocaux en même temps que faciliter l'action des membres et la régularité des mouvements au moyen de la mesure. Tous ces airs canadiens composés pour garder le temps sur l'aviron sont d'excellents pas redoublés de cent-huit à la minute; et outre qu'ils auraient le bon effet de remplir la double indication que nous venons de mentionner, lorsque les exercices se feraient dans une position stationnaire, ils serviraient encore, sur la marche, à conserver le pas et la cadence en remplaçant la musique instrumentale. Ceci, messieurs, n'est pas une spéculation; car maintes et maintes fois durant la dernière guerre, nous avons eu occasion de remarquer combien le courage et la vigueur des hommes étaient ranimés, durant de longues et pénibles marches, par les mâles et sonores chœurs de cinq à six cents voix réjétant les gais refrains de ces chansons, qui font sur les cœurs canadiens ce que le rantz des vaches et certains autres airs produisent dans l'âme des enfants de la Suisse. Dans les exercices gymnastiques, ces chansons auraient encore l'effet de perpétuer le souvenir des valeureux exploits de nos pères qui, sans autres ressources que leurs frêles embarcations et leurs légers avirons, domptèrent les hordes barbares de la moitié de l'Amérique Septentrionale, s'en firent craindre par leur valeur et chérir par la réunion de toutes ces vertus chrétiennes et de toutes ces qualités sociales dont ils furent si éminemment doués.

Les mouvements élémentaires peuvent se multiplier à l'infini. Les principaux sont : 1. la rotation à droite et à gauche; 2. la flexion de la tête en avant et en arrière; 3. mouvement du corps à droite et à gauche; 4. demi-tour à droite; 5. pas ordinaire en avant et en arrière; pas de côté et vers la droite et vers la gauche; 6. pas oblique à droite et à gauche; 7. pas accéléré en avant; 8. se lever sur la plante des pieds, et marcher en avant et en arrière dans cette position; 9. sautiller en place sur la pointe des pieds; 10. pas gymnastique modéré sur place, les mains sur les hanches; 11. pas accéléré, gymnastique sur place; 12. pas de course sur place; 13. fléchir alternativement les jambes en arrière; 14. élever en même temps les jambes en avant et en arrière; 15. fléchir les extrémités inférieures, les jambes réunies; 16. la marche des mains; 17. flexion des extrémités inférieures, les jambes écartées; 18. marcher sur les talons; 19. mouvement des extrémités supérieures, les bras pliés sur la poitrine, ensuite tendus en avant, puis élevés au-dessus de la tête, tenant les mains, les doigts et les ongles tournés en dehors; 20. frapper la poitrine, avec les poignets alternativement; 21. élever les bras en avant et en haut et les ramener rapidement à leur place; 22. circonduction latérale des bras, ou mouvement de fronde; 23. lancer les bras en avant et en arrière; 24. fléchir le corps latéralement vers la gauche, vers la droite et en avant; 25. danse pyrrhique ou militaire des anciens; 26. mouvement du corps représentant la natation.

Le centre de gravité est le point situé dans l'intérieur d'un corps, autour duquel tous les autres points de ce corps sont en équilibre: il est bien représenté par la direction d'un fil qui soutiendrait un plomb, ou par une ligne perpendiculaire. Si le centre de gravité est fixe, le corps est un équilibre dans toutes les situations qu'on lui fait prendre en le tournant autour de ce point. Il y a chute inévitable aussitôt que le centre de gravité ne se dirige plus perpendiculairement sur cette base. Si, par exemple, on penche trop la tête en arrière, on le rétablit en levant une jambe et la portant soit en arrière, soit en avant, ou en se servant des bras et des mains pour rétablir le point de gra-



vité que l'on a perdu, soit par l'effort du vent, soit parce que le plan où l'on est placé est inégal, raboteux, glissant, etc.

Le mot station, en gymnastique, est l'action par laquelle l'homme se tient debout immobile sur un plan solide, mobile ou chancelant, à genoux ou assis, en équilibre sur un pied, sur les mains, sur la tête, ou toute autre partie du corps, ou couché sur un plan horizontal ou incliné.

Le levier est la tige inflexible qui se tourne ou se meut autour d'un point fixe. On distingue dans un levier le point d'appui, le point où agit la puissance, et le point où se fait sentir la résistance.

Il y a plusieurs sortes de marches : la marche en avant, celle en arrière, la marche de côté, la marche ascendante et descendante.

Les marches et promenades nocturnes à la campagne et sur les montagnes sont excellentes pour habituer à apprécier les objets, les distances et les phénomènes naturels qui présentent, la nuit, un aspect différent de celui qu'ils offrent pendant le jour.

Lorsque l'on gravit une montagne, ce qui est toujours fatiguant, on peut, sans cesser de monter, trouver le moyen de se reposer ; c'est de tourner le dos et de marcher en arrière ; dans la marche ordinaire, on doit faire de petits pas, et se fixer sur la pointe des pieds le plus que l'on peut, en marchant avec d'autres, on fait deux pas en avant du même pied, et un avec l'autre pied.

Indépendamment de la course et du saut, de l'art de lancer les paumes, les balles et les ballons que l'on doit faire pratiquer aux enfants en bas âge, les autres exercices sont plus spécialement du ressort du gymnase et seulement propres à un âge plus avancé, si toutefois nous en exceptons la natation. La natation devrait faire partie de l'éducation primaire quand l'éducation sera ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, l'enseignement de tout ce qui peut être utile à l'homme, eu égard à sa capacité. Non seulement la natation est utile à la santé, mais elle est encore avantagense en ce que les dangers de la navigation, de la guerre et des voyages sont plus grands pour toute personne qui ne sait pas nager. Que d'infortunés l'art de la natation arrache chaque année à une mort certaine ? Que d'occasions elle offre aux âmes généreuses de se dévouer pour sauver la vie à leurs semblables ! L'art de la natation ne se devine pas, il faut l'apprendre : sa théorie est la moins utile, l'exercice est tout. Il serait facile dans la plupart de nos campagnes, et même dans nos villes, d'exercer les enfants à nager sous la surveillance des parents et des maîtres, si l'opinion savait apprécier à sa juste valeur tout ce qu'il y a de bon, d'utile et d'avantageux dans cet exercice. L'établissement de bains publics—si utile au peuple—dans nos grandes villes, si nécessaires à la santé, si négligés de nos jours, ne devrait-il pas attirer l'attention du philanthrope et du législateur ? Ne serait-il pas bientôt temps que la civilisation moderne s'occupât d'un objet considéré par les anciens, nos maîtres en cela comme en bien d'autres choses, d'une indispensable nécessité ? Mais à défaut du philanthrope et du législateur, le spéculateur—ce qui sonne mieux à l'oreille de bien des gens—ne pourrait-il pas trouver son compte dans l'établissement sur une grande échelle de bains publics où tous, pauvres et riches, seraient admis pour une modique entrée ? C'est alors que les plus timides et ceux qui ont la plus grande répugnance pour l'eau pourraient, au moyen de toutes les facilités qui leur seraient offertes, acquérir en peu de temps la faculté de bien nager. Espérons qu'un sujet aussi important, celui de l'établissement des bains publics, finira par attirer l'attention des hommes réfléchis et des capitalistes, et que le temps n'est pas bien éloigné où la génération croissante trouvera le moyen de conserver sa santé, d'augmenter ses forces et de multiplier le nombre des citoyens courageux dans l'exercice salutaire du bain à grande eau, exempt de la crainte et des dangers qui accompagnent le bain en plein canal.

Il est pourtant encore une partie de la gymnastique d'une importance incalculable dans les naufrages et les incendies, qui, pour atteindre la perfection chez l'individu, devrait être pratiquée dès le bas âge, laquelle consiste, comme nous l'avons déjà dit, à grimper au haut d'un mur avec ou sans instruments, au

“sommet d'un mât ou d'une perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou inclinée, tordue ou lâche, ainsi que par des échelles de corde, descendre ou glisser de toutes les manières possibles en se servant des objets que l'on rencontre.” Nous avons connu à la campagne de jeunes garçons capables de faire toutes ces choses ; et si, trop fréquemment de timides papas, et mamans plus craintives encore, ne ralentissaient l'ardeur et l'audace des enfants, tous acquerraient sans peine ces facultés en s'approvisionnant de glands et de faines, en dénichant les oiseaux et en se laissant aller au penchant qui porte la jeunesse à essayer ses forces contre tous les obstacles qu'elle peut rencontrer, ou imaginer, pour le plaisir de vaincre et de triompher.

Ayant été à portée d'apprécier, il n'y a pas longtemps, tout l'avantage que la société pourrait retirer de ces exercices, je ne puis résister à l'envie que j'éprouve de vous citer un exemple arrivé jusque sous nos yeux et bien propre à convaincre les incrédules, si toutefois il peut s'en rencontrer à l'égard de faits incontestables. C'était l'an dernier, vers la fin de la navigation, qu'un de ces bateaux qui font le transport à Québec des madriers des grands établissements de MM. Price et Patton, louvoyait paisiblement avec une petite brise par les travers de la Grosse-Isle et de Saint-Thomas, lorsqu'il fut soudainement assailli par un épouvantable ouragan du nord-ouest. Le timonier, peu attentif, n'ayant pas envoyé assez vite dans le vent pour soulager le foc, la drisse qui le tenait tendu fut emportée. Le vaisseau, n'ayant plus alors que sa grande voile, devint dans un instant hors d'état de pouvoir être gouverné ; mais le capitaine ordonne aussitôt d'abattre cette voile et commande à son premier matelot de monter à la tête du mât pour repasser une autre drisse dans la poulie. Le matelot obéit ; mais à peine a-t-il grimpé une trentaine de pieds, le long du mât (ces sortes d'embarcations sont dépourvues d'enfléchures), que, soit étourdissement, peur ou autre cause, il se laisse retomber précipitamment en se blessant grièvement dans sa chute. Il n'y avait pas de temps à perdre, un second matelot reçoit l'ordre de remplacer son camarade : il le fait, mais après de vains efforts il se trouve forcé de descendre sans avoir accompli sa tâche. Cependant, le vent devient de plus en plus violent, et le vaisseau est emporté rapidement vers le sud par le souffle de l'impétueux aquilon. Le capitaine se lance à son tour pour tenter un dernier effort, mais tout est inutile, il retombe consterné ! Alors un homme, un passager, un cultivateur, aux larges épaules, à la taille svelte et dessinée, à la contenance ferme et assurée, se lève et, s'adressant au capitaine, lui dit : “Est-ce bien tout ce que vous pouvez faire ? Vous décidez-vous à demeurer les bras croisés ?” Et lui montrant en même temps du doigt les gros rochers de la Pointe-à-Guillaume, blanchis par la mer en furie, et vers lesquels la frêle embarcation était emportée : “Voyez-vous ? ajoutez-il, là la mort nous attend tous dans vingt minutes ; mais avant de périr voyons ce que peut faire un habitant.” Il dit, et saisissant entre ses dents le bout de la drisse, il embrasse le mât de ses quatre membres vigoureux, et dans trois minutes il franchit une hauteur de soixante-dix à quatre-vingt pieds : il est au haut du mât et enlace aussitôt la corne de la hune de son bras gauche, la drisse toujours entre les dents. Cependant le vaisseau sans voiles est battu au gré des vagues qui font décrire à la tête du mât de gigantesques courbes, des ellipses et des paraboles effrayantes ; mais l'intrépide cultivateur n'en est point ému. Soutenu par son bras gauche et ses genoux cramponnés au mât, il passe avec sa main droite la drisse dans la poulie, qu'il ressaisit plus bas ; et dégageant en même temps son bras gauche de la hune, il empoigne de nouveau la bienheureuse drisse, mais cette fois de ses deux mains et lâchant les genoux, semblable à un aéronaute qui se précipite des nues sous un parachute, il descend majestueusement le long du mât, tandis que le poids de son corps fait monter de la même manière le foc de sa position. Le timonier fait aussitôt sentir le gouvernail, le bateau s'élève et à la temps de virer lof pour lof à une encablure des brisants. Dans cet instant, équipage et passagers poussent tous en même temps un hurra et un “vive Jean-Baptiste” qui montent jusqu'au ciel, car ils étaient tous sauvés ! des pleurs de joie et de recon-

nissance coulent de tous les yeux; on remercie l'homme intrépide à qui on doit la vie. Cet homme était Magloire Têtu, de Saint-Thomas.

Mais l'utilité de ce genre d'exercice, dont M. Têtu vient de nous donner un exemple si frappant, ne se borne pas aux accidents qui peuvent survenir en mer et dans les naufrages: car toutes les grandes villes offrent, presque chaque jour, des occasions bien propres à faire apprécier les avantages que la société peut en retirer. En effet, ici, ce sont des charpentiers ou des maçons que l'éroulement d'une partie de muraille ou d'échafaud laisse suspendus à quelques restes encore debout, mais si ébranlés que ces infortunés sont à chaque instant menacés d'être ensevelis sous leurs ruines; là, c'est un vaste bâtiment, où un incendie déclare soudainement à coupé la retraite aux hôtes des étages supérieurs; plus loin, c'est une inondation qui met également en péril des quartiers d'une ville submergée, ou bien encore c'est une de ces épouvantables conflagrations semblables à celles dont Québec a été deux fois le théâtre dans le court espace de trente jours, qui demande la coopération de tout ce que la nature humaine est capable de concentrer d'énergie, de force, de courage, d'intrépidité et de dévouement pour en arrêter les progrès. Et s'il est une classe d'hommes, dans l'intérêt général, qui, plus que toute autre, ait besoin de ce genre d'exercice, cette classe est bien assurément celle des pompiers. A ce mot des pompiers, votre imagination, messieurs, ne vous peint-elle pas aussitôt cette légion d'anges protecteurs qui, à demi-endormis, n'attendent à chaque heure de la nuit que le premier signal de la cloche d'alarme pour courir dans quelque direction que ce soit, où le devoir et le danger l'appellent? Arrivés sur la scène, rien ne l'arrête: ni le froid ni le chaud, ni le vent ni la pluie, ni la neige ni les tourbillons de fumée sortant des ouvertures d'un édifice, ni les toits embrasés ni les murs s'éroulant: l'intrépide cohorte est prête à tout affronter, car le sapeur-pompier ne connaît pas de dangers lorsqu'il se trouve une propriété à sauver, une victime à ravir aux flammes, ou enfin, lorsqu'il a une tâche quelconque à remplir. Il se multiplie, il est partout; son activité et son courage ne connaissent point de bornes. Cependant, quoique témoin journalier de la belle conduite des pompiers en toute occasion, il est difficile de s'empêcher d'éprouver une espèce d'enthousiasme, chaque fois qu'on les rencontre au pas de course par une nuit obscure, à la lueur blafarde de leurs torches agitées, au son inquiet et monotone de leurs petits jeux de cloches, et aux bruyantes démonstrations d'une vigueur toujours nouvelle, se mêlant au retentissement de leur matériel, roulant rapidement sur le pavé, ainsi qu'aux sourds mugissements de la foule qui les accompagne. Pourtant ceci n'est rien en comparaison de ce qu'il y a de saisissant dans le spectacle qu'offrent ces hommes courageux, la gaffe, le levier et la hache à la main, abattant et détruisant, poussés par une force magique, tout ce qui pourrait favoriser le progrès des flammes. Mais c'est surtout lorsque, par une espèce d'essor simultané, vous les voyez s'élançant sur des échelles pour atteindre les toits et les faîtes de bâtiments, d'où les portes et les fenêtres, véritables éralères, vomissent des torrents de feu, que l'on se sent saisi de crainte et d'admiration. Placés sur des volcans, leurs blouses couleur de feu les feraient confondre peut-être avec l'élément destructeur, si les cimiers de leurs casques métalliques, étincellants réverbères, ne laissaient distinguer des têtes humaines s'agitant au milieu des flammes! Anges ou démons, les sapeurs-pompiers offrent dans ces grands tableaux quelque chose en-dehors de la nature humaine! Et qui le croirait? (la chose n'est pourtant que trop vraie), la société est parfaitement indifférente aux actes d'héroïsme de ces vigoureux athlètes! Serait-ce que, semblables à ces admirables phénomènes de la nature, répétés chaque jour et incessamment sous nos yeux, ils ne nous frappent plus par cela seul qu'ils sont devenus trop communs? Qu'il en soit ainsi ou autrement, si les hommes ne veulent pas être reconnaissants, ils devraient au moins ouvrir les yeux sur leurs propres intérêts; car il n'est pas difficile de prouver, même à ceux dont l'entendement est le plus obtus, que plus les pompiers auront acquis de pratique dans l'art de la gymnastique, moins il y aura d'accidents fâcheux, et plus ils pourront préserver de propriétés. Mais l'autorité civique ne

doit pas simplement borner ses efforts à donner de l'éducation physique aux pompiers, elle doit se rappeler les dangers auxquels ces hommes utiles sont exposés; la faible compensation qu'ils reçoivent, et surtout que chez eux la gloire ne les attend pas à la fin de leurs travaux: la gloire, ce puissant stimulant qui soutient le militaire au milieu des plus grands dangers, et qui est comme le point de mire de toutes ses actions! C'est pourquoi, si l'on entendait bien ses intérêts, on devrait rétribuer davantage cette classe d'hommes si nécessaire, et décorer solennellement les individus qui se seraient distingués par quelque acte de courage ou de généreux dévouement, blessés, mutilés ou devenus infirmes durant leur service de pompiers; leur accorder une pension ou bien leur offrir un asile; et enfin, procurer des secours à la veuve et aux orphelins, lorsque le chef de la famille aurait perdu la vie dans le courageux accomplissement de ses devoirs.

(A continuer.)

### Rapport à l'Empereur sur l'Etat de l'Enseignement Primaire pendant l'année 1862.

(Suite et fin.)

#### XIV.

##### ÉTAT DE L'OPINION.

Sur la question de la gratuité, comme au sujet de l'obligation, les opinions sont très-partagées. Les uns, qui accepteraient à la rigueur l'obligation, s'élèvent avec énergie contre la gratuité; d'autres, au contraire, qui protestent contre l'instruction obligatoire, ne verraient pas d'inconvénients graves à la rendre gratuite, et rappellent que la gratuité existe à Paris et dans un grand nombre de villes de France.

Plusieurs de ses adversaires l'accusent cependant d'être entachée de socialisme; mais il est à remarquer que ce reproche se trouve surtout dans la bouche des partisans de l'enseignement gratuit des congrégations. D'autres affirment qu'en France, principalement dans les campagnes, la gratuité sans l'obligation énerve l'enseignement, décourage le maître, dépeuple l'école. On répète que le paysan n'estime que ce qu'il paye, et on a souvent abusé de cette formule vague pour élever à tort le prix de l'éducation primaire (1). Il est certain que beaucoup de ces paysans dont on parle, trouvant trop coûteuse la denrée intellectuelle, mettent en quelque sorte leurs enfants à la ration, et ne leur achètent que deux mois d'école au lieu de huit, ce qui rend illusoire les résultats momentanément obtenus par l'instituteur.

En résumé, on aime peu la gratuité en haut, mais, en bas, on la recevrait avec reconnaissance.

Cette dernière vérité a été parfaitement sentie par les fondateurs catholiques ou protestants de l'instruction populaire: l'abbé de la Salle, le P. Fourier, le pasteur Oberlin, etc. En France, c'est le principe de toutes les congrégations enseignantes, et ce principe a fait leur fortune.

En 1843, les congrégations enseignantes ne comptaient, en France, que 16,958 membres, dont 3,128 hommes et 13,830 femmes, et ne possédaient que 7,590 écoles, 706,917 enfants, soit 22 pour 100, ou moins du quart de la population scolaire totale, répartis de la manière suivante: 1,094 écoles publiques ou libres de Frères, contenant 201,142 élèves sur 2,149,672, c'est-à-

(1) « Un fait que je constate depuis plus de vingt ans dans la classe que je dirige, et qui m'est commun avec mes confrères voisins, c'est que les enfants admis gratuitement à l'école y viennent exactement et longtemps, jusqu'à l'âge réglementaire, c'est-à-dire 14 ans, tandis que les payants quittent le plus souvent la classe aussitôt après leur première communion, qui se fait à l'âge de 11 et 12 ans au plus tard. En ce moment, mes élèves les plus âgés, les plus instruits, les plus assidus, sont les élèves gratuits; j'en ai qui ont 13 et 14 ans et qui ne quitteront l'école que pour aller en apprentissage. Ils savent qu'ils pourront venir à l'école d'adultes pendant l'hiver; je leur donne l'instruction gratuite; ils n'ont qu'à fournir le matériel de classe; je suis certain que pas un ne manquera et que tous resteront jusqu'à la clôture; les payants, eux, y viendront peut-être, mais un mois ou deux tout au plus. » (Extrait d'une lettre de l'instituteur communal de Donnemarie (Seine-et-Marne), du 24 juin 1861.)

dire 9 pour 100 du nombre total des garçons; 6,496 écoles publiques ou libres de Sœurs, contenant 505,775 élèves, sur 1,014,625, c'est-à-dire plus de 49 pour cent du nombre total des filles.

Aujourd'hui, ces congrégations ont 46,840 membres, dont 8,635 hommes et 38,205 femmes. Leur nombre a donc à peu près triplé en vingt ans. Ils possèdent 17,206 écoles et 1,610,674 enfants, sur 4,336,368, soit 37 pour 100, ou plus du tiers de la population scolaire totale, répartis de la manière suivante, savoir: 2,502 écoles publiques ou libres de Frères, contenant 443,732 élèves, sur 2,265,756, c'est-à-dire 19 pour 100 du nombre total des garçons; 14,704 écoles publiques ou libres de Sœurs, contenant 1,166,942 élèves, sur 2,070,612, c'est-à-dire environ 56 pour 100 du nombre total des filles.

Ainsi, en vingt années, les religieux ont plus que doublé le nombre de leurs écoles et celui de leurs élèves: ils ont conquis près d'un million d'enfants (903,757), si bien que le rapport entre le nombre des enfants élevés par les congréganistes et celui des enfants élevés par les laïques a changé. En 1843, les congréganistes avaient moins du quart de la population scolaire, ou 22 pour 100, ils ont aujourd'hui plus du tiers, ou 37 pour 100. C'est une augmentation à leur profit de 15 pour 100.

D'où vient ce progrès considérable? Du zèle sans doute des religieux, bien que leurs écoles, malgré de véritables succès en de certains lieux et pour de certaines parties de l'enseignement, n'aient pas encore pu prendre, dans l'ensemble des résultats, le premier rang. Il vient surtout de la gratuité, qui, dans les petites localités, ne permet pas à une école, où les nécessiteux sont forcés de payer, de vivre à côté de celle où on ne leur demande rien.

Aussi, pour rétablir l'équilibre, essaya-t-on, dès l'année 1853, d'obliger les Frères de la doctrine chrétienne à renoncer au principe de leurs statuts. Après de longs et vifs débats dans le sein de la congrégation, les Frères se résignèrent, en janvier 1863, à reconnaître aux conseils municipaux qui leur assuraient un traitement fixe le droit de percevoir la rétribution scolaire pour le compte de la commune.

Malgré cette pression énergique, les écoles publiques de Frères ont encore près de trois fois plus d'élèves gratuits que les écoles laïques correspondantes: 73 pour 100 au lieu de 32 pour 100. Leur exemple doit servir de leçon.

### XV.

#### DE LA DEMI-GRATUITÉ.

Faut-il se contenter de la demi-gratuité, afin de faire disparaître l'objection qu'il est déraisonnable d'exempter de l'impôt scolaire ceux qui sont en état de le payer?

D'abord, pour échapper aux embarras que présente toujours une classification officielle de citoyens en riches et nécessiteux, il est bien difficile de trouver un *critérium* certain. Serait-ce l'exemption accordée à ceux qui ne paieraient que 3 ou 5 fr. d'impôt? 5 fr. n'ont pas la même valeur dans toutes les communes de France, dans Seine-et-Oise et dans les Hautes-Alpes: et, entre deux hommes qui payent 5 fr. de contribution, l'un avec un enfant, l'autre avec six, celui-là sans famille et celui-ci avec de vieux parents à sa charge, la différence est grande. Elle ne l'est pas moins entre le paysan qui a acheté en empruntant à 6 ou 8 pour 100 quelques perches de terre pour lesquelles il donne 5 fr. au percepteur, et l'ouvrier agricole ou urbain, le contre-maître d'une usine qui, avec sa paye de 4, 6, 8 ou 10 fr. par jour, achète des rentes et ne contribue aux charges publiques que par les impôts de consommation.

Ensuite, lorsque par cette gratuité élargie on aura réduit le chiffre des élèves payants à un très-petit nombre de familles aisées, on aura augmenté la dépense à faire pour les écoles et, en même temps, on se sera ôté le droit, moralement, d'ajouter, pour ces familles, à l'impôt scolaire laissé à leur charge, l'impôt proportionnel qu'il faudra leur demander, d'une manière ou d'une autre, pour payer soit la totalité, soit une partie de la contribution scolaire des élèves déclassés gratuits.

Comme le disait récemment le maire d'une ville où la rétribution scolaire, maintenue à côté de la gratuité, pour les indigents, ne donne qu'un produit misérable: "Pour être généreux et libéral, j'aimerais mieux l'être tout à fait."

Il y a peu de jours, le conseil municipal de Toulon a voté à l'unanimité le rétablissement de la gratuité absolue, abolie en 1861 dans les écoles communales, par la triple raison qu'il est impossible de dresser exactement la liste des élèves gratuits; que beaucoup de ceux qui ont été inscrits comme payants ne peuvent réellement point payer; qu'enfin, la confection des listes, la délivrance des billets d'admission, surtout la mise en recouvrement de la rétribution, les avertissements multipliés, l'examen des réclamations, etc., exigent un travail compliqué et pénible, qu'est bien loin de compenser le faible revenu versé de ce chef à la caisse municipale (1).

A Napoléon-Vendôme, à Sotteville, à Valence (2), à Saint-Fargeau, en beaucoup d'autres lieux, mêmes réclamations, même réforme radicale.

Et l'on a raison d'agir ainsi. La loi économique est la même partout. Abaissez les prix, la consommation sera plus grande. Mais, en fait d'instruction, consommer c'est produire. "C'est en instruisant le pays, disait récemment un ministre autrichien, M. de Schmerling, c'est en instruisant le pays qu'on le rendra fort."

Apprenons-leur à lire, et il ne restera plus, pour obtenir des merveilles, qu'à mettre des livres utiles et bons dans les mains de ces millions de lecteurs.

Apprenons-leur à compter, et ils sauront bien vite calculer ce que coûte une révolution.

Ouvrons leur esprit, et ils reconnaîtront qu'une société comme la nôtre est l'organisme le plus délicat, mais aussi le plus redoutable; que lorsque le travail s'y produit avec une telle activité, c'est la machine à vapeur lancée à toute vitesse, dévorant l'espace, emportant avec elle des multitudes infinies d'hommes et de choses, les conduisant à bien si la route est unie et sûre, les menant à l'abîme, à la mort, si un obstacle se rencontre qui produise un arrêt soudain.

(1) Sur les 5,802 francs à percevoir pour les trois premiers trimestres de 1864, il est encore dû à la caisse municipale 2,296 francs par 325 pères de famille, et la plupart de ceux qui ont payé n'ont cédé qu'à la menace des poursuites. (*Rapport du maire de Toulon.*)

(2) A Valence, où deux évêques, Mgr. de Milon et Mgr. de Grave, avaient fondé des écoles gratuites, le régime de la rétribution fut substitué, en 1861, à celui de la gratuité absolue. L'expérience faite en 1862 ne fut pas favorable. Une délibération du conseil municipal constata que la rétribution se percevait difficilement, que les réclamations étaient très-vives et très-nombreuses; que la distinction entre riches et pauvres était presque impossible à établir. Le maire écrivit au préfet le 29 septembre 1862: "Le mécontentement public se manifeste et l'affluence à la mairie de contribuables ayant reçu des sommations sans frais et puis des bulletins de garnison collective sans que la plupart aient chez eux une feuille de papier où ils sachent écrire leurs réclamations, me prouve que nous nous sommes mépris sur le degré d'aisance de nos concitoyens..."

A la suite de cette lettre, la question fut de nouveau posée au conseil municipal. La commission constata que la rétribution scolaire avait fait sortir environ 300 élèves des écoles, et ajouta: "Ceux qui cesseront de venir à l'école, ce seront ces enfants dont les parents ne peuvent être réputés indigents, principalement de la campagne, ou les enfants de ces honnêtes ouvriers qui gagnent laborieusement leur vie et ne voudraient pas accepter un bienfait à titre d'aumône. Certes, ce résultat est aussi fâcheux que regrettable... En théorie, il semble que la rétribution fait mieux apprécier le mérite de l'enseignement, et que les parents sont d'autant plus intéressés à en faire profiter leurs enfants qu'ils payent pour le leur procurer. En pratique, du moins, le fait vient de nous le prouver, les enfants seront retenus chez eux, soit par l'impossibilité où se trouvent les parents de faire ce sacrifice, soit par un mauvais vouloir et un calcul égoïste dont il y a plus d'un exemple; cette classe intermédiaire de la société, à laquelle la première éducation est si utile, si précieuse, en demeurera privée, et nous ne verrons plus nos jeunes élèves devenir, comme autrefois, les teneurs de livres de leur famille, les correspondants de parents illettrés, et les aides utiles de leur commerce et de leur industrie. Telle ne pouvait être évidemment l'intention du législateur, encore moins celle des fonctionnaires qui ont recommandé cette mesure; telle ne serait pas la nôtre: nous ne voudrions pas arrêter, dans notre population, cet essor vers le progrès, dont nous nous sommes si souvent applaudis."

Sire,

Un grand mouvement entraîne l'humanité à la domination du monde matériel par la science et à la conquête du bien-être par la richesse. Les nations se précipitent à l'envi dans cette lutte où l'esprit est l'arme la plus sûre. Il ne faut pas que la France, habituée à marcher à leur tête, se contente de les suivre dans l'arène nouvelle. Elle doit les y précéder encore, non plus seulement par ce qui était autrefois la mesure des nations, par le génie de ses grands hommes, mais par ce qui est devenu le niveau où se marquent la force et la grandeur des peuples, par l'intelligence et la moralité de ses classes laborieuses.

Une société est une immense pyramide; plus la base en sera large, élevée et solide, plus les assises intermédiaires seront assurées et fortes, plus haut aussi la tête montera dans la lumière.

En résumé,

Je crois, Sire, que pour répondre aux mémorables paroles du discours impérial du 15 février, j'ai le devoir de proposer à Votre Majesté de reconnaître et d'appliquer les principes suivants:

- 1o. L'instruction populaire est un grand service public;
- 2o. Ce service doit, comme tous ceux qui profitent à la communauté, être payé par la communauté tout entière;
- 3o. Le droit de suffrage a pour corollaire le devoir d'instruction, et tout citoyen doit savoir lire comme il doit porter les armes et payer l'impôt.

Mais comme Votre Majesté tient à cet autre grand principe de faire l'éducation du pays par le pays lui-même, il y aurait lieu de donner aux conseils municipaux le droit de voter la mise à exécution de la loi nouvelle, en promettant l'assistance de l'Etat aux communes qui accepteraient la réforme et à qui les ressources feraient défaut pour l'accomplir.

Je suis,

Sire,

Avec le plus profond respect,

De Votre Majesté

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

V. DURUY.

## AVIS OFFICIELS.



### DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Aloxis Ouellet.

1er août 1865.

T. VIBERT, junior,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTRÉAL.

Académie, 1ère classe A.—M. John N. Muir.

Ecole modèle, 1ère classe A.—MM. Solomon Falkner, Donald McMaster, Solomon W. Young et Melle. Charlotte Maria Smith.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Melles. Mary Caldwell, Annie Conoley, Grace Graham, Susan Grimshaw, Jemima Hartley, Elizabeth Hyatt, Catherine Irwin, Mary Jane Lindsay, Catherine McCormick, Catherine McGibbon, Jane McIntyre, Jessie McLaren, Sarah Odell, Rebecca Scales, Adeline Eliza Seely, M. William Henry Wadleigh.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—Melle. Eliza J. Gibson.

23 septembre 1865.

T. A. GINSON,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS DES TROIS-RIVIÈRES.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Melles. Marie Exilia Deshayes et Marie Délima Guillet.

2ème class F.—Madame L. M. E. Toulin de Courval.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Melles. Béatrix Désilets, Marie Camille Gauthier, Marie Anne Lamunger, Ernestine Ouellet et Marie Louise Plourde.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Melles. Marie Adeline Caya, Emélie Michel, Marie Adèle Morel, Rose-de-Lima Poisson.

1er août 1865.

J. M. DESILETS,  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL (BAS-CANADA), OCTOBRE ET NOVEMBRE, 1865.

### Le Conseil de l'Instruction Publique.

Le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada a tenu sa séance semestrielle le douze de ce mois. L'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, après avoir informé le Conseil du décès de son président, Sir Etienne-Paschal Taché, et avoir rendu un juste tribut d'éloges à sa mémoire, a proposé, secondé par le Rév. M. Dowd, la résolution suivante, qui a été agréée à l'unanimité:

“ Résolu que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur la mort de l'honorable Sir Etienne-Paschal Taché, premier ministre et leur président, et qu'ils désirent insérer dans leurs archives l'expression du respect et de l'affection qu'ils lui portaient ainsi que celle des regrets que leur fait éprouver la perte de leur zélé président, qui, malgré ses autres devoirs publics, a encore présidé la dernière séance de ce Conseil et n'a cessé de s'intéresser aux progrès de l'instruction publique et d'y travailler avec ardeur.”

J. Crémazie, écuyer, LL.D., propose, secondé par C. Delagrave, écuyer, et il est unanimement résolu:

Que la résolution précédente soit publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*, et que copie en soit transmise à Lady Taché, avec l'expression des respectueuses condoléances des membres de ce Conseil.

Puis, sur proposition de l'Hon. Surintendant, secondé par le Rév. M. Dowd, C. S. Cherrier, écuyer, LL.D. et C. R., a été unanimement élu l'Président, en remplacement de feu Sir Etienne Taché.

M. Cherrier, après avoir fait en peu de mots un éloge bien senti de son prédécesseur, remercia le Conseil et accepta la charge à laquelle on l'appela.

Le Conseil a ensuite pris diverses délibérations qui seront rendues publiques lorsqu'elles auront été approuvées par Son Excellence l'Administrateur du gouvernement.

### Diplômes des Instituteurs.

Nous reproduisons au long une loi sanctionnée dans la dernière session du Parlement sur ce sujet.

La législature a craint que, dans certains cas, l'obligation de renouveler les diplômes après trois ans ne fût trop onéreuse aux instituteurs et aux institutrices. Elle laisse au Conseil de l'Ins-

truction Publique le droit de régler dans quelles circonstances les diplômes devront être renouvelés. Il va sans dire que tant que le Conseil n'aura point passé de règlement à ce sujet, tous les diplômes demeureront en force.

**ACTE AMENDANT LE CHAPITRE QUATORZE DES STATUTS REFOUNDUS DU BAS-CANADA CONCERNANT L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

Attendu qu'il est dans l'intérêt du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada d'étendre la durée des diplômes accordés aux instituteurs, sous l'autorité des clauses cent cinq et cent six du chapitre quatorze des Statuts Refondus du Bas-Canada, Sa Majesté, de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du Canada, décrète ce qui suit :

1. La cent sixième clause du chapitre quinze des Statuts Refondus du Bas-Canada est par ces présentes amendée, et ce qui suit lui est substitué :

106. Les diplômes qui ont été ou qui seront accordés par les Bureaux établis en vertu de la clause ci-dessous n'auront force et effet que dans les comtés et pour la catégorie d'écoles que le Gouverneur en Conseil, sur le rapport du Conseil de l'Instruction Publique, indiquera de temps à autre ; et les diplômes octroyés depuis le quatre mars mil huit cent cinquante-neuf, par les divers Bureaux d'Examineurs des cités de Montréal et de Québec, et des districts de Kamouraska, Gaspé, Trois Rivières et Outaouais, et des comtés de Sherbrooke et de Stanstead, respectivement, n'auront également d'effet que dans les limites et pour les catégories d'écoles que le Gouverneur en Conseil, sur tel rapport, indiquera de temps à autre.

2. Le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada, par règlement sujet à l'approbation du Gouverneur en Conseil, pourra prescrire, de temps à autre, de telles manières et sous telles conditions qu'il sera jugé expédient, aux instituteurs munis du diplôme d'un des Bureaux d'Examineurs du Bas-Canada, de subir un nouvel examen devant tel Bureau, et dans le cas où un instituteur négligerait de se conformer à ce règlement, et aussi dans le cas où il ne réussirait pas à obtenir un nouveau diplôme, le diplôme obtenu par lui en premier lieu sera nul et de nul effet.

**Vingt-sixième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue les 25 et 26 Août 1865.**

SÉANCE DU 25, À 7 HEURES P. M.

Furent présents :—M. le Principal J. Langevin, Ptre. ; MM. J. B. Cloutier, F. X. Toussaint, C. Dufresne, N. Lacasse, Ed. Carrier, C. Dion, E. Saint-Hilaire, F. X. Chabot, Ls. Roy, G. Labonté, P. Giroux, V. Bérubé, Elz. Marceau, H. Tremblay, F. Fortier, O. Goulet, F. Morisset, C. Robitaille, J. Cloutier, Ls. Mercier, H. Rousseau, et quelques élèves de l'École Normale Laval.

Le président étant absent, M. J. B. Cloutier, vice-président, fut appelé au fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière Conférence ayant été lu et adopté, M. le Principal entretint l'assemblée sur la mécanique ; il parla des lois générales du mouvement.

Cet entretien fut suivi d'une lecture sur la Géographie par M. J. B. Cloutier. Après avoir démontré toute l'importance de cette branche d'instruction, M. Cloutier indiqua les meilleurs moyens de l'enseigner. L'heure étant alors avancée, la séance fut ajournée au lendemain matin.

SÉANCE DU 26, À 9 HEURES A. M.

Furent présents :—M. le Principal J. Langevin, Ptre. ; MM. les Inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau ; MM. J. B. Cloutier, F. X. Toussaint, D. McSweeney, N. Lacasse, Ed. Carrier, C. Dion, G. Labonté, J. Létourneau, F. X. Gilbert, M. Ryan, E. Saint-Hilaire, A. Esnouf, C. Labrecque, M. Ahern, P. Giroux, F. Parent, F. X. Chabot, B. Garneau, V. Bérubé, P. Bourassa, F. Fortier, Frs. Pagé, J. Pelletier, G. Tremblay, F. Robitaille, J. Couture, F. Morisset, H. Rousseau, O. Goulet, Elz. Tremblay, S. Fréchette, Ls. Dion, P. Provencal, Ls. Mercier, J. Delisle, et quelques élèves de l'école normale.

Vu l'absence de M. N. Thibault, M. J. B. Cloutier dut présider l'assemblée.

L'on procéda immédiatement à l'élection des officiers pour l'année courante, et les membres suivants furent élus aux différentes charges :

M. J. B. Cloutier, président ;  
M. Ed. Carrier, vice-président ;  
M. E. Saint-Hilaire, secrétaire ;  
M. N. Lacasse, trésorier ;

MM. C. Dion, Frs. Fortin, N. Thibault, C. J. L. Lafrance, C. Dufresne, A. Esnouf, D. McSweeney, F. X. Gilbert, Frs. Parent, membres du comité de régie.

L'élection terminée, M. N. Lacasse fit une lecture sur l'Ostéologie et démontra, sur le squelette que possède l'École Normale Laval, les différents os qui composent le corps humain.

Une autre lecture, ayant pour sujet : " L'homme," fut donnée par M. l'inspecteur P. M. Bardy ; il fit ressortir la grandeur de l'homme dans son origine, sa force et son génie.

Le sujet suivant fut ensuite soumis à la discussion : " Quelle est la meilleure manière d'enseigner la géographie ? " M. le Principal, MM. les Inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau, ainsi que M. F. X. Toussaint, parlèrent successivement sur ce sujet. A la fin de la discussion, M. le Principal, sur la demande de l'association, voulut bien résumer le débat comme suit :

1o. Il est important d'enseigner la géographie dans toutes les écoles, pour que les enfants aient une idée correcte des divers pays, de leur étendue, de leur climat, de leurs productions, de leurs objets de commerce, de leur forme de gouvernement, de leurs mœurs et de leur religion, et qu'ils puissent ainsi profiter de leurs lectures. (*Cours de Pédagogie.*)

2o. On doit commencer à enseigner la géographie aux enfants, dès qu'ils lisent couramment.

3o. On doit se borner, avec les plus jeunes enfants, à leur donner des explications orales sur la carte ou sur le globe.

4o. Quand ils sont assez avancés, il faut leur faire apprendre un abrégé de géographie. Celui qu'a publié la Société d'Éducation du district de Québec suffirait.

5o. L'enseignement de la Géographie, dans ce pays, doit commencer (après les notions préliminaires) par l'Amérique, et particulièrement par le Canada, sur lequel il faut donner beaucoup de détails. (*Cours de Pédagogie.*)

6o. Dans les écoles modèles, il convient de faire ensuite apprendre aux élèves un ouvrage plus étendu et plus complet. On s'y servirait avec avantage de la *Géographie* de feu le Révérend M. Holmes en français, ou de l'*Atlas* de M. Lovell en anglais.

7o. On doit habituer les enfants à montrer correctement les lieux, et non pas seulement les noms ; à indiquer avec soin, et non vaguement, les bornes des pays, le cours des rivières, etc. (*Cours de Pédagogie.*)

8o. Le maître doit avoir soin d'expliquer la leçon d'avance sur la carte, et si les enfants n'ont pas d'*Atlas* pour l'étudier chez leurs parents, il doit leur permettre de la repasser sur la carte dans l'école même.

9o. Des cartes muettes sont préférables pour les élèves les plus avancés.

10o. Il est bien utile d'accoutumer les élèves à tracer des cartes. Ils peuvent commencer à le faire sur le tableau noir.

M. Jos. Létourneau, secondé par M. Frs. Fortin, proposa et il fut Résolu—Que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge, pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit les affaires de cette Association.

M. le Principal, M. l'inspecteur F. E. Juneau, MM. Ed. Carrier et E. Saint-Hilaire voulurent bien s'inscrire pour les lectures de la prochaine Conférence.

M. le Principal proposa d'y discuter le sujet suivant : " Quel est le meilleur moyen d'enseigner les règles d'Intérêt ? "

Et la séance fut ajournée au dernier vendredi de janvier prochain, à sept heures du soir.

E. SAINT-HILAIRE,  
Secrétaire.

**Rapport sur l'Instruction Publique pour 1864.**

Nous publions aujourd'hui la fin du Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada, pour 1864. Ce document est suivi de quatre volumineux appendices, contenant : 1o. Les rapports des directeurs des trois écoles normales ; 2o. Des extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'école ; 3o. Des tableaux statistiques ; 4o. Un état des finances du Département.

Le tableau marqué I a été ainsi marqué par erreur; c'est simplement la fin du tableau B, et il aurait dû en faire partie et se trouver à cette place dans la pagination. Le rapport complet forme 315 pages. Il est envoyé gratuitement aux autorités scolaires, à messieurs les curés et aux instituteurs et institutrices. On peut se le procurer au Bureau de l'Éducation et chez tous les libraires, pour 50 cts. broché, et 75 cts. élégamment cartonné.

**Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1864.**

(Suite et fin.)

La loi avait d'abord laissé des pouvoirs discrétionnaires aux commissaires et aux syndics en ce qui concerne l'engagement des instituteurs, leur destitution et leur traitement. Les grandes difficultés que présentait d'abord l'établissement des écoles peuvent rendre compte de cette législation; mais les abus qui en sont résultés ont engagé la législature à mettre quelques limites au pouvoir des commissaires. Par une requête sommaire adressée au Surintendant, les instituteurs destitués, s'ils l'ont été injustement, peuvent obtenir une indemnité qui est retranchée de la part de subvention revenant à la municipalité pour le semestre suivant.

Le département a aussi remis en vigueur un règlement fait par mon prédécesseur, lequel enjoignait aux commissaires de donner trois mois d'avis avant l'expiration de l'engagement aux instituteurs qu'ils ne voulaient point continuer en charge pour une autre année.

La brièveté du terme des engagements, qui est tout au plus d'une année, fournit en effet aux commissaires un moyen facile de se défaire d'un sujet qui n'a quelquefois d'autre tort que celui de ne s'être point concilié leur amitié personnelle, ou d'avoir pour rival un parent ou une parente de quelqu'un d'entre eux.

Il a donc été décidé qu'à défaut de cet avis de trois mois l'engagement serait considéré comme renouvelé, et que le renvoi de l'instituteur dans de telles circonstances serait assimilé à une destitution qu'il serait nécessaire de motiver sur quelqu'une des causes admises et mentionnées par la loi. Cette décision du département a été à plusieurs reprises confirmée par le gouvernement. Les cours de justice ont aussi décidé, de leur côté, que toute destitution doit être rigoureusement motivée et que la discrétion que les commissaires ont à exercer ne les dispense point, dans une poursuite en dommages portée par un instituteur, de prouver les faits sur lesquels ils se sont appuyés.

Il semblerait que l'instituteur devrait être, par toutes ces mesures, suffisamment protégé contre un renvoi injuste et arbitraire. Pour le croire, il faudrait peu connaître l'ingénieux esprit de persécution que font naître les petites rancunes et les petits intérêts dans certaines localités. Afin de pouvoir éluder la loi et les règlements du départe-

ment, on a donc stipulé avec les instituteurs qu'ils pourraient être renvoyés en tout temps et sans raison, ou bien l'on a donné avis, trois mois d'avance, indistinctement à tous les instituteurs que l'on n'entendait point renouveler leur engagement, ce qui permettrait, croyait-on, de réduire les salaires en mettant les places au rabais et en ne retenant que ceux qui se contenteraient des plus médiocres. Ces stipulations et ces avis collectifs pour éluder la loi et les règlements ont été, à plusieurs reprises, déclarés non avenue; et les commissaires ont été informés que lorsqu'ils y auraient recours, ils perdraient tout droit à leur part de subvention du gouvernement.

Malgré cela, il s'est fait peu de progrès dans l'élévation des salaires des instituteurs et des institutrices, et l'on a discuté depuis longtemps et l'on discute encore, dans les associations d'instituteurs et dans les journaux, s'il ne serait pas à propos de fixer un *minimum* de salaire; mais outre que ce *minimum* devrait être fixé assez bas sous peine de voir fermer un plus grand nombre d'écoles qu'il n'en a été fermé encore l'année dernière et cette année, par suite de la détermination qui a été prise de ne plus tolérer d'instituteurs non munis de diplômes, il y aurait de plus cet inconvénient que beaucoup de municipalités où l'on donne actuellement des traitements plus élevés, se contenteraient du *minimum*, lequel, comme le dit M. l'inspecteur Dorval dans son rapport, deviendrait bientôt un *maximum*.

L'augmentation des contributions scolaires peut faire paraître étrange qu'il y ait si peu d'augmentation dans les traitements des instituteurs et institutrices laïques; mais cette augmentation sert en partie à contrebalancer la diminution de la subvention de chaque municipalité par suite de ce que la subvention totale reste la même. Il y a, de plus, à remarquer que c'est précisément dans les paroisses où l'on perçoit les plus fortes contributions scolaires et où l'on pourrait, par conséquent, rémunérer largement des instituteurs, et des institutrices que se trouvent des académies ou des pensionnats dirigés par des religieux ou des religieuses, ou des académies sous le contrôle de syndics et en dehors de celui des commissaires.

Le tableau suivant des contributions scolaires depuis 1856 montre un progrès soutenu. Il est à observer, cependant, que toutes les cotisations imposées ne sont pas toujours régulièrement prélevées. Le département, directement et aussi par l'entremise des inspecteurs d'école, s'efforce d'activer la perception de ces contributions, et, dans les localités où il y a une négligence réelle à cet égard, le paiement de la subvention est suspendu. Il y a généralement, d'après les rapports des inspecteurs et les comptes-rendus transmis par les commissaires, une plus grande activité dans la perception des arrérages. Dans quelques paroisses, des montants considérables d'arrérages ont été prélevés depuis quelques années.

La différence entre les contributions perçues en 1853, qui étaient de \$165,843, et celles de cette année, qui sont de \$593,264, fait voir un très-grand progrès dans les dispositions des populations en ce qui concerne l'instruction publique. L'augmentation des cotisations foncières sur celles de 1863 a été de \$15,055, et celle de la rétribution mensuelle a été de \$13,399, formant en tout \$28,454, augmentation plus considérable que celles des années précédentes.

**TABLEAU des cotisations imposées annuellement depuis l'année 1856.**

	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Cotisation pour égaler la subvention. . . . .	113834 87	113887 08	115185 09	115792 51	114424 76	113969 29	110966 75	110534 25	112158 34
Cotisation au-delà de la subvention. . . . .	93897 90	78791 17	88372 69	109151 96	123939 64	130560 92	134033 15	134888 50	144515 61
Rétribution mensuelle. . . . .	173488 98	208602 37	231192 65	251408 44	249717 10	264689 11	281930 23	307638 14	321037 30
Cotisation pour construction d'édifices. . . . .	25493 80	22929 63	24646 22	22083 57	15778 23	17000 00	15798 84	11749 76	15553 12
	406765 55	424209 25	459396 65	493436 48	503859 73	526219 32	542728 97	564810 65	593264 37

Le tableau suivant donne un aperçu des résultats généraux obtenus, par la statistique, depuis 1863; mais il est bon d'observer que le chiffre des honoraires payés dans les collèges et beaucoup d'autres sommes dépensées pour l'éducation ne s'y trouvent point comprises.

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1858.	Augmentation sur 1863.
Institutions .....	2352	2795	2868	2919	2946	2985	3199	3261	3345	3501	3552	3604	1252	619	62
Elèves .....	102846	119733	127058	143141	148798	156872	168118	172155	180845	188635	193131	196732	88455	39867	3605
Contributions .....	\$ 165848	238032	249136	406764	424208	439396	498436	503859	526219	542728	561810	593964	428116	134568	29154

L'augmentation du nombre des institutions d'éducation de tout genre sur l'année dernière n'est que de 52, celui du nombre total des élèves n'est que de 3608. Comme je l'ai déjà fait observer, la nécessité d'exiger des diplômes des instituteurs et institutrices dans toutes les localités sans restriction, comme le veut la loi, a fait fermer, ces années dernières, un certain nombre d'écoles dans quelques districts. Dans d'autres où la population augmente peu, le nombre des élèves des écoles primaires est à peu près aussi élevé qu'on peut l'attendre des circonstances toutes défavorables dans lesquelles on se trouve placé, par suite de la rigueur du climat, de l'éloignement des familles dispersées quelquefois à de grandes distances et de la pauvreté des habitants. Il y a, cependant, encore beaucoup d'endroits où l'absence des enfants des écoles est due à l'apathie des parents, indépendamment des besoins et des difficultés qu'éprouve, sous ce rapport, une population agricole dont une partie est pauvre et sujette à de rudes travaux qui réclament les services de toute la famille.

Les écoles sont maintenant aussi nombreuses et aussi disséminées dans les municipalités, et peut-être plus qu'il n'est désirable pour leur efficacité. Il est donc devenu nécessaire de supprimer toutes celles qui ne sont point fréquentées d'une manière satisfaisante, et de réunir les arrondissements dans lesquels elles se trouvent aux arrondissements voisins. L'action du département a été dirigée dans ce sens, et le sera encore davantage par la suite. Il est déjà arrivé que l'atten-

tion des chefs de famille ayant été appelée, par ce moyen, sur la nécessité d'envoyer leurs enfants régulièrement à l'école, s'ils veulent la conserver au milieu d'eux, il s'est fait quelque amélioration; et, dans tous les cas, il n'est que juste de supprimer les écoles qui ne sont point suffisamment fréquentées, et qui occasionnent une dépense trop considérable eu égard aux résultats qu'elles obtiennent.

Le prélèvement de la rétribution mensuelle, qui doit se faire indistinctement pour les enfants qui ne fréquentent point les écoles comme pour ceux qui les fréquentent, est un des moyens les plus sûrs d'obtenir une assistance régulière et nombreuse. L'indulgence qu'on avait eue envers quelques municipalités, qui prélevaient par voie de cotisation une somme additionnelle pour suppléer à la rétribution mensuelle, devra cesser, si la fréquentation des écoles n'y devient point plus générale.

Le tableau suivant du nombre d'enfants apprenant les branches les plus importantes de l'instruction primaire, montre une augmentation considérable pour cette année en ce qui concerne l'histoire, la géographie, l'analyse grammaticale et la grammaire française. L'année dernière, il y avait eu une diminution en ce qui concerne la grammaire anglaise; cette année, il y a augmentation. La diminution de 2,221 dans le nombre des élèves lisant bien me paraît difficile à expliquer. Si cette diminution eût été graduelle, on aurait pu l'attribuer à une différence d'appréciation de la part des maîtres ou des inspecteurs.

TABLEAU comparatif du nombre d'enfants apprenant chaque branche de l'enseignement, depuis l'année 1853.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1858.	Augmentation sur 1863.	Diminution sur 1863.
Elèves lisant bien .....	27367	32861	43407	46940	49833	52090	64362	67753	73236	77108	77676	75555	48188	23156	.....	2221
Elèves écrivant .....	50072	47014	58033	60086	61943	65104	80152	81244	87115	92572	97096	99351	49279	33947	2265	.....
Apprenant l'arithmétique simple .....	18281	22897	30631	48339	52845	55847	63514	63311	69519	74518	75719	84197	65916	28350	8473	.....
Apprenant l'arithmétique composée ...	12428	18073	22586	23431	26643	28196	30919	31758	41812	44357	45727	46329	34101	18333	802	.....
Apprenant la tenue des livres .....	.....	799	1976	5012	5500	6639	7135	7319	9317	9614	9630	9615	9615	2926	.....	15
Apprenant la géographie .....	12185	13826	17700	30134	33606	37847	45393	19462	55071	56392	60585	66412	54227	28565	5827	.....
Apprenant l'histoire .....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	45997	46324	51095	54461	59024	66894	60056	24578	7870	.....
Apprenant la grammaire française ...	15353	17852	23260	29328	39067	43307	53452	54214	60426	61314	63913	68564	53211	25257	4651	.....
Apprenant la grammaire anglaise .....	7066	7097	9004	11824	12074	15348	19773	25073	27904	28462	27358	29428	22362	14080	2070	.....
Apprenant l'analyse grammaticale .....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	44466	46872	49460	50893	52244	60311	55899	19578	8067	.....

Comme les droits des dissidents ont été, depuis quelque temps, un sujet de discussion dans cette partie de la province, je donne ci-joint un tableau des écoles dissidentes catholiques et protestantes et du nombre des élèves. On verra, par ce tableau, que les catholiques ont un intérêt dans les écoles séparées tout aussi bien que les protestants, quoique le nombre de leurs écoles et de leurs élèves soit moindre.

TABLEAU des écoles dissidentes et de leurs élèves.

NOMS DES INSPECTEURS D'ÉCOLE.	Catholiques.		Protestantes.	
	No. d'écoles dissidentes	Nombre d'élèves.	No. d'écoles dissidentes	Nombre d'élèves.
J. B. F. Painchaud			1	22
Rév. R. G. Plees			4	129
J. Meagher	1	53	2	111
T. Tremblay			1	25
Vincent Martin				
G. Tanguay				
S. Boivin				
John Hume	3	120	4	136
P. E. Béland			1	35
F. E. Juneau			3	142
J. Crépault				
P. M. Bardy			3	119
P. Hubert			3	115
G. A. Bourgeois			5	161
B. Maurault				
H. Hubbard	3	110		
R. Parmelee	24	841	14	304
J. N. A. Archambeault			3	114
			6	124
Michel Caron			20	667
L. Grondin			11	443
John Bruce	15	629	6	290
F. X. Valade			20	684
A. D. Dorval	1	55	7	219
C. Germain	1	22	7	252
C. B. Rouleau, diss. cathol.				
District protestant d'Ottawa et Pontiac			13	533
	48	1830	134	4625

J'ai eu l'honneur de soumettre au gouvernement un projet de loi, réglant les difficultés qui existent au sujet de l'interprétation des dispositions qui concernent la distribution des taxes des non-résidents et celles des corporations ou compagnies incorporées.

La loi présente, d'ailleurs, des dispositions contradictoires, indépendamment de l'obscurité ou de l'insuffisance de la rédaction première de quelques-unes de ses clauses, sur plusieurs autres points. Les fréquents amendements qui ont été faits nécessiteraient une révision complète et la passation d'une loi nouvelle.

Dans une telle révision, cependant, le moins on innoverait et le moins on s'écarterait des principes généraux de notre législation scolaire, plus on serait certain d'un résultat favorable.

Le besoin le plus urgent de ce département, celui sur lequel je n'ai cessé d'insister, c'est le règlement de ses difficultés financières.

Ces difficultés existaient déjà en 1855, antérieurement à ma nomination et à la passation de la loi de l'éducation supérieure. Le parlement votait la subvention annuelle de l'éducation supérieure, mais avec cette restriction qu'une certaine partie seulement de cette subvention serait prise sur le revenu annuel de la province et que le reste serait pris spécialement sur le revenu des biens des Jésuites et sur la balance de la subvention des écoles communes. Or, les sommes votées chaque année, excédant toujours ces deux dernières ressources, il en était résulté un déficit considérable. La passation de la loi de l'éducation supérieure a continué le même état de choses; ses dispositions en ce qui concerne les sources d'où doit provenir la subvention de l'éducation supérieure ne diffèrent point des conditions que l'on

vient d'exposer. La part revenant au Bas-Canada sur l'allocation supplémentaire votée pour les écoles communes chaque année, se trouve absorbée sans qu'il soit possible d'augmenter la subvention de ces écoles, et il y a de plus un déficit qui représente presque, aujourd'hui, le capital du fonds de l'éducation supérieure lui-même. Il suit de là qu'il est très-difficile d'augmenter les diverses subventions dont j'ai si souvent, et dans ce rapport comme dans les précédents, représenté l'insuffisance.

Au nombre des améliorations qui se trouvent ainsi retardées est la création et l'augmentation des bibliothèques paroissiales; la subvention pour cet objet ne saurait se prendre, dans l'état actuel des choses, sur celle des écoles primaires, déjà insuffisante. Ce serait cependant un objet de la plus haute importance. Dans tous les autres pays l'établissement de ces bibliothèques est regardé comme le complément de l'éducation populaire, et j'ai déjà eu l'honneur de mentionner, dans le rapport de l'année dernière, les efforts qui se sont faits dernièrement en France pour fonder ces institutions et les développer.

Pour les raisons qui viennent d'être exposées, il n'a pas été possible non plus d'accorder aucune subvention pour la construction et les réparations de maisons d'école. Cela est d'autant plus à regretter qu'en distribuant ces subventions on pourrait exiger des améliorations qui sont très-urgentes dans la construction et la distribution de ces édifices.

Enfin, la subvention ordinaire des écoles communes, ainsi que la subvention supplémentaire des municipalités pauvres, exigeraient d'autant plus une augmentation que la somme totale distribuée restant la même, comme il a été déjà observé, la subvention de chaque municipalité se trouve, de temps à autre, diminuée à mesure qu'il s'en crée de nouvelles ou que la population augmente dans quelques-unes d'elles, tandis qu'elle demeure relativement stationnaire dans les autres.

Cela est d'autant plus regrettable que la suspension de la subvention est un des moyens les plus efficaces d'action pour le département, on pourrait même dire la seule sanction efficace à ses instructions et à ses règlements, et que moins cette subvention est considérable, moins aussi l'espèce d'autorité qui en découle est respectée.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très-obéissant serviteur,  
PIERRE J. O. CHAUVEAU,  
Surintendant de l'Éducation.

**Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.**

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur CARON, pour l'année 1861.  
COMTÉS DE ST. JEAN, NAPIERVILLE ET IBERVILLE.

En vous soumettant le présent rapport, j'ai le plaisir de vous dire que, en général, la loi d'éducation fonctionne bien dans les trois comtés qui forment mon district d'inspection, et je suis heureux de pouvoir constater, en même temps, qu'il y a eu progrès graduel dans les écoles.

Les commissaires d'école, sauf quelques rares exceptions, s'acquittent bien de leurs devoirs, et je n'ai qu'à les louer du bon ordre qui règne dans leurs affaires.

Il y a ici exception pour un petit nombre, dont les affaires monétaires sont en mauvais ordre.

Les secrétaires-trésoriers sont généralement exacts et zélés; leurs registres, jusqu'à ce jour, sont parfaitement bien tenus, et j'aime à faire observer ici qu'il n'y a pas eu de plainte de défalcation contre aucun d'eux. Les commissaires d'école sont bien attentifs sur ce point.

Dans plusieurs municipalités, les contribuables font preuve de bien bonne volonté en s'imposant des sacrifices pour réparer les maisons d'école et en en bâtissant de nouvelles. Je citerai, entre autres, la paroisse de St. Alexandre, dans le comté d'Iberville: cette nouvelle paroisse, ayant à peine terminé une magnifique église, qui fait l'honneur de tous ceux qui ont contribué à son érection, s'est généreusement imposée la somme ronde de £200 pour l'érection d'une spacieuse bâtisse, devant servir à une école modèle. Je citerai encore St. Cyprien, dans le comté de Napierville, où l'on a fait de grandes réparations à plusieurs maisons d'école, et en particulier à la maison d'école modèle; les réparations faites à cette dernière, y compris le montant déjà spécifié dans mon dernier rapport, ont coûté £55; St. Valentin, comté de St. Jean: le coût des réparations faites à la maison d'école du village s'élève à £21 11 5; Ste. Brigide, qui construit actuellement 3 maisons d'école; St. George d'Henryville, où l'on



construit une jolie bâtisse en pierres et en briques, pour une académie de filles.

Les habitants de cette belle paroisse ont souscrit, pour cette bâtisse, dans le court espace de six jours, la jolie somme de \$2,000; les marguilliers ont souscrit, au nom de la fabrique, \$1,000; et le révérend messire St. Aubin, curé du lieu, s'est généreusement engagé à remplir le déficit, qui déjà excède \$1,000.

Je n'entreprends pas de faire ici l'éloge de ce respectable curé et des généreux habitants de cette paroisse, car tout ce que je pourrais en dire serait toujours au-dessous du mérite de leur belle œuvre.

J'ai lieu de croire que l'amour de l'éducation qui semble animer les habitants de ce district, fera que bientôt l'on verra, dans tous les villages, des bâtisses confortables pour les académies ou les écoles modèles.

Dans mon premier rapport, je vous ai indiqué les obstacles que rencontre l'instruction de la jeunesse dans mon district. Dans ce présent rapport, je vous ferai remarquer que ces obstacles, quoique disparaissant graduellement, nuisent encore beaucoup aux progrès des élèves.

Je vais maintenant passer en revue chacune des municipalités de mon district d'inspection.

#### COMTÉ DE ST. JEAN.

Ce comté renferme 10 municipalités, dont quatre sont des municipalités dissidentes.

Il y a, en outre, une académie de garçons pour les catholiques, une académie protestante, une académie catholique pour les filles, deux écoles modèles catholiques, une école modèle protestante, 32 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et six écoles élémentaires dissidentes.

Il y a aussi une académie de garçons et une école élémentaire indépendante.

Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles sous le contrôle des commissaires est de.....	2310
Celui des enfants des écoles dissidentes.....	363
Celui des enfants fréquentant les écoles indépendantes.....	90

Nombre total des enfants fréquentant les écoles.....	2763
Augmentation sur 1859 et 1860.....	362

1. *Ville de St. Jean.*—Il y a, dans cette ville, deux académies de garçons, une académie de filles et quatre écoles élémentaires, où vont s'instruire 280 enfants des deux sexes.

Ces trois maisons d'éducation sont toutes à la hauteur de leur réputation; les élèves y reçoivent une éducation très-soignée.

Sur les quatre écoles élémentaires, une est dirigée par les Sœurs, les trois autres sont sous la direction de bons instituteurs; les progrès sont des plus satisfaisants.

2. *Paroisse de St. Jean.*—Cette paroisse est divisée en quatre arrondissements, ayant chacun une école en opération. Le nombre d'enfants qui les fréquentent est de 188. Trois de ces écoles sont tenues sur un bon pied; la quatrième est médiocre.

3. *St. Bernard de Lacolle.*—Cette municipalité compte quinze arrondissements, dont quatre appartiennent aux dissidents. Il y a deux écoles modèles où 166 enfants reçoivent une excellente éducation, et 14 écoles élémentaires fréquentées par 528 élèves.

Dans mon premier rapport, je n'ai pu classer, au nombre des bonnes écoles, que quatre écoles élémentaires; dans celui-ci, j'ai le plaisir de dire qu'il s'est opéré d'heureux changements, et que sur les 14 écoles élémentaires en opération, il n'y en a que deux qui sont encore dans un état médiocre; les autres sont bien tenues, et les enfants ont fait beaucoup de progrès. Les commissaires et les syndics visitent régulièrement leurs écoles, et ont contribué beaucoup, par là, à cet heureux succès.

4. *St. Valentin* est divisé en deux municipalités. Il y a 8 arrondissements, une école modèle, 6 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

A l'école modèle, il y a 115 enfants des deux sexes.

Les enfants n'ayant pas assisté régulièrement à l'école, les progrès ont été peu satisfaisants.

Les écoles élémentaires, ayant 351 élèves, sont dirigées par des bons instituteurs. Deux de ces écoles sont, de fait, des écoles modèles.

L'école dissidente, quoique peu nombreuse (18 élèves seulement), est aussi une bien bonne école.

Les commissaires d'école de cette municipalité ont eu la bonne idée de n'en gager que des instituteurs pour diriger leurs écoles élémentaires.

5. *St. Marguerite-de-Blairfindie.*—Cette paroisse est divisée en deux municipalités. Il y a cinq écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente, où vont s'instruire 356 enfants.

L'école de la Grande-Ligne, sous la direction d'un maître habile, est une très-bonne école, qui peut être classée au nombre des écoles modèles. L'école dissidente, sous la direction d'un instituteur, est bien tenue. Sur les quatre autres écoles, deux sont bonnes, mais la discipline y est mal observée; les deux autres sont très-médiocres.

L'institutrice du village est remplacée par un instituteur muni du brevet d'école modèle.

Il y a aussi, dans cette paroisse, une académie et une école élémentaire indépendante.

L'académie, où vont s'instruire 45 garçons, est sur un bon pied; on y enseigne, avec succès, le français, l'anglais, l'art épistolaire, la géographie, l'usage du globe, l'arithmétique dans toutes ses parties, la géométrie, l'algèbre, le latin, le grec et la musique vocale.

L'école élémentaire attachée à cette institution est fréquentée par 45 enfants des deux sexes. Cette école, dirigée par un instituteur, est une bien bonne école.

La plupart des enfants qui fréquentent ces deux maisons d'éducation sont des Canadiens.

6. *St. Luc.*—Cette municipalité est divisée en quatre arrondissements, ayant chacun leur école en opération. Le nombre des enfants fréquentant ces écoles ne s'élève qu'à 171. Sur ces quatre écoles, deux sont bonnes, la troisième est faible, et à la quatrième les progrès sont nuls, les enfants qui fréquentent cette école n'y assistant que très-irrégulièrement.

L'institutrice qui succède à celle qui vient de quitter cette école est encore plus jeune, et ne paraît pas avoir les qualités requises pour maintenir le bon ordre dans son école.

#### COMTÉ DE NAPIERVILLE.

Ce comté renferme neuf municipalités, dont quatre sont dissidentes.

Il y a une académie de filles, quatre écoles modèles, 27 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et 5 écoles dissidentes; il y a aussi une école élémentaire indépendante.

Nombre d'élèves fréquentant les écoles catholiques ..	2243
Nombre d'élèves fréquentant les écoles dissidentes ...	163

Nombre total fréquentant les écoles dans ce comté...	2411
Augmentation sur 1859 et 1860 .....	172
172 < 362 = 534.	

7. *St. Cyprien.*—Cette paroisse est divisée en deux municipalités. Il y a huit arrondissements d'école, une académie de filles, une école modèle, huit écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

L'académie des filles, y comprenant l'école élémentaire, est fréquentée par 161 élèves.

Cette maison d'éducation est toujours à la hauteur de sa réputation, et les progrès sont des plus satisfaisants.

L'école modèle est dirigée par un instituteur très-habile, qui enseigne avec beaucoup de succès: 140 élèves la fréquentent.

L'école élémentaire est tenue par une des filles de l'instituteur de l'école modèle; elle est bien dirigée.

Sur les 6 autres écoles élémentaires, trois sont dirigées par des instituteurs et les trois autres par des institutrices.

Le nombre d'enfants fréquentant les huit écoles élémentaires s'élève à 635. Toutes ces écoles sont tenues sur un bon pied; les progrès ont été satisfaisants.

L'école dissidente a 40 élèves et est aussi une bonne école. Les commissaires et les syndics ont beaucoup de zèle pour l'instruction de la jeunesse. Aux examens publics qui ont eu lieu à la fin de l'année scolaire, et auxquels j'ai eu le plaisir d'assister, les commissaires ont distribué, dans chacune de leurs écoles, un grand nombre de récompenses.

8. *St. Rémi* a deux municipalités. Il a huit arrondissements, non-compris les dissidents. On compte, dans cette paroisse, une école modèle, sept écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

L'école modèle a 130 élèves et est dirigée par un instituteur très-habile; il s'est adjoint une monitrice.

Les sept écoles élémentaires ont 441 élèves, et sont toutes dirigées par des institutrices; cinq sont de bien bonnes; les deux autres, peu fréquentées, sont médiocres.

9. *St. Michel-Archange.*—Cette paroisse renferme deux municipalités; elle est divisée en six arrondissements, dont un appartient aux dissidents.

Il y a une école modèle, cinq écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

L'école modèle, où vont s'instruire 60 enfants, est dirigée par un instituteur natif de France.

Les élèves ayant fréquenté cette école très-irrégulièrement, l'instituteur n'a pu montrer que peu de progrès, quoiqu'il soit lui-même bien capable.

Les cinq écoles élémentaires sont fréquentées par 326 élèves. Sur ce nombre, quatre sont bonnes et les enfants y ont fait des progrès satisfaisants; la cinquième est très-médiocre; c'est une de ces écoles où les enfants sont dépourvus de tout ce qui leur est nécessaire.

L'école dissidente, fréquentée par 21 élèves, est sous la direction d'un instituteur. Cette école, peu nombreuse, est bien tenue.

10. *St. Edouard*.—Cette municipalité renferme quatre arrondissements, ayant chacun leur école en opération. Il y a une école modèle et trois écoles élémentaires.

L'école modèle, qui a 28 élèves, est sous la direction d'un instituteur très-habile, qui enseigne avec succès.

L'instituteur est aidé par une monitrice. Cet école est sur un très-bon pied.

Les trois écoles élémentaires ont 180 élèves et sont dirigées par des institutrices; les progrès y sont satisfaisants.

11. *St. Patrice-de-Sherrington*.—Cette paroisse compte deux municipalités; elle est divisée en sept arrondissements, dont deux appartiennent aux dissidents.

Il y a cinq écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, deux écoles dissidentes et une école élémentaire indépendante, supportée par le révérend M. Bérard, curé du lieu.

Les cinq écoles sous le contrôle des commissaires sont fréquentées par 222 enfants. Sur ces cinq écoles, trois sont bonnes, les deux autres sont médiocres et peu fréquentées.

Les deux écoles dissidentes, fréquentées par 79 élèves, sont de bonnes écoles.

L'école indépendante a 69 élèves et est sous la direction d'un bon instituteur. Cette école est tenue sur un bon pied. Il serait à désirer que les commissaires la prissent sous leur contrôle.

COMTÉ D'IBERVILLE.

Ce comté renferme dix municipalités, dont quatre sont dissidentes. Il y a deux écoles modèles, 39 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et sept écoles dissidentes.

La nombre d'enfants fréquentant les écoles sous le contrôle des commissaires est de . . . . . 2533

Celui des enfants des écoles dissidentes . . . . . 321

Il y a aussi, dans ce comté, une académie indépendante protestante et une école élémentaire attachée à cette institution.

Le nombre des enfants qui les fréquentent est de . . . . . 34

Nombre total des élèves fréquentant les écoles dans ce comté . . . . . 2848

Augmentation sur 1859 et 1860 . . . . . 288

362 x 172 x 288 forme une augmentation de 822 élèves.

12. *Fille d'Iberville*.—Cette ville est divisée en deux municipalités. Il y a deux écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

Les écoles catholiques sont fréquentées par 264 enfants; l'école dissidente a 36 élèves.

L'école des garçons est fréquentée par 94 élèves et est sous la direction d'un instituteur natif de France. Cette école est sur un bon pied.

L'école des filles a 170 élèves et est dirigée par deux institutrices très-capables. Cette nombreuse école est divisée en deux classes; c'est la meilleure école élémentaire (de filles) de mon district d'inspection; les progrès y sont des plus satisfaisants.

L'école dissidente a 36 élèves (dont 13 sont catholiques), et est sous la direction d'un instituteur catholique d'origine anglaise et qui enseigne le français avec succès.

L'examen a été très-satisfaisant.

13. *St. Athanase*.—Cette paroisse compte dix arrondissements, ayant chacun leur école en opération. Il y a 9 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

Le nombre des enfants qui s'instruisent dans les écoles catholiques s'élève à 432; celui des enfants qui fréquentent l'école dissidente est de 34.

L'école de Kempt, dirigée par un instituteur, est bonne. Sur les huit autres, toutes dirigées par des instituteurs, trois sont très-bonnes, et quatre sont passables. La huitième n'a été très-peu fréquentée dans le cours de l'hiver, faute de bois de chauffage.

Dans cette municipalité, les maisons d'école sont chauffées par les contribuables.

L'école dissidente, qui a 31 élèves, n'est pas fréquentée régulièrement; elle est cependant assez bonne.

14. *St. George, Henryville*.—Cette paroisse renferme deux municipalités.

Il y a une école modèle, neuf écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et quatre écoles dissidentes.

Le nombre d'enfants qui vont s'instruire dans les écoles catholiques s'élève à 677; celui des enfants qui fréquentent les écoles dissidentes est de 130.

L'école modèle a 174 élèves et est sous la direction d'un instituteur très-habile, aidé d'une monitrice. Cette école est tenue sur un très-bon pied. La monitrice est une personne très-active; les progrès opérés dans les classes sous sa direction lui font honneur; en un mot, cette nombreuse école ne laisse rien à désirer.

Il y a neuf écoles élémentaires, dont quatre sont dirigées par des instituteurs; trois sont tenues sur un bon pied; il n'y a eu aucun progrès à la quatrième. Je n'ai trouvé que 6 enfants présents, lors de ma dernière visite, au lieu de 50 qui étaient inscrits sur le journal de l'école.

Les cinq écoles dirigées par des institutrices sont bien tenues. Les écoles dissidentes ont 130 élèves.

L'école du village est une très-bonne école.

Deux autres écoles ont été tenues, pendant la première partie de l'année. Une de ces écoles est bonne, l'autre est médiocre.

La quatrième école, tenue par une ancienne institutrice, est sur un bon pied.

Ce qui nuit aux progrès dans cette municipalité, c'est le changement fréquent des instituteurs et des institutrices.

15. *St. Grégoire*.—Cette municipalité est divisée en huit arrondissements.

Il y a une école modèle et huit écoles élémentaires, toutes sous le contrôle des commissaires d'école.

L'école modèle a 68 élèves et est dirigée par un instituteur très-habile, qui enseigne avec beaucoup de succès.

Les élèves qui fréquentent cette excellente école y reçoivent une éducation soignée.

Sur les huit écoles élémentaires, ayant en tout 370 élèves, l'école du Grand-Bois, tenue par un instituteur, celle du village et celle du Rang-Double, tenues par des institutrices, sont de bien bonnes écoles. Deux autres sont passables. Les trois dernières, dont deux sont dirigées par des institutrices âgées de 17 ans, et l'autre par une institutrice âgée de 18 ans, sont des écoles bien médiocres. J'ai déjà fait remarquer aux commissaires de cette municipalité qu'ils employaient des institutrices trop jeunes. Je leur ai fait remarquer, de plus, qu'il est plus avantageux d'employer des institutrices des paroisses étrangères, que d'engager des jeunes filles qui ont été élevées et instruites parmi les enfants qui, aujourd'hui, fréquentent leurs écoles.

16. *St. Alexandre*.—Cette paroisse est divisée en deux municipalités, mais les dissidents n'ont point d'école en opération.

Il y a six écoles élémentaires, toutes dirigées par des institutrices. Le nombre des enfants s'élève à 448.

L'école du village a 117 élèves et est dirigée par une institutrice remplie de talents et d'aptitude. Il s'est opéré, depuis l'année dernière, un grand changement dans cette école. Les progrès ont été des plus satisfaisants.

Sur les cinq autres écoles, ayant 331 élèves et toutes tenues par des instituteurs, il y en a 4 qui sont bonnes; l'autre est médiocre; cependant, il y a eu des progrès partout.

17. *St. Brigitte*.—Cette paroisse renferme deux municipalités.

Il y a cinq écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

L'école du village a 55 élèves, et est sous la direction d'un instituteur très-recommandable. Les progrès ont été satisfaisants. Cette école est au niveau des écoles modèles.

Les quatre autres écoles ont 167 enfants; deux sont dirigées par des instituteurs, et deux par des institutrices. Il y a eu des progrès satisfaisants.

L'école dissidente a 31 élèves et est sous la direction d'un instituteur. L'examen a été satisfaisant.

Extraits des rapports de 1862.

M. Caron constate, cette année, que la loi d'éducation fonctionne régulièrement dans son district d'inspection; qu'il s'est opéré d'heureux changements dans presque toutes les écoles, et que les résultats de cette année sont préférables à ceux des deux années précédentes. Il n'y a exception que pour le nombre des élèves qui n'a pas augmenté autant qu'auparavant.

En général, dit M. Caron, les instituteurs et les institutrices sont

suffisamment capables : il n'y a exception que pour un petit nombre d'institutrices trop jeunes et manquant d'expérience.

“ Sous le rapport des finances, il y a eu aussi progrès dans plusieurs localités ; et les comptes sont généralement bien tenus ; il y a bien peu d'arrérages. Les commissaires et les syndics font preuve de beaucoup de zèle pour l'avancement de l'éducation.”

M. Caron signale ensuite, comme un des plus grands obstacles aux progrès, la négligence des parents à procurer à leurs enfants les livres et les autres objets indispensables dans une école.

Voici un résumé qui fait voir dans un coup d'œil le nombre d'écoles et le nombre d'élèves dans chacun des comtés que renferme le district d'inspection de M. Caron :

COMTÉ DE ST. JEAN.	
Ecoles sous la régie des commissaires, . . . . .	35 ; élèves, 2235
“ “ des syndics, . . . . .	9 ; “ 330
“ indépendantes, . . . . .	2 ; “ 90
Totaux . . . . .	49 “ 2715

COMTÉ DE NAPIERVILLE.	
Ecoles sous la régie des commissaires, . . . . .	33 ; élèves, 2210
“ “ des syndics, . . . . .	5 ; “ 157
“ indépendantes, . . . . .	1 ; “ 58
Totaux : . . . . .	39 “ 2425

COMTÉ D'IBERVILLE.	
Ecoles sous la régie des commissaires, . . . . .	43 ; élèves, 2641
“ “ des syndics, . . . . .	7 ; “ 173
“ indépendantes, . . . . .	2 ; “ 93
Totaux . . . . .	52 2907

RÉCAPITULATION.	
Comté de St. Jean, écoles, . . . . .	49 ; élèves, 2715
“ de Napierville, “ . . . . .	39 ; “ 2425
“ d'Iberville, “ . . . . .	52 ; “ 2907
Totaux . . . . .	140 “ 8047

D'après ces chiffres, chaque école aurait, en moyenne, près de 58 élèves.

#### Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur GONDIN.

COMTÉS DE BEAUCHARNOIS, LAPRAIRIE ET CHATEAUGAY, MOINS LES PROTESTANTS D'ORNSTOWN ET DE ST. JEAN CHRYSOSTÔME.

##### Premier Rapport.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les écoles de mon district d'inspection.

L'état des chemins, presque impraticables par suite d'un automne constamment pluvieux et du commencement d'un hiver très-rigoureux, devait faire craindre, pour cette période de temps, et je craignais en effet une diminution considérable dans le nombre d'enfants fréquentant les écoles ; mais, heureusement, cette diminution n'a pas eu lieu, et mieux que cela même, la moyenne du nombre d'élèves dans les derniers six mois de l'année mil huit cent soixante dépasse de 250 celle des premiers six mois de cette même année.

Je puis constater avec certitude que l'éducation fait des progrès sensibles, surtout en lecture, en grammaire, en géographie et en arithmétique.

1. *Lecture.*—En général, les élèves lisent beaucoup mieux, plus intelligemment et avec plus d'expression. Dans plusieurs écoles, l'on a adopté cette excellente méthode, de faire rendre compte aux élèves de la leçon qu'ils viennent de lire. Les tableaux statistiques que je vous transmets, en même temps que ce rapport, établissent une augmentation de 393 dans le nombre d'élèves lisant bien.

2. *Grammaire.*—La grammaire raisonnée au moyen d'explications et d'exercices, de l'analyse, des parties du discours, et même, dans plusieurs écoles, de l'analyse logique, fait aussi des progrès assez satisfaisants. Dans les derniers six mois le nombre d'élèves qui étudient cette science a augmenté de 58.

3. *Géographie.*—Cette branche d'instruction fait aussi beaucoup de progrès, puisque dans le court espace de six mois le nombre d'élèves qui l'étudient a augmenté de 234. Je dois ici exprimer mon regret de ce que plusieurs écoles ne sont pas pourvues d'atlas ainsi que de bonnes cartes géographiques.

4. *Arithmétique.*—Je ne dirai pas que l'arithmétique a fait des progrès bien notables dans les derniers six mois ; mais le fait qu'en aussi peu de temps le nombre d'enfants qui l'étudient dans les écoles a augmenté d'un mille, prouve mieux que toute autre chose que l'utilité de la science des nombres est aujourd'hui comprise. Mais je dois remarquer que l'augmentation que je viens de mentionner porte particulièrement sur l'arithmétique simple.

En général, tous les instituteurs et les institutrices de ce district d'inspection sont capables et ont du zèle et de l'aptitude ; je dois, cependant, à la vérité de dire qu'il s'en trouve, surtout parmi les institutrices (ces dernières étant en bien plus grand nombre), qui n'enseignent pas par vocation, mais seulement en attendant mieux.

Je regrette beaucoup d'avoir à mentionner que l'écriture fait moins de progrès que les autres branches d'instruction. En recherchant les causes qui entravent l'avancement de cet art si utile, il m'a été facile de reconnaître qu'un tel état de choses vient de ce que, dans beaucoup de municipalités, les salles d'écoles sont trop petites pour le grand nombre d'élèves qui les fréquentent, et aussi de ce qu'elles ne sont meublées que de tables et de bancs mal faits, peu solides et nullement en nombre proportionné au besoin. Et si vous ajoutez à cela la parcimonie de plusieurs parents qui envoient leurs enfants à l'école sans les choses nécessaires ou seulement avec des plumes, de l'encre et du papier d'une qualité inférieure, vous ne serez plus étonné que cette importante partie du programme de l'éducation ne fasse que peu de progrès.

Il est à regretter qu'en plusieurs endroits les maisons d'école n'aient pas les dépendances nécessaires à l'instituteur et à sa famille, et dans plusieurs localités elles ne sont pas assez spacieuses, ce qui expose le maître et les élèves à altérer leur santé.

Il est bien regrettable pour la municipalité scolaire de Ste. Cécile, qui, l'année dernière, avait en opération sous contrôle une bonne école modèle et trois bonnes écoles élémentaires, que le riche et puissant seigneur du lieu, propriétaire de plus de la moitié des terres de cette paroisse et d'environ quarante emplacements ou lots à bâtir dans le village, refuse de payer sa quote-part de contributions scolaires, et soutienne contre les commissaires d'école un long et dispendieux procès qui les a déjà mis dans la nécessité de fermer plusieurs maisons d'école, et de priver par là plus de 200 enfants des bienfaits de l'éducation.

J'ai suivi vos instructions dans la distribution des livres que vous m'avez envoyés pour être donnés en prix dans les écoles.

Les livres de comptes et de délibérations sont généralement bien tenus par les secrétaires-trésoriers des diverses municipalités. Les instituteurs sont aussi mieux payés que par le passé, bien que quel qu'un se plaignent encore de ne l'être pas assez régulièrement. Dans ma visite, qui est déjà commencée, pour les premiers six mois de 1861, je vais donner une attention spéciale aux affaires monétaires, et voir à ce que tous les secrétaires-trésoriers rendent leurs comptes en conformité de la 10<sup>e</sup> clause de la 14 et 15<sup>e</sup> Victoria, chap. 97.

##### Second Rapport.

Je suis heureux d'avoir à dire, comme vous pourrez vous en convaincre vous-même en comparant, avec mes précédents tableaux statistiques, ceux qui accompagnent ce présent rapport, que l'éducation progresse d'une manière très-satisfaisante dans ce district, et ce n'est que justice à rendre à plusieurs écoles de dire qu'elles ont fait des progrès qui ont dépassés mes espérances.

Cependant, ces résultats ne doivent pas faire oublier que des améliorations très-importantes sont encore nécessaires, et particulièrement en ce qui concerne la construction des maisons d'école. Ces améliorations, laissées à la volonté des commissaires d'école, s'opéreront probablement, mais dans un temps plus ou moins éloigné.

La méthode de l'enseignement mutuel simultané devrait aussi être introduite dans toutes nos écoles, nonobstant les obstacles qu'elle rencontrerait dans le commencement, de la part de beaucoup de personnes, plutôt prévenues que mal disposées, et qui croient que les enfants perdent tout le temps qu'ils passent à enseigner comme moniteurs, et qu'ils n'apprennent rien quand ils sont sous l'enseignement de tout autre que du maître directement.

Je vais maintenant passer chaque municipalité en revue, et faire des observations succinctes sur la condition particulière de chacune des écoles soumises à ma surveillance.

##### COMTÉ DE LAPRAIRIE.

1. *Laprairie.*—Le village possède un couvent placé sous la direction des Dames de la Congrégation, et trop bien connu pour qu'il me soit nécessaire d'en faire l'éloge ; il est fréquenté ordinairement par 130 élèves. L'académie de garçons, sous l'habile direction de M. St. Hilaire, élève de l'école normale Jacques-Cartier, est fréquentée par 125 élèves. Il y a aussi dans ce village une école supérieure de filles indépendante, fréquentée par 64 élèves ; elle est tenue par madame

Blanchard, institutrice de beaucoup d'expérience, et ayant un diplôme pour école modèle. Les écoles élémentaires sont bien fréquentées, à l'exception de celles des Nos. 3 et 6, où l'assistance est peu nombreuse et les progrès faibles. Les commissaires d'école de Laprairie font preuve de beaucoup de zèle pour l'éducation en fournissant le papier et les livres dans les écoles. On sait que le manque de ces objets est un des plus grands obstacles à l'avancement de l'éducation. Les comptes et le livre des délibérations sont tenus avec beaucoup d'ordre et de clarté par M. le notaire Laucot.

2. *St. Philippe.*—Cette paroisse possède une école modèle et cinq écoles élémentaires. L'école modèle, tenue par M. Boutin, n'a pas fait, cette année, autant de progrès que l'année dernière, probablement à cause du peu d'assiduité des élèves, car l'instituteur paraît actif et dévoué; le nombre d'élèves inscrits sur le journal est de 72. Les écoles élémentaires ont toutes produit des résultats satisfaisants. Les maisons d'école, qui ont subi des réparations plus ou moins importantes, sont toutes en assez bon ordre. J'ai moi-même tenu les comptes des commissaires depuis deux ans, et les ai remis en ordre entre les mains de M. Hubert Lefebvre, le secrétaire-trésorier actuel.

3. *St. Jacques-le-Mineur.*—Comme la paroisse de St. Philippe, celle de St. Jacques-le-Mineur possède une école modèle et cinq écoles élémentaires. M. R. Martinon dirige, avec beaucoup de succès, l'école modèle, qui est fréquentée par 135 élèves. Les écoles élémentaires, sauf celle du rang St. André, sont bien dirigées. Le secrétaire-trésorier est M. Moïse Martin, cultivateur, qui tient les comptes régulièrement.

4. *Caughnawaga.*—L'école des sauvages est fermée à cause de la grande apathie des intéressés; mais il y a dans le village une école française élémentaire et indépendante, tenue par une institutrice et fréquentée par 42 élèves franco-canadiens.

5. *St. Constant.*—Il y a dans cette paroisse une école modèle, quatre écoles françaises élémentaires et une école dissidente anglaise. M. Joseph Paradis dirige avec zèle et aptitude l'école modèle, qui est fréquentée par 104 élèves. Le manque d'assiduité fait qu'il n'y a pas de progrès sensibles aux écoles Nos. 2 et 4. Les résultats dans les autres écoles, qui sont mieux fréquentées, sont bons. M. le notaire Defoy tient les comptes des commissaires d'école. L'école dissidente, fréquentée par 50 élèves, est tenue par une institutrice bien capable, qui n'enseigne que l'anglais.

6. *St. Isidore.*—La paroisse de St. Isidore a une école modèle très-florissante, fréquentée par 89 élèves et tenue par M. Victor Maucolet, natif de France; une école de filles, très bien tenue et fréquentée par 74 élèves, et deux bonnes écoles élémentaires, tenues par des institutrices; celle du bas du rang de St. Régis est fréquentée par 90 élèves, et celle du haut du même rang en compte 86. Les comptes, tenus par M. le notaire Langevin, sont en bon ordre.

(A continuer.)

**Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.**

Paris, juillet, août et septembre.

**BONAPARTE:** Loisirs, recueil de poésies en français et en italien, par le prince Pierre-Napoléon Bonaparte; tome 1er. Dupont.

**SOMMERVOGEL:** Table méthodique des mémoires de Trévoux, par le Père Somervogel, 2de partie.—bibliographie; tomes 1 et 2 in-12, iii-331 p. Les 3 vols. 12 fr. Durand.

**AMPÈRE:** La science et les lettres en Orient, par J. J. Ampère, de l'Académie française, avec une préface de M. Barthélemy Saint-Hilaire; in-8, xix-495 p. Didier; 7 fr.

**BARANTE (DE):** Histoire de Jeanne-d'Arc, par M. de Barante; in-12, 280 p. Didier.

**JACQUES-CARTIER:** Voyage de Jacques-Cartier au Canada en 1534; nouvelle édition publiée d'après l'édition de 1598, et d'après Ramusio, par M. H. Michelant, avec deux cartes. Documents inédits sur Jacques-Cartier et le Canada, communiqués par M. Alfred Ramé; 124 p., petit in-8. Troisième édition; 12 fr.

Nous avons déjà parlé de la réimpression fac-simile du second voyage du célèbre navigateur malouin, d'après l'édition originale de 1544. Cet autre volume contient le premier voyage avec des documents que l'on donne comme inédits, mais dont la plupart ont été publiés dans le cinquième volume des mémoires de la Société littéraire et historique de Québec. Ces mémoires contiennent aussi une foule de renseignements sur Jacques-Cartier, communiqués par M. Desmazières de Séchelles, et qui paraissent inconnus aux éditeurs parisiens. Les trois publications faites par la Société

de Québec, c'est-à-dire le volume de 1843, les mémoires et l'album de 1863, contiennent, dans leur ensemble, ce qu'il y a de plus complet sur le découvreur de notre pays.

**PERROT:** Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale, par Nicolas Perrot; publié pour la première fois par le R. P. Taillan, S. J. Leipzig et Paris; viii-341-xxxix p. Franck—collection dite *Bibliotheca Americana*.

« Nicolas Perrot, auteur de ce mémoire, résida presque habituellement au milieu des sauvages, dans la partie la plus éloignée de la Nouvelle-France, de 1695 à 1699. D'abord, simple coureur de bois de son métier, et interprète par occasion, il fut ensuite, sous les gouvernements successifs de MM. de la Barre, Denonville et Frontenac, chargé d'un commandement. Ces longues années de relations intimes et journalières avec les nations de l'Ouest l'avaient initié à tous les secrets de leurs mœurs, de leurs traditions et de leur histoire. Rendu à la vie privée, et maître de quelques loisirs, il résolut de confier au papier ce trésor de connaissances lentement amassé au prix de tant de fatigues et de dangers. En écrivant ce mémoire, Perrot ne se proposait d'autre but que d'éclairer confidentiellement l'intendant du Canada sur le véritable caractère des tribus alliées ou ennemies de la France, et sur la nature des rapports qu'on devait entretenir avec elles. Il n'existe de ce mémoire qu'une copie du siècle dernier; la même, très-vraisemblablement, dont s'est servi le Père Charlevoix, et qu'il tenait de M. Bégon, intendant du Canada, en 1721. »

Le Père Taillan, en reproduisant ce précieux manuscrit, resté en la possession de la compagnie, l'a fait suivre de notes nombreuses et savantes, qui forment plus de la moitié du volume, et il y a ajouté une table très-complète et très-détaillée.

**AUBENAS:** Mémoires touchant la vie et les écrits de la Marquise de Sévigné, 1re partie, par M. Aubenas, gouverneur général à Pondichéry; in-8, 487 p. Didot; 4 fr.

**TACITE:** Œuvres complètes traduites en français; avec une introduction et des notes, par J. L. Burnouf; in-8, xx-719 p. Hachette; 3 fr. 50 c.

**BOISSIER:** Cicéron et ses amis, par M. Boissier, professeur à l'École Normale Supérieure; in-8. Hachette; 7 fr. 50 c.

**ASTRY:** Histoire de la République des Etats-Unis depuis l'établissement des premières colonies jusqu'à l'élection du président Lincoln; 2 vols. in-8, xv-1075 p. Grassart; 12 fr.

**LITTRÉ:** La vérité sur la mort d'Alexandre-le-Grand, par E. Littré.—La mort de Jules César, avec portraits. Tiré à petit nombre, in-32, 125 p. Pincebourde.

**LONGFELLOW:** Evangeline, conte d'Acadie, par H. W. Longfellow, traduit par Ch. Brunel; in-12, 125 p. Meyrueis.

Par une singulière coïncidence, en même temps qu'un jeune Canadien traduisait en très-beaux vers le poème d'Evangeline, un littérateur français moins hardi publiait la première traduction qui en ait été faite en prose. M. Brunel a eu naturellement un grand avantage sur M. Lemay, celui de pouvoir serrer de très-près le modèle. Sa traduction est élégante, quoique presque littérale.

**FAILLON:** Histoire de la Colonie française du Canada, 2e volume; xxiv-263 p. Imprimerie Poupart-Davy.

Ce second volume conduit l'ouvrage de M. Faillon jusqu'à 1662. Il couvre une période des plus intéressantes et donne, entre autres choses, le récit très-circostancié des démêlés de Mgr. de Laval avec M. de Queylus. Cette partie, écrite au point de vue particulier de l'auteur, soulèvera probablement plus d'une réclamation. L'appendice contient le rôle de la célèbre recrue de 1653, et, par conséquent, les noms des fondateurs des plus anciennes familles du gouvernement de Montréal. Beaucoup de ces noms sont disparus. D'autres, tels que Baudry, Baudoin, Bellanger, Benoit, Boivin, Bondy, Bonneau, Bouchard, Brossard, Cadieu, Chartier, Désautels, Ducharme, Duval, Gendron, Grégoire, Hardy, Hurlubise, Jetté, Langevin, Lecomte, Lefebvre, Leroux, Martin, Olivier, Papin, Picart, Tavernier, Valiquet, sont aujourd'hui très-répandus. Parmi ces noms, si l'en trouve un qui possède dans ce moment une triste célébrité, celui de Béreau. La plupart de ces colons étaient des environs de La Flèche, dans la province du Maine, sur les confins de l'Anjou. D'un autre côté, on sait par les recherches faites par l'abbé Ferland et par M. Garneau, qu'un grand nombre de colons de Québec venaient du Perche, aussi dans la province du Maine. Il paraîtrait que le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, la Touraine, et même l'Orléanais et l'Ile de France, ont contribué pour une forte part aux premières migrations. D'où il résulte que nous ne sommes point si complètement Normands et Bretons qu'on l'avait cru pendant longtemps.

Londres, juillet et août 1865.

**MÉNVALE:** History of the Romans under the Empire, 8e et dernier volume; nouvelle édition. Longmans; 6s. le volume.

Boston, septembre 1865.

**PARKMAN:** France and England in North America.—A series of Historical narratives.—Part first.—Pioneers of France in the New World; By Francis Parkman.

L'élégant écrivain à qui nous devons l'histoire de la *Conspiration de Pontiac*, vient de publier un nouveau volume sur l'histoire de notre pays. Aveugle, ou à peu près, comme son concitoyen le célèbre historien Prescott, M. Parkman s'occupe, depuis des années, de recherches sur les premiers établissements des Anglais et des Français en Amérique. Il a réuni une foule de livres et de manuscrits, et il fait maintenant part au public de ses études d'autant plus laborieuses et méritoires que l'infirmité dont il est affligé les rendait plus difficiles. Dans la première partie de son travail, qu'il a intitulée : "Les Huguenots à la Floride," il nous donne l'histoire tragique des aventures des Français dans cette partie du continent, lesquelles forment un triste épisode des guerres de religion au seizième siècle. Dans la seconde partie, qui a pour titre : "Champlain et ses compagnons," il donne toute l'histoire de la découverte et des premiers établissements de notre pays. Le style de l'écrivain est charmant et dissimule habilement, sous un récit vivement coloré, l'érudition minutieuse de l'analyste. L'ouvrage a tout l'intérêt d'un roman, et peut plaire à l'homme du monde aussi bien qu'au savant et à l'antiquaire. M. Parkman a tiré parti des recherches de nos érudits canadiens, MM. Faribault, Viger, Berthelot, etc., et il le reconnaît de bonne grâce en les citant fréquemment, ainsi que nos historiens, MM. Garneau et Ferland.

Ce livre, si aimable et si précieux, est cependant gâté par des railleries voltairiennes et une disposition à critiquer continuellement les mœurs et les idées de l'époque où se sont passées les scènes qu'il décrit. C'est ainsi, par exemple, que l'auteur ne rend point justice aux motifs qui ont fait agir Cartier lorsqu'il a emmené en France quelques sauvages de Stadaconé. Si cette violation de la liberté personnelle peut sembler dure à notre époque (qui cependant en a vu bien d'autres), le célèbre Malouin n'avait que de bonnes dispositions envers les chefs qu'il enlevait, et il agissait d'après les idées généralement répandues dans le siècle où il vivait. Champlain a trouvé grâce devant l'esprit critique de M. Parkman, et il ne marchande point les éloges à cet homme de cœur et de génie, qui, après deux siècles et demi, reste encore la plus grande figure de notre histoire. Ce premier volume doit être suivi de plusieurs autres, qui, s'ils sont écrits dans le même style, feront beaucoup pour populariser notre histoire parmi les lecteurs anglais des deux mondes.

Québec, août et septembre 1865.

**TOUSSAINT:** Traité d'Arithmétique, par F. X. Toussaint; 239 p. in-12. Desbarats.

M. Toussaint est professeur de mathématiques à l'École Normale Leval depuis la création de cette institution. Il est un des plus anciens instituteurs du pays et a longtemps dirigé le collège industriel de St. Michel de Bellechasse. Ce traité est suivi d'une table de logarithmes. Il contient toutes les parties les plus avancées de l'arithmétique, effleurant même l'algèbre. La 3e partie renferme : les proportions et les progressions arithmétiques et géométriques, annuités, tables des poids et mesures, modèles de comptes, reçus, billets, lettres de change, etc. Nous devons rappeler, à l'occasion de cet ouvrage et du suivant, la règle que l'étiquette nous impose de ne faire ni éloges, ni critiques des livres que nous savons devoir être soumis à l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique.

**LAFRANCE:** Abrégé de Grammaire Française, par C. J. L. Lafrance, directeur de l'Académie Saint-Jean-Baptiste; in-12, 122 p. Darveau.

**SCHMOUTH:** Direction pour la culture du tabac, par J. E. Schmonth, professeur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne; 24 p. in-32. Côté.

La culture du tabac a pris un grand développement depuis quelque temps dans notre pays ainsi que dans quelques-uns des Etats voisins. Le sol et le climat du Bas-Canada y sont très-propres, et les vastes étendues de terre dont nous pouvons disposer facilitent encore ce genre d'exploitation, qui ne trouve, du reste, malheureusement que trop de consommateurs sur les lieux. Nous voyons cet opuscule utile avec d'autant plus de plaisir que M. Schmonth est un ancien élève de l'École Normale Jacques-Cartier, et que, dans son professorat à l'École d'agriculture de Ste. Anne, il a jusqu'ici réalisé toutes les espérances qu'avaient fait naître ses brillants succès à l'école normale.

Montréal, août et septembre 1865.

**DAGENAIS et LEMIRE:** *Gazette Médicale*—revue mensuelle médico-chirurgicale; 16 pages in-4, à deux colonnes.

Nous avons vu les deux premières livraisons de cette nouvelle revue spéciale, rédigée par les Drs. Dagenais et Lemire. L'abonnement est de \$2 par année. C'est, nous croyons, la troisième tentative qui se fait en langue française dans ce pays, où les revues médicales anglaises ont aussi beaucoup de peine à vivre. Nous souhaitons tout le succès possible aux nouveaux éditeurs.

**LE FEUILLETON:** C'est une publication hebdomadaire, qui doit donner des romans honnêtes et de la littérature légère qu'elle reproduira des journaux d'Europe. On s'abonne chez M. Chapelenu. Prix: \$1 par année.

**THE SATURDAY READER:** C'est également un choix de littérature destiné à satisfaire, sans danger pour les mœurs, l'immense besoin de lire si général à notre époque dans toutes les classes de la société. Cette publi-

cation donnera, par semaine, 16 pages in-4 d'un très-petit caractère et le prix d'abonnement est de \$2 par année. M. Lovell en est l'éditeur.

**LORIMIER:** Trois Jours de Fêtes Littéraires, par Charles C. Delorimier; 8vo royal, 64 p. E. Sénécal.

Cette brochure contient un compte-rendu des séances qui ont eu lieu pour l'inauguration de la nouvelle salle publique du Collège Ste. Marie et de l'Union Catholique.

**BIOGRAPHIE** et oraison funèbre du R. V. M. F. Labelle et autres documents relatifs à sa mémoire, ainsi qu'à la visite de P. A. de Gaspé, curier, au Collège de l'Assomption; in-8, 85 p. Duvernay.

On trouve aussi, dans cette brochure, une lettre de Mgr. de Montréal et un bref du Souverain-Pontife au sujet de l'érection d'un autel de marbre par les anciens élèves du collège en témoignage de leur reconnaissance.

**DESSAULTES:** La guerre américaine, son origine et ses vraies causes, par l'Hon. L. A. Dessaultes; 338 p. in-12. Bureau du Pays.

C'est une série de lectures sur la guerre civile des Etats-Unis et particulièrement sur l'esclavage. Elles sont écrites avec le talent et le style passionné auxquels l'auteur nous a habitués.

**BEAUMONT-SMALL:** Animals of North America—2nd series—Fresh-water fish; By H. Beaumont-Small; 77 p. 8vo. Longmoore.

**MANUEL de l'Enfant en Vacances;** 282 p. in-32. E. Sénécal.

Excellent petit livre, bien fait et bien imprimé: *Multum in parvo*.

### Petite Revue Mensuelle.

Les deux expositions de Londres (Haut-Canada) et de Montréal; la réception d'un certain nombre de personnages des provinces du golfe, qui avaient été invités à y assister; le camp d'instruction militaire de Laprairie, et la translation définitive du siège du gouvernement à Ottawa, ont été les principaux événements de la chronique locale depuis notre dernière livraison.

L'exposition de Londres a été un grand succès, et les journalistes haut-canadiens n'ont pas hésité à la déclarer supérieure à la nôtre. Ce n'est point cependant ce que pense un de nos collaborateurs, qui, à vrai dire, est arrivé trop tard à Londres pour pouvoir faire une description détaillée des merveilles qu'il est censé avoir vues. Comme fiche de consolation, il nous a envoyé le journal de son voyage, dont nous donnons quelques extraits et que nous pourrions intituler: *Le Haut-Canada vu à vol de... locomotive*.

London, 23 septembre.

" Je profite du peu de temps qui me reste pour voir la ville. Les rues sont belles, larges et généralement avec de grands espaces vides entre chaque édifice. Tout est en brique jaune ou jaunâtre. La population a un air yankee impayable. Que l'on imagine un être qui joint à la dignité de l'Anglais pur sang le sans-gêne et l'amour du confortable de l'Américain, et l'on aura le Haut-canadien de ces parages. Un spectacle des moins attrayants frappe la vue: c'est celui d'une multitude de nègres, véritable fourmilière noire et gluante qui donne à réfléchir. Les plus riches sont marchands de fruits, ou barbiers; les enfants des plus pauvres courent les rues et font assez volontiers le métier de décrocheurs. Les principaux édifices sont le bureau de poste, les églises, les banques, les hôtels; cela ressemble aux hôtels, aux banques et aux églises que l'on voit partout ailleurs dans le Haut-Canada: cela n'a point de caractère, point de cachet, point d'individualité, rien qui nous oblige à nous en souvenir. Aussi, si ce n'était de l'exposition et des nègres, je pourrais croire, en laissant London, que j'ai visité un faubourg de Toronto. A onze heures, je repars pour cette ville, que je n'ai fait que traverser en me rendant ici.

Toronto, 25 septembre.

" A six heures, je tombe ou je me laisse tomber ici, à l'Hotel de la Reine; j'apprends que nos amis des provinces maritimes arrivent de Niagara; je cours à la gare du *Great Western*, où je trouve toute la brigade des pompiers armés de longues torches qui jettent une lumière éclatante. La musique du 47e les précède, et ils font ainsi le tour de la ville en entourant les voitures des personnages distingués parmi lesquels j'espère, demain, me faufiler, à raison de mon titre improvisé de rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique... in partibus infidelium*. Sur la route, grâce aux pompiers, des fusées de toutes couleurs, des chandelles romaines, des bombes pyrotechniques, s'élancent dans les airs. On arrive à l'Hotel, où les invités et leurs hôtes sont forcés de se coucher. C'est un Niagara de harangues, avec un tonnerre de hurrahs. Je me glisse dans la foule, qui ne me paraît point comprendre grand-chose aux compliments que se renvoient les orateurs, mais qui, rendons-lui cette justice, n'en applaudit que plus fort. Après cela, je vais me coucher et je m'endors malgré une assez vive préoccupation du lendemain.

" 24 septembre.

" Tout est triste, l'on parle peu, l'on rit encore moins ; mais, en revanche, on fume beaucoup. C'est le grand jour du Sabbat. Voici un monsieur qui s'avance tout aimable, tout affairé ; c'est M. J. H. Daly. Deux saluts, deux mots et me voilà incorporé dans cette illustre caravane qui s'appelle la délégation des provinces maritimes. Il me présente à M. Compton, rédacteur de l'Express, qui me fait connaître son ami, M. Cragg, greffier de la cité d'Halifax, qui m'introduit à MM. Chandler, Pilsbury, Tobin, et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement du catalogue confédéré et jusqu'à l'écrasement complet de tous les doigts de ma main droite. A une heure, *lunch*, ou, si l'on veut, premier dîner, vin de champagne, bouquets énormes distribués aux dames sans distinction d'âge ni de beauté par mon protecteur, l'infatigable M. Daly, la providence incarnée des excursionnistes. MM. Compton et Cragg sont catholiques, ils me proposent d'aller aux vêpres ; l'église ressemble beaucoup à St. Patrice de Montréal : mêmes décorations, mêmes peintures, même foule. Je suis étonné quand on m'apprend qu'il y a trois autres églises catholiques, presque aussi grandes et aussi bien peuplées à tous les offices. Après le salut, nous faisons une visite à Mgr. Lynch, qui nous accorde la plus aimable et la plus bienveillante réception. Le soir, à l'hôtel, je suis présenté à l'ex-général confédéré Breckenridge et à Melle. Breckenridge, qui parle très-purement le français. A six heures, second dîner.

" 25 septembre.

" A dix heures, trente magnifiques voitures sont aux portes de l'hôtel. Plus heureux que Louis XIV, nous n'avons pas même failli attendre, car elles étaient là longtemps avant que les voyageurs eussent pris le coup, ou, plutôt, les coups de fétrier. Notre première étape est à l'Hôtel de Ville. La seule chose qui mérite mention est un portrait de la reine en pied et de la plus grande dimension. M. Metcalfe, le maire, nous dit que c'est un don fait à la ville par son prédécesseur. J'étais prêt à accuser les Torontois d'ingratitude, lorsqu'on m'apprit que ce modèle des maires était mort. Puisse-t-il être élu à toutes les dignités imaginables dans sa nouvelle cité ! De l'Hôtel de Ville, nous passons à *Osgood Hall*. On appelle ainsi, je ne sais pourquoi, le temple où la Thémis torontoise rend ses oracles. C'est un magnifique édifice capable de rendre jalouses toutes les autres Thémis du pays, même celle de Montréal, si en leur qualité d'aveugles (et Dieu sait si elles le sont), elles n'étaient hors d'état de faire la comparaison. Les escaliers sont en pierre blanche, les parquets en imitation de mosaïque. La bibliothèque, si elle n'offre que trop de vides au regard — car on me dit que tous ces vides n'ont jamais été remplis — la bibliothèque est richement décorée. J'ignore si c'est prévenance de nos hôtes, mais un tribunal est en séance et rend ses décisions. Les costumes sont encore plus antiques que ceux de notre bienheureux pays, et les collerettes de soie à couleur indécise ont un peu l'air de détroques de théâtre. Mais hâtons-nous de rejoindre la foule qui se précipite dans ces voitures, qui sont d'autant plus confortables qu'elles sont à bon marché. Elles nous conduisent rapidement à la merveille de Toronto, l'Université, à laquelle on arrive par une longue avenue, bordée d'arbres touffus et dont l'épaisse verdure commence presque au niveau du sol. Le musée n'offre rien de bien remarquable à part quelques antiquités. Mais les antiquités sont-elles bien toujours antiques ? Une salle de journaux contient des revues en nombre imposant, malheureusement couvertes d'une poussière beaucoup trop vénérable. Nous arrivons à un escalier où l'on monte, monte, et monte toujours en s'apercevant que plus haut on parvient et moins on y voit. Des profanes y trouveraient un emblème des degrés universitaires. Plusieurs de mes compagnons s'arrêtent, se regardent, et, d'un commun accord, s'assoient sur les marches pour prendre un peu de repos ; puis recommencent à monter, puis poussent enfin un soupir de satisfaction. Nous étions au haut de la grande tour ; une belle récompense nous y attendait. Quelle vue magnifique se déroule à nos pieds ! Un immense édifice que vous ne pouvez bien apprécier qu'en vous élevant au-dessus de lui, puis la ville, dont vous distinguez les moindres détours ; au loin, vous voyez une multitude de convois qui arrivent à toute vapeur vers le centre du commerce haut-canadien. Toronto est le point de jonction de trois grandes voies ferrées : le *Grand Tronc*, le *Great Western* et le *Buffalo Railroad*. La verte et riche campagne à perte de vue, les grands édifices qui se dessinent comme sur un plan en relief, et l'université elle-même avec ses toits en ardoise violette, ses dentelles, ses girouettes dorées, ses tourelles de pierre blanche, ses longs cloîtres qui s'étendent dans diverses directions, sa cour intérieure, sa jolie rotonde : tout cela forme un coup-d'œil des plus gais qu'éclaire un beau ciel, que rafraîchit une charmante brise presque automnale, et que termine, au sud, la vaste nappe d'eau verdâtre et brillante du beau lac Ontario. J'étais plongé dans une admiration profonde lorsque mon compagnon et mon mentor, M. Compton, vint me déranger en m'avertissant que nous sommes les derniers à descendre. Je l'en remercie beaucoup ; je n'aurais pas voulu manquer la visite à l'École Normale. Chemin faisant un de nos compagnons, qui a parcouru tous les Etats-Unis, me dit que l'université est encore la plus vaste et la plus bel édifice qu'il ait vu sur notre continent. Or, comme je sais de science certaine que les édifices du gouvernement à Ottawa et que le nouvel Hôtel-Dieu de Montréal couvrent, chacun d'eux, une plus grande surface encore ; que Notre-Dame a d'aussi grandes, sinon de plus grandes dimensions qu'aucune église de New-York ou de Boston, j'en conclus que nous avons, en Canada,

les quatre plus grands monuments de l'Amérique du Nord, et je me renferme en conséquence.

" L'École Normale et le Département de l'Instruction Publique occupent un édifice qui ressemble un peu au palais législatif à Québec, mais qui est beaucoup plus élégant. Il est entouré d'un vaste jardin botanique où se promènent dans ce moment plusieurs jeunes filles : des élèves-institutrices, sans doute. Elles me paraissent très-bien ; mais je n'ai point le temps de me livrer à la critique des tableaux vivants, car de suite on nous fait visiter la galerie de peinture, qui fait partie de l'école de dessin adjointe à l'École Normale. Nous parcourons d'abord trois grandes chambres toutes remplies de gravures richement encadrées, de tableaux copiés des maîtres les plus célèbres. On m'avait annoncé, de plus, une galerie de statues ; je crus un instant à une mystification en voyant que toutes les salles, les corridors et les paliers en étaient garnis. Mais j'étais dans l'erreur ; on nous conduit dans quatre chambres qui contiennent plusieurs milliers de bustes, de groupes et de statues, sans compter celles dont je viens de parler. La profusion fait ici le luxe. On achète plus de crainte de ne pas avoir assez. Que de choses à voir ! Mais a-t-on le droit de voir et de réfléchir lorsqu'on fait partie d'une caravane plus ou moins officielle ? Nous sommes à peine entrés qu'il nous faut partir pour un endroit moins gai et moins aimable. L'asile des aliénés est une immense construction qui s'élève séparée des autres habitations par un vaste terrain dont les limites sont marquées par un mur haut d'une vingtaine de pieds. L'intérieur est séparé, par le milieu, en deux départements, celui des hommes et celui des femmes. Ce dernier est le plus triste à voir ; la plupart des patientes qui s'y trouvaient m'ont paru plongées dans une sombre mélancolie, quelques-unes dans une incurable stupidité. Les hommes étaient gais. Nous leur prêtons beaucoup à rire, surtout une dame du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse, ornée d'un *waterfall* exagéré. L'un d'eux, qui est infirme et qui a beaucoup voyagé, raconte aux autres que c'est une Française qui accompagne les régiments à la guerre et porte ses provisions dans cette espèce de sac.

" Cet asile semble très-bien tenu, et à chaque extrémité des corridors, est une galerie spacieuse entourée de fleurs qui cachent en partie les grilles des fenêtres. C'est une heureuse idée de dissimuler ainsi les preuves de l'emprisonnement de ces pauvres êtres, dont la raison absente peut revenir à l'improviste. De retour à l'hôtel, le Conseil de Ville nous offre un grand dîner sous le nom de déjeuner. Commencé à deux heures, il se termine à sept, et nous laissons Toronto à huit heures par un train spécial. Plusieurs éditeurs de journaux nous accompagnent jusqu'à Kingston. Dans les chars, il nous est impossible de dormir ; ceux qui l'essaient en souffrent plus que les autres, car on leur fait subir des tours d'écoliers. Ainsi, l'hon. M. Shannon, je crois, se réveille en sursaut aux cris de *fifteen minutes for supper* ; mais il roule à nos pieds. Pendant son sommeil un mauvais plaisant lui avait lié les mains et les pieds et avait ensuite poussé ce cri. Il prend très-gaiement la chose et on le laisse en paix pour s'adresser à quelqu'un de plus irascible.

" Kingston, 26 septembre.

" Arrivés à Kingston à dix heures, le comité de réception vient haranguer les délégués et présente une adresse de bienvenue. On ne nous laisse point respirer, et nous commençons de suite les visites de rigueur. C'est, d'abord, le Fort William Henry, placé sur une île à laquelle on parvient par un pont en assez mauvais état. L'air est frais, le lac brille au soleil, nos compagnons sont en belle humeur ; mais cette gaieté ne doit point durer.

" Quel est celui, en effet, qui peut voir les hautes murailles d'une affreuse prison, ses lourdes portes, ses sentinelles vigilantes, sans éprouver un sentiment de tristesse en même temps que de pitié pour ceux qu'elle renferme ? C'est ce que nous éprouvons à la vue du pénitencier. Pénétrez une fois dans cette enceinte, et je vous défie de ne point devenir aussi sombre que les murs qui l'entourent, aussi taciturne que ceux que vous visitez. L'intérieur de l'édifice nous glace d'effroi ; nous marchons en colonne serrée de crainte de perdre de vue la *liberté*, dont nous sommes les seuls représentants.

" La lumière tombe sur des murs d'une blancheur effrayante, laquelle contraste lugubrement avec les barreaux de fer des cellules, et les escaliers et les galeries en fonte conduisant aux étages supérieurs, destinés également aux cachots. C'est une bibliothèque où sont classés des êtres humains par rayons. Chaque prisonnier passe la nuit dans une cellule séparée, longue de huit pieds et large de quatre ; un tombeau, rien de plus et rien de moins. La porte de cette étroite prison est bien solidement verrouillée en dehors. Pendant la journée, le travail le plus obstiné procure à ces misérables une trêve aux idées affreuses qui doivent naturellement hanter leurs esprits. Mais la nuit, quand ils sont entrés dans ces trous de mur que quelques-uns habiteront toute leur vie ?...

" Nous visitons les chambres de travail de ceux qui apprennent le métier de cordonnier. Elles sont à quatre étages : dans le premier, on travaille le cuir encore en peaux ; dans le second se font les talons et les semelles ; au troisième on joint la semelle à l'empeigne ; au quatrième sont les plus habiles ouvriers, qui terminent les chaussures. Nous remarquons, dans cette chambre, plusieurs prisonniers qui ont jusqu'à trois marques de bonne conduite. Pendant leur travail, ils ne peuvent parler ensemble et sont surveillés par des gardiens dont la vue seule peut inspirer la terreur, tant ils ont l'air sévère. Ces mêmes gardiens, le fusil au bras, se promènent, la nuit, sur les galeries en fer tout autour des cachots. Ils ont pour con-

signe d'empêcher qu'on ne se parle d'une cellule à l'autre. Comme il est midi, l'heure du dîner, on nous conduit à l'entrée du réfectoire, où tous les forçats pénètrent à la file. La plupart ont l'air abruti; et c'est au plus si j'ai remarqué une dizaine de figures intelligentes sur les neuf cents détenus que le pénitencier renferme. Plusieurs, cependant, ont conservé un sentiment d'honneur et détournent la tête en passant près de nous. Pauvres gens, ils ignorent que la pitié que nous inspire leur état l'emporte sur le mépris que méritent leurs crimes! Le dîner se compose d'une bonne ration de soupe, d'un carré de pain noir, de pommes de terre non-pelées et d'un gobelet d'eau fraîche. Ils dévorent ces mets aussitôt après la prière qui précède le repas. L'habillement est très-chaud; mais, comme marque infamante et aussi pour qu'un détenu qui s'échappe soit reconnu de suite, tout est moitié d'une couleur, moitié de l'autre. C'est du bouracan jaune pour le côté droit du corps, brun pour le côté gauche. Plusieurs portent des chaînes, d'autres traînent des boulets; c'est la punition que leur attirent des fautes légères; quant aux fautes graves, elles sont punies par la réclusion dans des cachots noirs pour un temps plus ou moins long.

"Le pénitencier gagne à être connu; c'est une formidable institution qui tient tout ce qu'elle promet, et si l'on savait mieux dans le pays ce que c'est, la terreur qu'elle inspirerait serait plus grande que celle de la potence.

"Enfin nous sortons, et aussitôt dehors nous respirons à pleins poumons l'air de la liberté. Le médecin de l'asile des aliénés furieux qui sortent pour cette raison du pénitencier, nous fait entrer chez lui et nous offre une collation, qui relève un peu notre moral et atténue la poignante tristesse qui s'était emparée de nous. Il a le bon esprit de ne point nous presser de voir son établissement, qui n'est guère plus gai que l'autre, et où l'on construit une alonge rendue nécessaire par le nombre toujours croissant des patients. Nous retournons à l'hôtel, où nous nous remettons un peu de nos fatigues, et à deux heures, un steambot tout pavé de drapeaux anglais, nous fait faire le tour des mille îles. Spectacle charmant et qui varie à chaque instant, eau limpide, fraîche verdure, arbres touffus, îles de toutes formes, chenal tantôt large, tantôt étroit, conversation très-animée d'un bout à l'autre du bateau et excellente musique: c'est une autre page du livre de la vie, et il semble qu'il s'est écoulé un siècle entre la matinée et l'après-midi. Le soir, à huit heures, nous n'avons plus l'air de sortir du pénitencier; tous en habit noir et en cravate blanche, nous sommes devenus des gens très comme il faut. Le dîner que nous offrent le maire et les citoyens de Kingston ne demandait pas moins. Nous y faisons tellement honneur, qu'il se prolonge jusqu'à une heure du matin; à deux heures et demie un train exprès nous emporte rapidement dans la direction de Montréal."

Ici finit le journal de notre collaborateur. On sait qu'à Montréal les fêtes n'ont pas manqué: déjeuner, bal, visite à l'exposition et au camp de Laprairie, concert offert par la Société St. George, et où des discours furent prononcés par le président, M. Day, par M. McGoe et par M. Chauveau.

Le camp de Laprairie a eu un véritable succès. Les vingt jours d'exercices se sont terminés par une grande revue, qui a été passée par Sir John Michel, commandant des forces, administrateur du gouvernement, dans l'absence de Lord Monck. Le bataillon canadien-français a été l'objet de distinctions flatteuses; sous plusieurs rapports il l'a emporté sur les deux autres, et ne paraît point leur avoir été inférieur en quoique ce soit. La plus grande gaieté y a toujours régné, on y a chanté nos bonnes vieilles chansons, et l'on a fraternisé de la manière la plus aimable avec le camp haut-canadien.

L'exposition a donné d'excellents résultats quant au nombre des visiteurs. Jamais foule pareille ne s'était vue. Elle a aussi été favorisée par le plus beau soleil et la plus agréable température. Le département de l'industrie nous a paru ressembler beaucoup à tout ce que nous avons vu dans ce genre; les splendides reliures de M. Desbarats étaient au nombre des objets les plus importants. La section des beaux-arts était comme à l'ordinaire, inférieure à ce que l'on pouvait attendre; nous y avons remarqué quelques sculptures en bois, par un jeune Canadien du nom de Ménard, dont le talent naturel mériterait d'être cultivé.

Dans le département agricole, nous voyons avec plaisir que le nombre des exposants canadiens-français, et le nombre de ceux qui obtiennent des prix, continue à s'accroître. Le nombre des entrées faites par les Canadiens-français est comme suit: Espèce chevaline, 67 sur 186; espèce bovine, 82 sur 510; espèce ovine, 100 sur 331; espèce porcine, 45 sur 123; produits, 327 sur 448; instruments aratoires, 27 sur 165. En comparant ces chiffres avec la liste des prix, on trouve qu'à l'exception du chapitre des produits, les exposants canadiens-français ont obtenu des succès plus que proportionnés à leur nombre. Il est satisfaisant de voir qu'il y a progrès en leur faveur; mais ce progrès n'est point encore ce qu'il devrait être, si l'on considère le chiffre de notre population, et l'amélioration incontestable qui a lieu dans l'agriculture. Un peu moins d'apathie, un peu moins de répugnance à se déranger et à faire valoir ce que l'on possède, assureraient à nos compatriotes, dans ces concours, une position qui ferait disparaître bien des préjugés. C'est aux sociétés d'agriculture locales, aux curés, aux personnes influentes, et, dans leur modeste sphère d'action, aux instituteurs qu'il convient de faire comprendre à nos cultivateurs qu'il y a profit à exposer, même lorsqu'on n'obtient point de récompense, et que, dans le siècle où nous sommes, avec les populations qui nous entourent, il faut savoir à la fois être et paraître.

Il est impossible, en effet, que la lumière ne se fasse point, et que les vieilles diatribes que touristes, écrivains et journalistes ont pour bien dire

stéréotypé à l'adresse de ce pauvre *Jean-Baptiste*, ne s'usent point devant la vérité. Il y a cependant encore des gens qui tiennent à nous représenter comme à peu près indignes de vivre dans ce siècle de progrès; et du nombre, se trouve surtout un certain M. Train, qui a prononcé un discours à la grande réunion des Feniens des Etats-Unis à Philadelphie. Ceux qui veulent s'édifier sur l'amour que porte à notre race cette nouvelle secte révolutionnaire, n'ont qu'à lire ce discours reproduit par la plupart de nos journaux.

Le *Fénianisme* en Irlande paraît avoir reçu un échec irréparable par l'arrestation des principaux meneurs et la saisie du journal qui s'en était constitué l'organe. Cependant, sa recrudescence aux Etats-Unis coïncide assez désagréablement avec les demandes d'indemnité que M. Seward presse avec une vigueur à laquelle on ne s'attendait point.

On s'est scandalisé, en France, du sans-gêne avec lequel le gouvernement constitutionnel et libéral de l'Angleterre avait réprimé les complots irlandais, et les journaux ministériels n'ont point manqué de faire remarquer à ceux de l'opposition, que si le gouvernement de l'Empereur en faisait autant, ils crieraient bien hautement à l'arbitraire, tandis qu'ils ne cessent de faire briller aux yeux de leurs lecteurs la constitution anglaise, comme la panacée à tous les maux dont la France est, selon eux, accablée.

Un mouvement énergique, commencé dans une réunion d'hommes politiques à Nancy, menace d'inquiéter sérieusement le gouvernement français. Il s'agit de la décentralisation politique et surtout municipale, et les hommes les plus éminents des vieux partis ont envoyé leur adhésion au manifeste qui a été publié dans ce sens. On n'a peut-être jamais mieux caricaturé l'extrême centralisation dont la France est affligée que dans les vers suivants, composés à l'occasion d'un très-singulier conflit arrivé entre les autorités d'une ville de province. L'horloge de la mairie, à Bayonne, était munie de deux aiguilles, l'une marquant l'heure de Paris, l'autre celle de Bayonne; mais les autorités civiles ont cru devoir supprimer l'aiguille locale. Le dialogue que l'on va lire est entre l'horloge de l'église, qui continue à sonner l'heure locale, et celle de la mairie, qui, elle, ne sonne plus que l'heure de Paris. L'allusion est facile à saisir:

Allons, dépêchez-vous, vous êtes en retard,  
J'ai sonné la demie et vous le premier quart,  
Vieux timbre de clocher, horloge cléricale,  
Apprenez qu'aujourd'hui la seule heure légale  
Est l'heure du préfet qui la prend à Paris;  
Et si vous l'ignorez, c'est moi qui vous le dis,  
Moi qui suis, s'il vous plaît, l'horloge de la ville.  
—Et si je vous prouvais, ce qui m'est très-facile,  
Que je suis, s'il vous plaît, l'horloge du bon Dieu?  
Répondit le clocher.—Erreur, le vrai milieu  
Est le centre d'où part, comme d'un cœur unique,  
La circulation civile et politique.  
Oui, c'est bien au moment du complot de Nancy  
Qu'il convient de blâmer ce qui se fait ici!  
Et l'on pourrait s'affirmer qu'un clocher de Gascogne  
Voulut, à son préfet, tailler de la besogne,  
Fit croire aux Bayonnais qu'un rayon de soleil  
Leur fut exprès donné pour régler leur sommeil,  
Leur messe, leur dîner et toutes leurs affaires!  
Qu'on mette ce clocher entre deux militaires,  
Aux arrêts de rigueur jusqu'à ce qu'il ait pris  
Le parti de se mettre à l'heure de Paris!

La question de la décentralisation n'est point, du reste, ce qui embarrasse le plus l'Empereur dans le moment actuel. Le mot semble être donné en Europe pour réveiller toutes les grandes questions de territoire et de politique étrangère. L'agrandissement de la Prusse au moyen des duchés danois; les intrigues de la Russie dans le nord de l'Europe, en Asie et dans les principales danubiennes; enfin, la question italienne, que l'échéance maintenant très-rapprochée des termes de la fameuse convention du 15 septembre rend plus inquiétante que jamais; voilà plus qu'il n'en faut pour faire diversion aux velléités constitutionnelles de la France et pour faire ajourner, longtemps encore, le *coronnement de l'édifice*.

Le Souverain Pontife a tenu un consistoire dans lequel il anathématisa plus fortement que jamais les sociétés secrètes; les Feniens vont recevoir par là le coup le plus mortel qui puisse leur être porté.

La mort du général de Lamoricière a dû être, pour le Saint-Père lui-même, un coup bien sensible. Le dévouement de cet homme illustre au pouvoir temporel avait cela de particulier, que sachant parfaitement l'impuissance des troupes qu'il conduisait à une défaite à peu près certaine, il sacrifiait par là ce qu'il avait de plus cher au monde, sa réputation militaire. C'est ce que M. de Montalembert a fait ressortir avec son éloquence habituelle, dans un article consacré à l'illustre défunt, et publié dans la dernière livraison du *Correspondant*.

Christophe-Louis-Léon Juchault de Lamoricière était né à Nantes le 5 février 1806. Sorti de l'école polytechnique en 1826, il entra dans le génie et fit partie de l'expédition d'Alger en 1830. Compris dans les zouaves, lors de la première formation de ce corps, il se fit bientôt remarquer par son intelligence et son audace. Il marcha de succès en succès pendant toute sa carrière en Algérie, et fut, avec le général Bugeaud, la terreur des Arabes. Pas moins de dix-huit campagnes consécutives ont illustré son nom. Il couronna tous ses triomphes par un double bonheur

en 1847. Il organisa l'expédition qui fit tomber aux mains du duc d'Anmale le smalah d'Abd-el-Kader, et enveloppant ensuite l'émir lui-même, le força de se rendre au jeune prince. Il fut promu, le 14 janvier, grand officier de la Légion d'honneur. En 1848, il se trouvait déjà depuis deux ans dans la carrière parlementaire ; il siégeait sur les bancs de l'opposition et fut désigné comme ministre de la guerre, dans les dernières combinaisons que tenta la monarchie de juillet. Le 24 février 1848, il parut sur le théâtre de l'émeute en uniforme de la garde nationale, proclamant l'abdication du roi et la régence de la duchesse d'Orléans ; mais son cheval fut tué, lui-même fut blessé, et il ne dut son salut qu'à l'intervention de quelques ouvriers qui l'arrachèrent à la fureur de leurs camarades.

Il refusa le portefeuille de la guerre et même tout commandement sous le gouvernement provisoire. Elu représentant du peuple, il se rattacha, par ses votes comme par ses actes, à la fraction la plus modérée du parti démocratique. Pendant les journées de juin, il se mit à la disposition du général Cavaignac, combattit l'insurrection, et accepta le ministère de la guerre, qu'il garda du 28 juin au 20 décembre. En juillet 1849, il fut chargé d'une mission extraordinaire à la cour de Russie ; il y arriva après la chute de la nationalité hongroise et demanda son rappel. De retour à Paris, il se rangea dans l'Assemblée contre le parti du Prince Napoléon, et fut arrêté le 2 décembre, d'abord enfermé à Ham, puis conduit par la police hors de France. Il résida successivement en Allemagne, en Belgique, en Angleterre. A la fin de 1857, à l'occasion de la mort presque subite d'un de ses enfants, qui se trouvait en France avec sa mère, l'Empereur accorda spontanément au général la permission d'y rentrer.

Au mois d'avril 1860, M. de Lamoricière obtint du gouvernement français la permission d'aller prendre à Rome le commandement des troupes pontificales. Les généraux Fanti et Cialdini étant entrés, en pleine paix et au mépris du droit des gens et de l'humanité, sur le territoire pontifical, Lamoricière, avec une poignée d'hommes, les attaqua et fut d'fait à Castelfidardo, accablé par des forces bien supérieures. Il s'enferma dans Ancône avec les débris de son armée, et fut bientôt obligé de se rendre.

Les funérailles du général Lamoricière ont eu lieu à Nantes, et le général Trochu a terminé une touchante allocution prononcée sur la tombe du héros chrétien, par ces nobles paroles dont l'éloquence n'est égalée que par la courageuse indépendance de l'orateur :

« Quand, avec un désintéressé et rare dévouement au grand intérêt religieux dont il était convaincu que la ruine entraînerait la ruine de l'ordre social tout entier, il alla, malgré l'impissance militaire évidente de l'effort qu'il méditait, offrir au Souverain-Pontife l'appui de son nom et de son épée, il fut suspecté d'ambition et ce fut une injure. Et quand il succomba dans une lutte que sa prodigieuse inégalité suffisait à ennobler, il fut raillé.

« A présent, il meurt avant l'âge, laissant dans un deuil indicible une famille digne de toutes les sympathies et de tous les respects ; il meurt, achevant d'offrir au monde l'exemple le plus saisissant qui soit de la fragilité et de l'inconstance des prospérités humaines.

« Mais votre vie et votre mort, mon général, offrent d'autres enseignements. Si, dans la période des agitations de votre illustre et courte carrière, vous avez dû rencontrer des adversaires, des contradicteurs parmi lesquels vous m'avez vu moi-même quelquefois, l'histoire de votre pays vous rendra la justice que vous l'avez bien aimé, que vous l'avez bien servi et que vous avez bien vécu. Les derniers bataillons que vous avez conduits marchaient avec la faiblesse contre le fort, insigne et rare honneur qui demeure attaché à votre nom, aux yeux des honnêtes gens de toutes les croyances et de tous les pays.

« Votre existence tourmentée restera comme un drame douloureux et touchant devant lequel viendront s'éteindre tous les ressentiments que vous avez pu soulever. Dieu vous a recueilli parce que vous avez cru et que vous avez souffert. A la vue de votre cercueil, je me sens accablé par des souvenirs qui remontent aux temps de mes débuts dans l'armée et de ma jeunesse à présent évanouie. Mais si par eux j'ai le cœur gonflé de chagrin, j'ai l'âme sereine en pensant à vos nouvelles destinées. C'est avec le double caractère qui est en moi que je vous fais les adieux, et que je vous promets le fidèle souvenir des gens de guerre et des Bretons. »

A Rome, et dans plusieurs diocèses de France, des services funèbres ont été célébrés pour le repos de l'âme du noble vaincu de Castelfidardo.

Parmi les singuliers épisodes et les grands contrastes dont la biographie du général Lamoricière est remplie, nous avons remarqué le suivant que nous empruntons à l'admirable article de M. de Montalembert :

« Comme cette vie ainsi déchirée en deux tirait à sa fin, par un jeu insolent de la fortune, par un contraste et une coïncidence dont l'étrange mystère sera un des étournements de l'avenir, Abd-el-Kader arrive en France pour y être reçu en souverain !

« Le vainqueur et le vaincu se sont rencontrés, dit-on, dans la rue ; Lamoricière à pied, confondu dans la foule ; Abd-el-Kader avec toute la pompe de son attirail officiel, le grand cordon de la Légion d'honneur sur la poitrine. Ils n'ont échangé qu'un regard. Après quoi le prisonnier de 1847 s'est trouvé suffisamment vengé du prisonnier du 2 décembre. Poursuivant sa carrière à grand fracas, caressé, fêté, acclamé par les courtisans, les fonctionnaires et les francs-maçons, présenté à la jeunesse universitaire comme un type de la civilisation moderne et de la religion des grandes âmes, Abd-el-Kader quitte en triomphateur le sol de la France, avec ses femmes, pour aller retrouver son palais d'Orient.

« Lamoricière rentre chez lui pour y mourir : et il y meurt tout seul, oublié de la foule, ignoré de la génération qui s'élève, enseveli dans le

silence par les flatteurs et les satellites de la fortune. La mort de ce grand serviteur de la France est annoncée par le journal officiel de l'Empire français, parmi les *faits divers*, après un article sur la conduite des eaux dans Paris. Au déclin du jour, son cercueil, se dirigeant vers un cimetière de village, traverse obscurément les rues de cette Babylone qu'il a sauvée, réellement sauvée de la barbarie ; ces rues naguère sillonnées par le pompeux cortège d'un maréchal de France, nommé Grand Maître de la franc-maçonnerie par décret impérial.

« Pendant que les Cialdini, les Fanti et tant d'autres auteurs et fauteurs du guet-apens de Castelfidardo, tant d'autres violeurs du droit des gens et de la foi jurée, survivent et triomphent, nageant dans l'opulence et la prospérité, Lamoricière, pour avoir été fidèle à la loi, à l'honneur, à la religion, s'éteint et disparaît, vaincu, méconnu, oublié.

« Je l'ai dit, les jugements de l'histoire me sont suspects, parce qu'elle est presque toujours la servante ou la prêtresse du succès ; mais ses récits sont toujours instructifs, et je consens à ce qu'on l'interroge pour savoir si elle fournit beaucoup d'exemples d'une destinée plus tragique. »

Nous donnons, ailleurs, la nécrologie de deux autres hommes moins remarquables, mais dont les travaux leur donnent des droits tout particuliers à notre estime, M. Géruzez et M. Théodore Barrau, littérateurs éminents, dont les études ont été surtout utiles à la jeunesse.

Dans la nécrologie locale, nous avons à mentionner M. Notman, représentant du comté de Wentworth-Nord ; l'honorable James Morris, ancien ministre ; l'ancien juge en chef du Haut-Canada, l'honorable Alexander MacLean ; M. Livernois, artiste-photographe, dont nous avons souvent mentionné les belles publications historiques ; M. Cyrille Boucher, jeune écrivain plein de verve et de talent, enlevé à la fleur de l'âge ; et M. Edouard Demers, qui a rempli, pendant bien des années, la charge importante de trésorier de la cité de Montréal, homme universellement respecté à raison de son habileté et de son intégrité. Ces deux derniers décès, qui ont été tout à fait soudains, ont causé, dans notre ville, une douloureuse sensation, dont on était à peine remis lorsqu'on a reçu la nouvelle d'un sinistre épouvantable, l'explosion des bouilloires du steambot *Saint-John*, à New-York. Au nombre des victimes de cette catastrophe se trouvaient M. Cyrille Archambault, de Montréal, avocat et conseiller municipal, Mde Archambault et leur fille âgée de quatre ans. Ces deux dernières ont été tuées sur le champ ; le père a survécu quelques heures et a pu recevoir les secours de la religion. Les journaux font les plus grands éloges de ces jeunes époux, qui ont été si cruellement enlevés et qui laissent après eux une autre petite fille doublement orpheline.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, un télégramme nous apprend la mort du premier-ministre de l'empire britannique, Lord Palmerston. C'est un événement plein de graves conséquences pour le monde entier. La même dépêche télégraphique dit aussi que le choléra, qui sévit depuis plusieurs mois dans la partie méridionale de l'Europe, fait, depuis quelques jours, un grand nombre de victimes à Paris. On ajoute qu'il s'en est déclaré quelques cas à Londres.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada ayant inspecté, dernièrement, les Bureaux d'examineurs des comtés de l'Outaouais et de Pontiac, a cru devoir profiter de cette circonstance pour visiter les écoles des villages d'Aylmer et du Portage-du-Fort. Dans le premier endroit, il visita l'académie catholique, dirigée par M. Deguise, instituteur uni du diplôme de l'Ecole Normale Laval, et l'école de filles, dirigée par Melle. MacDonald, ancienne élève de la même institution. Il était accompagné de M. l'abbé Michel, curé d'Aylmer, et de M. l'Inspecteur Rouleau. L'examen a fait voir l'habileté et les efforts des instituteurs ; mais il y a trop peu d'élèves à l'académie, et le local et le matériel d'école ne sont pas ce qu'ils devraient être. Les deux écoles sont dans un même édifice, et l'espace accordé à chacune d'elles est trop étroit ; heureusement la construction d'un couvent est déjà très-avancée, et bientôt, tout le local actuel pourra être occupé par l'académie. Le Surintendant a aussi visité l'académie protestante, en compagnie de M. l'inspecteur MacGrath et de MM. les syndics de l'institution. Cette école est dirigée par M. McOuat, bachelier ès-arts de l'Université McGill, et aussi porteur d'un diplôme pour académie de l'école normale du même nom. M. McOuat a toute l'aptitude et les connaissances requises, et il entre dans sa nouvelle carrière avec les meilleures dispositions. Tout cela, cependant, sera en pure perte, si, comme ça été le cas, paraît-il, pour le passé, les élèves sont peu assidus et peu dociles. Les syndics protestants et les commissaires d'école catholiques ont fait preuve de zèle et de dévouement, en choisissant les instituteurs qui sont à la tête des écoles d'Aylmer ; c'est maintenant aux parents et aux contribuables à faire en sorte que leurs enfants profitent des immenses avantages qui ont été mis à leur portée. Ils ont d'autant plus sujet d'y réfléchir sérieusement, que les subventions pour académies et pour écoles modèles sont maintenant l'objet d'une grande rivalité entre les divers comtés du Bas-Canada, et



que, dans la pénurie où se trouve le fonds de l'éducation supérieure, il deviendra doublement nécessaire de retrancher ces subventions aux localités qui n'auront point su en profiter. Au Portage-du-Fort, le Surintendant a visité l'école des commissaires, laquelle est une école mixte de protestants et de catholiques, de filles et de garçons. M. le Surintendant était accompagné de M. Leblanc, ancien membre du parlement et secrétaire du Bureau des examinateurs, et de MM. les commissaires. L'école est bien fréquentée et bien dirigée par l'instituteur, M. Beer; mais il y a très-peu d'élèves canadiens-français, eu égard à la population. Le soir, à la demande des commissaires, le Surintendant a fait, à l'hôtel-de-ville, une lecture en anglais et en français, sur les lois de l'instruction publique et sur l'éducation populaire. L'auditoire était nombreux, et avant de se disperser, on passa un vote de remerciement sur la proposition du Rév. M. Kiernan, secondé par le Dr. Purvis. Le *Pontiac Pioneer*, du 22 septembre, publie un compte-rendu détaillé de la séance avec une analyse de la lecture.

— Hier, à 9 heures et demie, dans la chapelle du Séminaire, les membres de l'Université Laval assistaient, avec leurs élèves, à la messe qui précède l'ouverture des cours des diverses Facultés.

À la suite de cette cérémonie religieuse, M. le Recteur, MM. les professeurs, les élèves des Facultés, ceux du grand et du petit Séminaire, se rendirent à la grande salle de l'université. Là, M. le Recteur, en présence d'un bon nombre de personnes de la ville, conféra les grades académiques.

Voici les grades conférés avec le nom des candidats qui les ont mérités : Baccalauréat-ès-arts, avec prix du Prince de Galles : M. Louis Langis. Baccalauréat-ès-lettres : M. Théodore Jobin. Baccalauréat-ès-sciences : MM. Pierre Boily, Paul Larocque, Antoine Ouellet. Baccalauréat-ès-arts : MM. Joseph-Eudore Cauchon, J. Georges Colston, Herménégilde Lecourt, Léon Vidal. Doctorat en médecine : MM. Napoléon Lavoie, Romuald Gariépy, Alfred Lachaine, Laurent Catellier, C.-Antoine Delage, Napoléon Dion.

Ces derniers messieurs ayant obtenu, il y a quelque temps, leur licence en médecine, ont droit maintenant au titre de Docteur, en vertu de ce nouvel article des règlements de l'Université Laval, concernant le *Doctorat* : " Dans la Faculté de Médecine, les épreuves sont exactement les mêmes que celles de la licence et se font en même temps et de la même manière. L'admission seule est plus sévère."

M. J.-Eudore Cauchon (1) jouira du privilège de suivre gratuitement les cours de droit tant qu'il conservera, d'après la teneur des règlements, la note *très-bien* aux examens des termes de l'année académique. M. Cauchon a conservé plus des *quatre-cinquièmes* à ses deux examens de baccalauréat : voilà ce qui lui a acquis aujourd'hui ce privilège.

C'est pour la première fois que nous voyons apparaître parmi les gradués cette distinction de bachelier-ès-arts, de bachelier-ès-lettres et de sciences. L'université a voulu rendre le premier degré de la Faculté des arts plus accessible, en favorisant l'aptitude particulière des élèves soit pour les lettres, soit pour les sciences. Le baccalauréat-ès-arts ne perd pas son caractère primitif et sera réservé aux élèves, heureusement doués, qui conserveront les deux-tiers de leurs points aux deux examens de rhétorique et de philosophie. Ce sera le plus précieux des titres que pourra obtenir un jeune homme à la suite de ses études classiques. Le diplôme de bachelier-ès-lettres sera un hommage au talent littéraire : il est réservé à l'élève qui aura les deux-tiers de ses points à son examen de rhétorique et le tiers à l'examen de philosophie. Enfin le baccalauréat-ès-sciences récompensera l'élève qui, après la rhétorique, aura pu conserver le tiers de ses points et qui prouvera une aptitude plus grande pour les sciences, en obtenant les deux-tiers de ses points, à la suite des épreuves du second examen.

L'Université Laval a cru devoir aussi introduire dans les règlements qui concernent les degrés de la Faculté de droit et de médecine, certaines modifications exigées par les circonstances, et sur lesquelles nous attirons l'attention du public.

Désormais, tout élève admis légalement à l'étude du droit, peut parvenir, après trois années d'études à l'Université Laval, à un degré qui lui assurera, aux yeux de la loi, des privilèges précieux.

Tout élève en médecine peut aussi, après les quatre années d'étude fixées par la loi, arriver à la licence : ce diplôme lui garantira, devant la loi, un privilège particulier.

Les mesures sont prises pour que ces divers degrés soient exclusivement réservés au mérite, c'est-à-dire au talent joint à une application soutenue. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur quelques articles du règlement concernant l'admission à la licence. — *Journal de Québec.*

— Les diverses associations formées au sein de l'Université Laval ont aussi repris leurs séances. La Société Casault, qui porte le nom du fondateur de l'université proprement dite, et qui se compose des élèves en droit et en médecine, a fait ses élections pour la nouvelle année scolaire et recommencé ses discussions hebdomadaires. L'Académie St. Denis, composée des élèves du Petit-Séminaire, a eu sa première séance solennelle de l'année, en présence de Mgr. l'évêque de Thio, administrateur de l'archidiocèse, et d'un grand nombre de prêtres et d'amis des lettres. On a remarqué, parmi les compositions lues publiquement, une lettre de M. Isidore

Belleau sur l'incendie du séminaire, une poésie latine de M. Clovis Laflamme sur le même sujet, et une narration intitulée *Almanzor*, par M. Apollinaire Gingras. Les récitations et la musique vocale ont alterné avec ces lectures.

L'Université Laval a aussi donné asile à une Société médicale, fondée à Québec depuis un an, et mis une de ses salles à sa disposition. La Société reçoit une dizaine des principaux journaux de médecine de l'Europe et de l'Amérique. À la séance annuelle, le Dr. Larue a fait une série d'expériences intéressantes, avec le spectroscope, instrument dont nous avons eu souvent occasion de parler dans notre *bulletin des sciences*, et qui a déjà fait faire tant de découvertes à la chimie et à l'astronomie. M. Larue donna une lecture sur les métaux récemment découverts, dont deux le rubidium et le thallium, l'ont été au moyen du spectroscope.

— M. Théodore Barrau est mort subitement à Paris, le 10 mai dernier. Il était âgé de 71 ans, et travaillait encore à mettre la dernière main à un livre qui a été publié quelques semaines après sa mort, la seconde édition de la *Patrie*, description et histoire de la France. Les obsèques de cet homme de bien, de cet écrivain populaire, honnête et laborieux, de ce professeur érudit et plein de zèle, ont eu lieu à l'église Saint-Sulpice. On y remarquait la présence de plusieurs membres de l'Institut, d'officiers du corps universitaire, d'ecclésiastiques distingués, de savants et d'écrivains. M. Barrau était rédacteur-en-chef du *Manuel général de l'instruction primaire*, et avait été collaborateur d'un grand nombre de revues; il était chevalier de la légion d'honneur. Né à Toulouse, le 18 octobre 1794, il occupa dix ans la chaire de rhétorique au collège de Niort, et passa, en 1830, à celui de Chaumont, en qualité de professeur. Il fut admis à la retraite en 1845, et vint habiter Paris. Presque tous les ouvrages de M. Barrau ont obtenu des prix de l'Institut. Les principaux sont : de *l'Éducation morale pour la jeunesse*; *Direction morale pour les instituteurs* (que nous avons reproduit presque en entier); *Conseils aux ouvriers*; *du Rôle de la famille dans l'éducation*; *Livre de morale pratique*; *Histoire de la révolution française*; *Lectures pour les élèves des écoles normales*.

M. Barrau portait un vif intérêt au Canada et aux progrès de l'instruction publique dans ce pays; il a fréquemment correspondu avec nous, nous demandant des renseignements et nous favorisant de ses conseils et de ses remarques. Il a souvent fait mention dans son journal de ce qui se passait ici, et a fait don à la bibliothèque de notre bureau, de quelques-uns de ses ouvrages. M. Barrau était animé d'un zèle chrétien et universel pour tout ce qui touchait aux progrès bien entendus de l'humanité; d'une bienveillance sincère et persévérante qui cherchait sa récompense dans le succès de ses œuvres beaucoup plus que dans la gloire qu'elles pouvaient lui rapporter. Ayant été nous-même plus d'une fois l'objet de cette bienveillance, nous croyons devoir offrir à sa mémoire ce témoignage lointain et peut-être un peu tardif de notre vénération.

#### BULLETIN DES LETTRES.

— Il se trouve maintenant un bon nombre d'écrivains célèbres dans le parlement anglais; ce sont MM. Gladstone, dont le dernier ouvrage a été sur Homère; Stuart Mill, économiste; D'Israëli et Bulmer, dont les ouvrages se comptent par douzaine; A. W. Kinglake, historien de la guerre de Crimée; Layard, l'explorateur de Ninive; Thos. Hughes, mieux connu sous le nom de Tom. Brown; M. Oliphant, auteur de plusieurs voyages orientaux; M. Faucett, aveugle, et habile économiste; Sir George Boyer commentateur de la loi civile; M. Forsyth, auteur de la vie de Cicéron; Sir Roundell Palmer, MM. Edward Baines, W. E. Baxter, Chs. Buxton, et J. F. Maguire.

— L'Institut Canadien-français de Montréal a ouvert ses séances publiques de la saison par une lecture de M. Montpetit, sur la colonisation de la Mantawa, dont nous reproduisons une partie dans cette livraison. L'Union catholique a donné plusieurs soirées littéraires et musicales, dans lesquelles entr'autres lectures, il en a été fait une par M. Honoré Mercier, sur *l'Autorité dans la société*, qui nous a paru faire preuve d'un travail considérable et consciencieux. Il s'est aussi tenu plusieurs assemblées publiques pour l'établissement d'un *Institut d'Artisans* parmi les ouvriers canadiens-français. L'Union St. Joseph, et son digne président, M. Plinquet, ont pris l'initiative de ce mouvement important.

— Parmi les hommes de lettres laborieux et consciencieux qui ont contribué à la diffusion des connaissances et aux progrès des études littéraires en France, M. Géruzet s'est distingué au premier rang. Sa perte aussi a été vivement sentie, et la *Revue de l'Instruction Publique*, dont il était un des principaux collaborateurs, a publié les discours prononcés sur sa tombe par M. Gandon, M. Prévost-Paradol et M. Paris. M. Géruzet était né à Reims, le 6 janvier 1799. Professeur dans différentes institutions, il eut l'honneur, en 1840, de suppléer M. Villemain dans sa chaire de littérature de la Sorbonne. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les plus remarquables sont : *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France aux 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles*; *Essais sur l'éloquence et la philosophie de St. Bernard*; *Histoire de la littérature française jusqu'en 1789*; *Histoire de la littérature française de 1789 à 1800*. Les obsèques de M. Géruzet ont eu lieu à l'église de St. Sulpice en présence d'un grand nombre d'hommes de lettres et d'officiers de l'Université. M. Géruzet a été longtemps secrétaire de la Faculté des lettres de Paris.

(1) M. Cauchon est le fils de l'Hon. Joseph Cauchon.